

République du Cameroun

Paix – Travail – Patrie

**Ministère de l'Economie, de la
Planification et de
l'Aménagement du Territoire**

Secrétariat Général

**Programme National de
Développement Participatif**



Republic of Cameroon

Peace – Work – Fatherland

**Ministry of Economy,
Planning and Regional
Development**

General Secretary

**National Community Driven
Development Program**

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES

- Année 2019 -

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2019 ET APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DES RÉSULTATS	5
<i>I.1 PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2019</i>	5
<i>I.2 APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DE RÉSULTATS</i>	6
CHAPITRE 2 : RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL	15
<i>II.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES SOUS ALLOCATIONS</i>	15
<i>II.2 MISE EN OEUVRE DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES (Hors PDPP)</i>	27
CHAPITRE 3 : APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	34
<i>III.1 APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION</i>	34
<i>III.2 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</i>	37
CHAPITRE 4 : PROBLÈMES RENCONTRÉS, SOLUTIONS ENVISAGÉES ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE ANNÉE	58
<i>IV.1 PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SOLUTIONS ENVISAGÉES</i>	58
<i>IV.2 PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020</i>	58
CONCLUSION	65
ANNEXES	67
BIBLIOGRAPHIE	72
TABLE DES MATIÈRES	73

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1 : Indicateurs du Cadre de résultats du PNDP classique	8
Tableau 2: Indicateurs clés du PDPP	10
Tableau 3: Indicateurs clés des autres opérations spécifiques	10
Tableau 4 Cadre de résultats du PNDP-Agropastoral FED au 31 décembre 2019.....	12
Tableau 5: Situation du processus d'élaboration/actualisation des PCD dans les communes au terme de la 4 ^{ème} année de la 3 ^{ème} phase du PNDP	17
Tableau 6: Situation des études de faisabilité selon l'état de mise en œuvre, le bailleur et la région	18
Tableau 7: Répartition des agents communaux selon la fonction, la situation actuelle et la région	19
Tableau 8 : Situation du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3).....	20
Tableau 9: Evolution de l'état de mise en œuvre des microprojets selon le bailleur et la région.....	22
Tableau 10: Evolution entre décembre 2018 et juin 2019 du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3) du PNDP selon le secteur et le bailleur	25
Tableau 11: Microprojets HIMO par Coût de réalisation (en FCFA), Montant de la main d'œuvre (en FCFA) et Nombre d'emplois générés.....	31
Tableau 12: Situation de la paie des ouvriers recrutés dans les chantiers HIMO (semaine du 31 décembre 2019).....	31
Tableau 13: Domaines d'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération HIMO en vue de leur insertion socio-professionnelle.....	32
Tableau 14: Communes sélectionnées dans le cadre de la création/réhabilitation des radios communautaires selon la région	32
Tableau 15: Implémentation du logiciel SIM_Ba.....	37
Tableau 16: Effectif du personnel du Programme	40
Tableau 17 bis : Effectif du personnel ASGIRAP	40
Tableau 18: Budget du PNDP pour l'exercice 2019.....	41
Tableau 19: Réalisation comptable du budget au 31 décembre 2019.....	41
Tableau 20 : Exécution en termes de décaissement du budget 2019	42
Tableau 21: Type de marché / contrat passé par le PNDP	45
Tableau 22: Formation sur le PROADP et mise à jour des données socio-économiques dans le progiciel	45
Tableau 23: Synthèse de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des doléances par les unités de gestion du programme au 31 décembre 2019, suivant la nature de la doléance.....	46

Tableau 24: Synthèse de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des doléances par les unités de gestion du programme au 30 décembre 2019, suivant l'objet de la doléance	47
Tableau 25: Etat de mise en œuvre des microprojets des éditions 2017 et 2018 du Guichet Performance 2017 par région.....	50
Tableau 26: Quelques indicateurs socio-environnementaux au 31 décembre 2019	56

Figures

Figure 1: Proportion des Microprojets (phase 2 et 3) selon l'état de mise en œuvre.....	21
Figure 2 : Situation des microprojets du PNDP suivant l'état de mise en œuvre, la région et la phase	24
Figure 3 : Situation des microprojets suivant le bailleur et l'état de mise en œuvre	24
Figure 4 : Proportion des microprojets suivant le secteur.....	26

SIGLES ET ABREVIATIONS

AER	Agence d'Electrification Rurale
AFD	Agence Française de Développement
ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
ASGIRAP	Appui à la sécurisation et à la gestion intégrée des ressources agropastorale
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
BBBB	Baka-Bedzan-Bagyeli-Bakola
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CCS/PPTE	Comité Consultatif et de Suivi de la gestion des ressources PPTE
CDS	Crédit Du Sahel
CEFAM	Centre de Formation de l'Administration Municipale
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CISL	Comité Interministériel des Services locaux
CNC	Cellule Nationale de Coordination
CND	Conseil National de la Décentralisation
CNOP	Comité National d'Orientatation et de Pilotage
CNS	Comité National de Sélection des communes au Guichet Performance
CSPM	Commission Spéciale de Passation des Marchés
COMES	Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels
CRC	Cellule Régionale de Coordination
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DC	Demande de Cotation
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DRF	Demande de Reconstitution de Fonds
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ERP	Enterprise Ressource Processing
ETR	Equipe technique Régionale d'évaluation des communes au guichet Performance
FEICOM	Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunale
FED	Fonds Européen pour le Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFU	Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne
GEF	Global Environment Facility
GIZ	Coopération Technique Allemande
GP	Guichet Performance
IDA	International Development Association
IDE	Infrastructures de Développement Economique
INC	Institut National de la Cartographie
INS	Institut National de Statistique
MEADEN	Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la région du Nord
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (ancienne appellation)
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFI	Ministère des Finances
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MIPROMALO	Mission de Promotion des Matériaux Locaux
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINTP	Ministère des Travaux Publics

MINT	Ministère des Transports
NIE	Notice d'Impact Environnemental
NIP	Note d'Idée de Projet
OAL	Organismes d'Appui Local
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADDL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PASGIRAP	Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord-Cameroun
PCD	Plan Communal de Développement
PDIR	Plan de Déplacement Involontaire et Réinsertion
PDP	Plan de Développement des Peuples Pygmées
PGDT	Projet de Gestion Durable des Terres
PGN	Plan de Gestion des Nuisibles
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTD	Plan Territorial de Développement
REDD+	Réduction des Emissions de gaz à effet de serres Dues à la Dégradation et à la Déforestation
RSF	Rapport de Suivi Financier
SGI	Système de Gestion Intégré
STADE-C2D	Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du Contrat de Désendettement et Développement
SYNCOM	Syndicat de Communes
TDRS	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Programme
VBG	Violences Basées sur le Genre
ZAE	Zone Agro-Ecologique

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'année 2019 est la quatrième année de la 3^{ème} phase du Programme National de Développement Participatif (PNDP III), démarrée au mois d'avril 2016, sous financement de la Banque Mondiale, pour un montant de **133 millions de dollars US dont 70 représentant les fonds de l'IDA, 56 les fonds de l'Etat et 7 la contribution des bénéficiaires**. L'apport de la banque mondiale s'est accru en 2019 d'un montant de **48 millions de dollars US**, dont **40** sous forme de don et **8** sous forme de prêt, destinés à financer la réponse de développement à la pression exercée sur les ressources des communautés victimes de l'afflux massif des réfugiés, en conformité avec l'objectif de développement (OD) du PNDP pour la troisième phase.

L'OD du PNDP pour cette phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales, ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Cette 3^{ème} phase a également bénéficié en décembre 2016 d'un appui du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne, à travers un montant de **9 345 794 Euros**, destinés au financement de l'extension de l'opération HIMO à l'Extrême-Nord. Cette opération a pour objectif général d'accompagner les communes concernées dans le développement économique de leur territoire par des investissements, la réalisation d'infrastructures socio-économiques et la création d'emplois pour les jeunes ruraux. Il a été entamé en 2019, un processus d'instruction du financement MINKA de l'AFD pour la mise en œuvre de la troisième phase de l'opération HIMO dès 2020.

En juin 2017, l'Agence Française de Développement a signé deux conventions pour le financement du PNDP pour un montant global de **47,9 millions d'Euros, soit 20 millions d'Euros** au titre des ressources C2D de 3^{ème} génération, permettant de couvrir une partie des 56 millions de dollars US représentant la contribution de l'Etat au financement du PNDP III, et **27,9 millions d'Euros** dans le cadre du 11^{ème} FED dont elle a reçu délégation de gestion pour le développement d'un volet agropastoral. Dans le cadre spécifique du PNDP agropastoral, il s'agit de faire du secteur rural dans les zones d'intervention du projet, un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, avec une gestion durable des ressources naturelles. Ainsi, et en ligne avec le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), il est question de promouvoir la réalisation des infrastructures agropastorales et le désenclavement des bassins de production sur la base d'une nouvelle ingénierie de planification territoriale.

Au cours des trois premières années de la 3^{ème} phase et particulièrement de l'année 2019, objet du présent rapport, le PNDP a poursuivi la mise en œuvre des activités classiques, ainsi que de celles liées au Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP). Il en est de même des opérations spécifiques financées à travers les ressources C2D de 2^{ème} génération (Phase 2 du PNDP), dont la date limite d'utilisation des fonds a été repoussée au 30 juin 2019 pour ce qui est des opérations HIMO et Radios Communautaires, et au 30 juin 2020 pour ce qui est de l'opération REDD+.

Par ailleurs, le PNDP a également à la demande de l'AFD, poursuivi la mise en œuvre de la composante 1 du Programme ASGIRAP, placé sous la tutelle conjointe du MINADER et du MINEPIA. Cette opération vise à mettre en place, sous l'égide des communes, des systèmes de

gestion concertée, inclusive, durable et économiquement efficace des ressources agricoles et pastorales dans les trois régions septentrionales du Cameroun. Les rapports détaillés de mise en œuvre font l'objet de documents distincts des rapports de mise en œuvre des activités du PNDP.

Pour l'année 2019, le PTBA a été validé par le CNOP lors de sa session du 02 avril 2019. Le bilan des activités réalisées à travers les trois composantes du Programme, se présente ainsi qu'il suit :

Sous la composante 1 dédiée à l'appui au développement local, les activités sont financées à travers un système d'allocations dont la mobilisation se fait à travers la signature des conventions de 1^{ère} et de 2^{ème} tranche entre le PNDP et les communes. Dans le cadre de la convention de 1^{ère} tranche déjà signée avec les 360 communes cibles, la commune finance le processus de planification. Il est actuellement mis en œuvre dans **292** communes (dont **36** communes d'arrondissement) contre **223** communes (dont **23** communes d'arrondissement) en 2018, en vue de l'actualisation ou de l'élaboration du PCD, en y intégrant les innovations portant sur la méthodologie d'élaboration des PCD (identification des projets prioritaires par village), telles que l'arrimage des PCD au budget-programme, l'accompagnement des communautés à la mise en œuvre des solutions endogènes ou encore la prise en compte des incidences de l'afflux massif des réfugiés, dont la présence exerce une forte pression démographique sur les ressources disponibles. Par ailleurs, il convient de rappeler que c'est à travers la convention de 1^{ère} tranche que le PNDP a, au cours de sa 2^{ème} phase, appuyé le recrutement dans les communes de deux cadres communaux (développement et financier), dont il a assuré la prise en charge de manière dégressive, soit 100% en première année et 50% à la deuxième année, avant rétrocession entière de ladite prise en charge aux communes ; l'enjeu de la présence de ces cadres communaux étant le renforcement des capacités d'intervention des communes.

Depuis la troisième phase, les communes ont procédé au recrutement d'un cadre en charge des communautés, maillon important pour le développement des activités d'engagement citoyen dans l'espace communal, notamment en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes, portant ainsi de 2 à 3 le nombre de cadres communaux recrutés avec l'appui du PNDP. Au terme de l'année 2019, il est dénombré **806** cadres communaux contre **738** en fin 2018. Les cadres en charge des communautés ont bénéficié au cours du second semestre 2019, d'un renforcement de leurs capacités, afin qu'ils puissent pleinement jouer leur rôle en terme de sensibilisation, de capitalisation des bonnes pratiques et d'éducation citoyenne des populations, de sorte à accroître la redevabilité. Le processus de recrutement qui a démarré en 2018 s'est poursuivi au cours de l'année 2019, et est prévu pour s'achever au courant de l'année 2020. L'effectif des cadres communaux recrutés dans les communes demeure fortement variable, du fait notamment des cas de départs pour d'autres fonctions comme cela a été le cas en 2019, où **76** cadres communaux (**61** cadres communaux de développement et **15** financiers) recrutés avec l'appui du PNDP, ont été nommés par le MINDDEVEL à divers postes de responsabilités dans les communes (Secrétaires Généraux, Receveurs Municipaux). Afin de combler les postes vacants, les communes mettent systématiquement en place, particulièrement avec l'appui du Programme, des processus de recrutement de nouveaux cadres. Les cadres communaux apportent une contribution majeure à l'amélioration des recettes et du taux d'exécution budgétaire dans les communes, des processus d'archivage, de redynamisation des comités de gestion des microprojets, de collecte des données

sur les infrastructures socio-économiques, de réalisation des études de faisabilité des microprojets, ainsi que de mise en œuvre des PCD.

Au titre de la mise en œuvre des conventions de 2^{ème} tranche signées avec les communes, le Programme appuie la réalisation des microprojets matures sous réserve du versement de la contrepartie financière de ces communes, à l'exception de celles des régions septentrionales et de l'Est. Au terme de l'année 2019, le portefeuille cumulé du PNDP pour les phases 2 et 3 a connu une augmentation de **460 microprojets**, pour s'établir à un total de **5 392 microprojets avec 4 782 achevés, contre 4 932 microprojets en 2018, dont 4 195 achevés**. Ce portefeuille cumulé inclut, **63 microprojets** de l'opération HIMO, **25 microprojets** de l'opération REDD+, **327 microprojets** du volet classique du PNDP agropastoral. Par ailleurs, **120 microprojets** ont été financés à travers le Guichet Performance. Similairement aux trois premières années de mise en œuvre de la 3^{ème} phase, les réalisations physiques du PNDP se sont poursuivies au cours de l'année 2019 dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, des affaires sociales, du transport, de l'électricité, etc. Le Programme poursuit ainsi sa contribution à l'atteinte des objectifs du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Dans le cadre du PDPP, le Programme a également poursuivi ses activités au cours de l'année 2019. Il s'est agi, comme au cours des trois premières années de cette phase, de la poursuite du plaidoyer en faveur de l'amélioration de l'insertion des enfants BBBB aussi bien dans les écoles professionnelles que dans la fonction publique. A travers les plans d'action mis en œuvre dans les 37 communes concernées par le PDPP des régions du Centre, de l'Est et du Sud, les principaux résultats suivants ont été atteints : plus de **1 100** actes de naissance établis ; près de **1 000** enfants ayant bénéficié des appuis en fournitures scolaires ; plus de **250** accoucheuses traditionnelles formées, près de **400** ha de superficie valorisés par les BBBB dans les trois régions de mise en œuvre (Centre, Est et Sud).

De manière globale, au cours de ce premier semestre de l'année 2019, la mise en œuvre du Programme fait observer une tendance à l'épuisement de la consommation des allocations des communes, du fait notamment de la signature de nouvelles conventions de 2^{ème} tranche d'une part et de la poursuite des activités de planification et de la réalisation de microprojets en cours. L'attention a également été focalisée sur l'achèvement des opérations spécifiques. Il s'agit de :

(i) **l'opération « Radios communautaires »** : le processus de réhabilitation de 8 radios et de création de 12 autres pour le compte des communes, s'est achevé en 2018. Les capacités des acteurs ont été continuellement renforcées dans les domaines de la production et de l'animation des programmes radiophoniques, de l'entretien des équipements et bien d'autres thématiques qui permettent à ces 20 radios de jouer pleinement leur rôle d'amplificateur des efforts de développement auprès des populations rurales et des couches défavorisées. Le PNDP a poursuivi, en 2019, les démarches engagées en vue de la mise en conformité des radios communautaires sur le plan administratif en collaboration avec le ministère de la Communication. Un consultant a été recruté à la fin de l'année 2018 pour l'évaluation du projet radios communautaires. Au cours de l'année 2019, il a réalisé ladite évaluation et transmis son rapport provisoire. Après prise en compte des observations du PNDP et de l'AFD sur son contenu, le rapport d'évaluation du projet radios communautaire a été finalisé au cours du second semestre 2019 et permettra de capitaliser les

différents points positifs de l'opération. Envisagée pour le second trimestre 2019, l'inauguration officielle des radios communautaires se déroulera plutôt au cours du premier trimestre 2020.

(ii) **l'opération de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)**. En 2019, le projet REDD+ de la commune de Meiganga a démarré avec la signature de la convention de financement tripartite PNDP – Commune de Meiganga – MINFOF le 23 septembre 2019. L'équipe du Projet a été recrutée et les outils de mise en œuvre sont en cours de finalisation. Les 05 autres projets REDD+ ont été effectivement mis en œuvre depuis le 27 octobre 2017, pour un montant total de 863 338 263 de Francs CFA. Les activités retenues pour ces projets pilotes, sont achevées pour les communes de Pitoa, Lagdo, et Yoko, et se poursuivent pour les groupements Tiko-Limbé et Bana-Bangou-Bangangté. Les activités en cours concernent la construction de **11** hangars (abris) pour les fumoirs améliorés construits dans les villages bénéficiaires de Tiko et Limbé 3 et, la validation du plan d'aménagement de la réserve forestière de Bapouh Bana. Globalement, ces projets pilotes ont notamment permis : (i) le reboisement de plus de **450 000** plants forestiers, (ii) la construction de **quinze (15)** fumoirs améliorés avec **105** personnes formées à leur utilisation et la distribution de **1 500** foyers améliorés dans les zones du projet, (iii) la mise en valeur de plus de 150 ha y compris des champs fourragers, (iv) la formation de plus de **300** agriculteurs en vue de l'adoption de bonnes pratiques agricoles. Au cours de l'année 2019, les communes/groupements de communes (bénéficiaires) ont débuté la mise en œuvre des actions de pérennisation sous financement propre des communes, sur la base des plans de pérennisation élaborés et validés de concert avec le Programme.

(iii) **l'opération HIMO** dans la région de l'Extrême-Nord, avec pour objectifs d'accompagner les communes dans la réalisation des projets identifiés dans le cadre du Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT), ou le cas échéant du PCD, de créer d'emplois pour les jeunes ruraux et d'assurer leur insertion socio-professionnelle. Cette opération a été mise en œuvre en deux phases. Pour ce qui est de l'opération pilote financée sur ressources C2D2 au cours du PNDP II, tous les projets financés sont à ce jour achevés, ainsi que les activités d'accompagnement en vue de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ouvriers. S'agissant de l'HIMO 2 sur financement FFU, les vingt principaux projets sont achevés, ainsi que les travaux confrontatifs y relatifs. Les activités d'accompagnement se sont poursuivies en vue de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ouvriers. Elles se sont achevées au mois d'octobre 2019. Dans la perspective de la clôture du financement FFU prévue le 20 mars 2020, il est envisagé entre autres activités, une visite de presse, un atelier d'exploitation des documents de capitalisation de l'ingénierie sociale, la finalisation du rapport final de l'opération et la restitution finale de la seconde phase de cette opération. Il faut également noter qu'en 2019, un consultant a été recruté en vue de réaliser l'évaluation de l'opération HIMO 2. La finalisation de ladite évaluation est prévue au cours du premier trimestre 2020.

(iv) **le Programme ASGIRAP**, dont le PNDP met en œuvre la composante 1 en tant qu'Agence d'exécution. Cette composante 1 a accompagné la mise en place de 16 Cadres Communaux de Concertation (CCC) et 160 Cadres Villageois de Concertation (CVC), en complément des Cadres créés lors de la phase pilote par la MEADEN dans 4 communes, afin de contribuer aux efforts d'atténuation des conflits autour des ressources agropastorales. Les activités au cours de l'année

ont notamment porté sur la poursuite du processus de sécurisation des ressources agropastorales (environ **1 030 km** de piste à bétail, **12 122 ha** de zone de pâturage et **8 445 ha** de zones agricoles), le bornage de **1 300 km** de piste à bétail et la poursuite des activités de protocadastre dans 3 communes. L'achèvement de toutes ces activités est prévu au cours du premier semestre 2020, la clôture de la composante étant elle-même prévue au mois d'août 2020.

Sous la composante 2 consacrée à l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation, le PNDP a poursuivi les activités relatives à : la formation des OAL et du personnel communal en planification, la mobilisation des ressources et programmation en vue de l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD), l'appui à la mise à jour de la comptabilité communale à travers l'utilisation du Progiciel Sim_ba. Les travaux de finalisation de la mise à jour du PROADP, décliné en trois versions (Desktop, Mobile et Web) ont été amorcés. Au terme de l'année 2019, la version Desktop est finalisée et a fait l'objet d'un déploiement à titre pilote dans 19 communes de la région du Centre. La finalisation des deux autres versions sera effectuée au début du premier trimestre 2020 et permettra une vulgarisation et un déploiement dans toutes les autres communes. Le PNDP a également poursuivi la mise en œuvre du plan de formation du PNDP à l'intention de son personnel et du personnel communal, ainsi que le suivi de l'exécution des marchés. La capitalisation de l'édition 2018 du Guichet Performance (GP) s'est effectuée à travers des ateliers interrégionaux, qui ont permis de relever les difficultés rencontrées au cours de la réalisation du processus en 2018. Par ailleurs, le Comité National de Sélection (CNS) a procédé à l'élaboration des outils du Guichet Performance 2019, qui ont été validés par le CNOP au cours de sa session du 02 avril 2019. A la suite de cette validation, des ateliers interrégionaux de formation des Equipes Techniques Régionales (ETR) ont été réalisés, afin de faciliter l'appropriation par les équipes des outils d'évaluation des communes au GP 2019. La collecte des données d'évaluation dans les communes, débutée au mois de mai 2019, s'est entièrement achevée au mois de juin 2019 dans toutes les régions et les données ont été transmises par les ETR au CNS, qui a tenu sa session de sélection des communes lauréates du 02 au 06 juillet 2019. Sous la présidence du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, la cérémonie officielle de remise des primes aux communes lauréates de l'édition 2019 s'est déroulée le 08 novembre 2019. Premières du genre, les assises de la commune, organisées les 06 et 07 février 2019 par le MINDDEVEL, ont fait l'objet d'un appui technique et financier du PNDP. Enfin, une opération de coaching territorial sur la tenue des comptes, réalisée par le MINFI avec l'appui du MINDDEVEL et du PNDP, a permis d'atteindre un important résultat : près de 202 communes ont ainsi transmis leurs comptes de gestion à la chambre des comptes, conformément à la réglementation en vigueur.

Au titre de la composante 3 à travers laquelle le pilotage du Programme est assuré, les activités suivantes ont été réalisées au cours de l'année 2019 :

Coordination : la tenue de la revue à mi-parcours du PNDP III du 21 mai au 06 juin 2019, la tenue régulière des réunions de coordination au sein des Unités de Gestion du Programme ; la tenue régulière des sessions et séances de travail du Groupe mis en place par le MINEPAT, en charge de la pérennisation, du suivi des études (diagnostique sur les impacts du PNDP auprès des principaux bénéficiaires et modalités d'internalisation et de pérennisation des acquis du PNDP),

le Groupe de Travail chargé de réfléchir sur l'intégration des PCD dans le BIP ; le début de la réalisation de l'audit externe par le Cabinet MAZARS (pour tous les financements) ; la conduite des missions de supervision sur le terrain ; l'acquisition du matériel informatique pour le Programme ; la conduite de missions d'audit interne dans toutes les unités de gestion du Programme ; la tenue de séances de travail avec les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale, l'AFD et le STADE-C2D ; la finalisation de la mise en vigueur du financement additionnel IDA 18, prononcée le 18 juin 2019, et dont les activités ont été officiellement lancées le 19 novembre 2019 par le MINEPAT ; enfin , la tenue dans le cadre de la coordination de la plateforme de l'approche intégrée relative à ce financement dédié au Guichet réfugiés, de séances de travail avec les trois autres projets (PFS, PRPSS, PAREC), qui ont abouti entre autres à l'élaboration du Manuel commun de procédures de l'approche, transmis à la Banque Mondiale pour approbation.

Suivi-évaluation : la consolidation et l'analyse des données d'activités du Programme, le reporting des différentes activités suivant des périodicités trimestrielle, semestrielle et annuelle ; la poursuite de la mise en pré-production des recettes fonctionnelles de l'ERP ; l'amorce de la mise en œuvre des plans d'action élaborés au niveau des communes dans le cadre du ScoreCard, dont tous les 153 rapports communaux attendus sont déjà disponibles sur le site internet du PNDP à l'adresse www.pndp.org ; la poursuite de l'implémentation du mécanisme de gestion des doléances au niveau des UGP et du « call center » doté d'un numéro vert, le 8567, pour le traitement des doléances orales et écrites. L'utilisation de ce numéro vert est renforcé par la vulgarisation permanente aux niveaux national, régional et communal et la mise en œuvre progressive du plan de communication y dédié, le suivi de l'étude sur l'évaluation par les bénéficiaires, réalisée et finalisée en 2019, et ayant permis de renseigner un des indicateurs du cadre de résultats.

Communication : Au cours de l'année 2019, la production du magazine d'informations bilingue « LES ECHOS DU PNDP » s'est poursuivie, toujours dans le but de promouvoir le PNDP comme catalyseur du développement local. Au cours du premier semestre, le numéro 19 sur les Procédures de passation des marchés et le numéro 20 sur la disponibilité du numéro vert ont été produits. Au second semestre, ce sont les solutions endogènes qui ont fait l'objet du numéro 21. Le numéro 22, consacré à la mise en œuvre de l'opération REDD+ a été produit et diffusé au cours de la même période. L'amorce de la production du numéro 23, principalement dédié à la reddition des comptes, notamment le dépôt des comptes de gestion à la Chambre des comptes, s'est faite à la fin du dernier trimestre de l'année 2019. Un voyage de presse a été organisé : au mois de mars 2019 dans la région de l'Extrême-Nord, dans le cadre de l'opération HIMO et au mois de mai 2019 dans la région du Nord, avec l'ambassadeur de France au Cameroun, dans le cadre de l'opération REDD+ et de la visibilité des réalisations du volet Agropastoral. Le Programme a également assuré la couverture médiatique d'un certain nombre d'événements à l'instar de la cérémonie d'au revoir à Elisabeth Huybens, Directrice sortante des opérations de la Banque mondiale au Cameroun, en juin 2019. Mais bien avant, le Programme a participé au Salon Promote où il était présent sur les stands du MINEPAT et du STADE C2D ; aux premières assises de la Commune avec un stand dédié ; aux Journées portes-ouvertes du STADE C2D à Douala. De même que les journées nationales du management organisées au siège du GICAM à Douala, dont le Coordonnateur National du PNDP a assuré la présidence de l'édition 2019. L'unité communication a reçu une

mission de la division communication de l'AFD à Paris, visant à scruter et accompagner la communication spécifique des projets FED et FFU. Cette visite a donné lieu, outre la descente de terrain dans la région de l'Est, à des orientations pour la production des supports. A cet effet, sont envisagées la réécriture de plaquettes, l'élaboration de la charte graphique et la tenue d'un atelier sur le marketing social, pour lequel une demande de non objectin a été transmise à la Banque mondiale. Le processus de sélection d'un consultant pour la réalisation d'un film documentaire sur les réalisations du PNDP s'est enclenché et achevé au cours du second semestre de l'année 2019. La finalisation de la prestation est envisagée au cours du premier trimestre 2020. S'agissant des bulletins communaux, autre opération d'engagement citoyen, le processus a été relancé, en vue de la sélection des agences en charge de la collecte des données, de la rédaction des articles et de la production des bulletins. Les premières réunions de cadrage avec la première vague d'agence sélectionnée se sont tenues. Le Programme a par ailleurs participé en fin d'année 2019 aux Journées portes ouvertes du C2D dans le Nord et le Centre, ainsi qu'à la troisième Semaine de la solidarité organisée par le Ministère des Affaires Sociales à Bafoussam.

Aspects socio-environnementaux : Tous les microprojets continuent de faire l'objet d'un examen socio-environnemental validé par le Délégué départemental du MINEPDED, préalablement à leur mise en œuvre. Vingt-deux (22) Notices d'Impact Environnemental (NIE) ont été élaborées dans le cadre du processus d'évaluation environnementale de ces microprojets au cours de l'année 2019. Tous les PCD validés par le COMES ou approuvés par les préfets en 2019 ont intégré un profil genre de la Commune. Toutes les études de préféabilité des MP réalisés au cours de la période ont abouti à un acte de donation volontaire de site. Aucun microprojet n'a donné lieu à un déplacement involontaire des populations. Les activités du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) se sont poursuivies au cours de l'année avec la mise en œuvre des 37 Plans d'actions validés. Les composantes « éducation », « santé » et « agriculture » sont demeurées prioritaires dans les actions entreprises. Un atelier de formation des formateurs des Cadres chargés des Communautés (CCC) en vue de la mise en œuvre des solutions endogènes a réuni les Responsables Régionaux chargés du Renforcement des Capacités (RFDC) et les Cadres chargés des Aspects Socio – Environnementaux (CASE) du 30 septembre au 04 octobre 2019 avec pour objectif principal de préparer les responsables régionaux, à la conduite de l'atelier régional de renforcement des capacités des cadres communaux chargés des communautés au suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes. Un atelier national, organisé du 25 au 27 avril 2019, a permis d'harmoniser la compréhension du processus de maturation des projets entre les Cadres chargés des Aspects socio-environnementaux et les Cadres chargés des Infrastructures (CCI) d'une part, et d'arrimer le processus de maturation des projets du PNDP au cadre réglementaire en vigueur en la matière, notamment le décret du premier ministre du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public. Par ailleurs, il s'est tenu au siège de la Banque Mondiale, du 26 au 27 février 2019 et du 29 et 30 avril 2019, deux ateliers portant sur la gestion des doléances et la prise en compte des violences basées sur le genre, auxquels le PNDP a pris une part active. Avec l'accord de la Banque mondiale, le processus de recrutement d'un expert en charge des questions liées aux Violences Basées sur le Genre (VBG) a été enclenché à la fin du second trimestre 2019 et a abouti en fin d'année. La signature du contrat de l'expert devrait être effectuée au début du mois de janvier 2020.

Budget et aspects fiduciaires : Au 31 décembre 2019, le taux de réalisation est de **56,30%** pour un taux de décaissement de l'ordre de **52,39%**. Cette situation qui aurait pu être meilleure trouve son explication dans les retards qu'a connus le Programme dans la mobilisation des fonds aussi bien de l'Union Européenne que de l'Etat (contrepartie), sans oublier la part des bénéficiaires. Elle est également liée à des retards qu'ont connus certains travaux et prestations.

Passation des marchés : Concernant la passation des marchés, plusieurs marchés (travaux, fournitures/équipements et prestations intellectuelles) ont été passés sur la base des plans de passation des marchés (PPM) financés par les Bailleurs de fonds d'une part, notamment la Banque mondiale (fonds IDA) et l'Agence Française de Développement (fonds C2D, FFU et FED), et par les Fonds de Contrepartie (État-Hors C2D) d'autre part. Globalement, au 31 décembre 2019, le taux d'exécution du PPM 2019 du PNDP est de **82%**.

Audit Interne : s'agissant des travaux d'audit interne, environ huit missions d'assurance ont été programmées, mais uniquement six ont été réalisées. Pour des raisons sécuritaires, il n'a pas été possible de conduire les revues dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Les travaux conduits visaient de façon globale à obtenir l'assurance que les activités du Programme sont maîtrisées et que le système de contrôle mis en place permet de garantir la conformité et la régularité (par rapport au manuel des procédures en vigueur, aux directives des bailleurs, aux accords de financement, aux autres textes réglementaires), l'efficacité et la performance (au regard des objectifs de développement et du cadre de résultats du programme) des opérations. Les différentes revues menées n'ont pas identifié de constats d'audits nouveaux autres que ceux déjà relevés dans les rapports antérieurs. Toutefois, la fréquence d'apparition d'occurrence des points faibles a varié d'une unité de gestion à une autre, d'un processus à un autre.

INTRODUCTION

1. OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

Après deux premières phases jugées satisfaisantes, les Partenaires Techniques et Financiers, dont la Banque mondiale, ont consenti à la demande du Gouvernement, au financement d'une troisième phase du Programme, au cours de laquelle une attention soutenue sera accordée à la consolidation et à la pérennisation des acquis du Programme.

La troisième phase du PNDP a effectivement démarré au mois d'avril 2016 sous financement IDA, pour un montant de **133 millions de dollars dont 70 de l'IDA, 56 de l'Etat et 7 des bénéficiaires**, avec comme objectif de développement (OD) de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. En outre, cette 3^{ème} phase a bénéficié en décembre 2016 d'un financement du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne d'un montant de **9 345 794 Euros**, pour l'extension de l'opération HIMO à l'Extrême-Nord. L'objectif général de cette opération est d'accompagner les communes concernées dans le développement économique de leur territoire par des investissements, la réalisation d'infrastructures socio-économiques et la création d'emplois pour les jeunes ruraux afin d'inverser la tendance à leur recrutement par les groupes terroristes. En juin 2017, l'Agence Française de Développement a signé deux conventions pour le financement du PNDP agropastoral pour un montant global de **47,9 millions d'Euros**, soit un montant de **20 millions d'Euros** des ressources C2D de 3^{ème} génération permettant de couvrir une partie de la contribution attendue de l'Etat de **56 millions de dollars US**, pour le financement du PNDP III et, un montant de **27,9 millions d'Euros**, dans le cadre du 11^{ème} FED dont elle a reçu délégation de gestion.

Dans le cadre spécifique du PNDP agropastoral et en droite ligne du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), il est question de promouvoir la réalisation des infrastructures agropastorales et le désenclavement des bassins de production sur la base d'une nouvelle ingénierie de planification territoriale. De même, dans le cadre du Programme ASGIRAP placé sous la tutelle conjointe du MINADER et du MINEPIA, le PNDP a poursuivi la mise en œuvre de la composante 1. Cette opération vise à mettre en place, sous l'égide des communes, des systèmes de gestion concertée, inclusive, durable et économiquement efficace des ressources agricoles et pastorales dans les trois régions septentrionales du Cameroun. Par ailleurs, les reliquats des ressources C2D de 2^{ème} génération dont la date limite d'utilisation des fonds a été repoussée au 30 juin 2020, ont permis de poursuivre et d'achever l'essentiel de la mise en œuvre des opérations spécifiques (HIMO 1, REDD+, Radios communautaires).

Par ailleurs, afin de répondre à la pression exercée par les réfugiés sur les ressources des communautés hôtes, la Banque mondiale a également mis à la disposition du PNDP un financement additionnel d'un montant de **48 millions de dollars US**, dont **40** sous forme de don. En outre, il est envisagé à travers les ressources MINKA de l'AFD, le financement en 2020 d'une troisième phase de l'opération HIMO dans la région de l'Extrême-Nord. Le processus d'instruction est en cours de finalisation.

2. BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME

Les principaux bénéficiaires du Programme au cours de la 3^{ème} phase sont toutes les 360 communes du Cameroun, soit les 329 déjà couvertes au cours des phases précédentes et les 31 nouvelles communes d'arrondissement, même s'il est vrai que tous les financements ne ciblent pas toutes les communes à l'exception du financement IDA 3 de la Banque mondiale. Le FFU concerne 20 communes de la région de l'Extrême-Nord et le 11^{ème} FED cible 93 communes de 13 départements des régions de l'Est et du Septentrion, répartis ainsi qu'il suit :

- Extrême Nord : *Diamaré, Mayo Kani, et Mayo Danay* ;
- Nord : *Bénoué, Faro, Mayo Rey et Mayo Louti* ;
- Adamaoua : *Vina et Mbéré* ;
- Est : *Kadey, Haut Nyong, Lom et Djérem, et Boumba et Ngoko*.

Pour ce qui est du financement additionnel, il est prévu de cibler les communes des régions du septentrion et de l'Est, abritant les réfugiés. La finalisation de la liste des communes d'intervention est prévue pour le mois de janvier 2020, de concert avec la Banque Mondiale.

Par ailleurs, les élus (Conseillers municipaux, Sénateurs, Députés), les administrations publiques, les organisations de la société civile, ainsi que les prestataires de services bénéficient d'un renforcement des capacités contribuant à leur permettre d'assurer un appui approprié aux communes pour jouer efficacement leur rôle de moteur de développement local. Comme autres bénéficiaires du Programme, sont également inclus les instances de pilotage de la décentralisation et de contrôle de la gestion des communes notamment le CND, le CISL, le CONAFIL, le Trésor Public, le CONSUPE, la Chambre des comptes, ainsi que leurs démembrements.

3. COMPOSANTES DU PROGRAMME

Le PNDP comprend trois (03) composantes : (i) Appui au développement local ; (ii) Appui au processus de décentralisation ; (iii) Coordination, gestion, suivi-évaluation et communication.

3.1 Composante 1 : Appui au Développement Local

Cette composante a pour but d'améliorer les conditions socio-économiques, d'accroître la productivité des ressources naturelles de base et d'augmenter les revenus des populations dans les communes couvertes par le Programme. Elle est subdivisée en deux sous-composantes :

3.1.1 Sous-Composante 1.1 : Investissement de développement local (microprojets) pour les communes des six régions : Centre, Littoral, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest.

Cette sous-composante finance par ailleurs les PCD et activités connexes dans l'ensemble des 10 régions. Seuls les fonds de la Banque mondiale d'un montant de **16,77 millions de dollars US (soit environ 9,7 milliards de francs CFA)** et les ressources C2D3 à hauteur de **11,7 millions d'euros (soit environ 7,6 milliards de francs CFA)** qui supportent une partie de la contrepartie de **23,61 millions de dollars US (soit environ 13,7 milliards de francs CFA)** dans cette sous-

composante, assurent le financement de ses activités avec une contribution des bénéficiaires à hauteur de 7 millions de dollars US.

3.1.2 Sous-Composante 1.2 : Investissement de développement local pour les communes des quatre régions les plus pauvres et vulnérables (Adamaoua, Est, Extrême-nord et Nord).

Les activités de cette sous-composante sont financées sans contribution des bénéficiaires quel que soit le financement. Outre le financement de la Banque mondiale d'un montant de **13 millions de dollars US (soit environ 7,5 milliards de francs CFA)** pour l'Extrême-Nord, 5 millions pour l'Adamaoua, 5 millions pour le Nord et 7 millions pour l'Est, les activités classiques de cette sous-composante sont financées à travers la contrepartie de l'Etat d'un montant de **10,46 millions de dollars US (soit environ 6,10 milliards de francs CFA)**. Toutes les régions cibles de cette sous-composante bénéficient dans certaines communes des ressources FED pour un montant de **22,3 millions d'euros (soit environ 14 milliards de francs CFA)** pour le financement des activités classiques, alors que seule la région de l'Extrême-Nord met à profit dans 20 communes le FFU de l'UE, octroyé sous forme de subvention à hauteur de **6,6 milliards de FCFA (10 millions d'euros)**, pour le financement des activités de l'opération HIMO.

3.2 Composante 2: Appui au Processus de Décentralisation

Cette composante a pour objectif de renforcer les capacités des institutions qui soutiennent le processus de décentralisation. Elle va aussi fournir une assistance pour le renforcement des capacités des communes et des acteurs locaux comme les prestataires de services, les équipes pluridisciplinaires, les ministères sectoriels, les élus et les prestataires de services techniques pour qu'ils puissent pleinement assumer un rôle efficace d'acteurs du développement local.

Cette composante compte trois sous-composantes : (i) l'appui institutionnel au processus de décentralisation, (ii) le renforcement des capacités des acteurs, (iii) l'appui à l'amélioration de la gestion des finances publiques locales.

3.3 Composante 3 : Coordination, gestion, suivi-évaluation et communication

Cette composante permet : (a) la gestion administrative et financière du PNDP ; (b) la coordination avec les partenaires institutionnels pour assurer un appui efficace aux communes pour le développement local ; (c) le suivi et l'évaluation de la performance du PNDP ; (d) la mise en œuvre du mécanisme de gestion des doléances ; (e) le développement des activités de communication pour promouvoir et vulgariser les résultats et acquis du PNDP ; (f) le fonctionnement du progiciel intégré de gestion de l'information technique et financière (ERP) ; (g) la réalisation des audits techniques, financiers et socio-environnemental du Programme et (h) la réflexion sur la pérennisation des acquis du PNDP.

4. SYNERGIE ENTRE LE PNDP ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'objectif de développement du PNDP s'inscrit en droite ligne des politiques définies par le Gouvernement, confirmant ainsi la position du PNDP en tant qu'un des cadres opérationnels de la mise en œuvre du DSCE, notamment dans les axes du renforcement de la politique de

décentralisation et de la promotion du développement local. Aussi, la synergie est assurée à travers la participation des différentes administrations sectorielles dans les instances de mise en œuvre du Programme, au premier rang desquelles se compte le CNOP.

En ce qui concerne particulièrement la politique de décentralisation, le PNDP réalise des activités d'appui à la décentralisation et à la mise en place du cadre institutionnel et administratif tel que prescrit dans la constitution du 18 janvier 1996. Il faut noter que le 24 décembre 2019, le Président de la République a promulgué la loi portant code général des collectivités territoriales décentralisées, qui vient ainsi abroger les lois de juillet 2004 portant orientation de la décentralisation au Cameroun, suivant lesquelles le Programme a apporté son appui au processus institutionnel de décentralisation du Cameroun. A l'aune de l'avènement de ce nouveau cadre juridique qui vient renforcer le processus de décentralisation, le PNDP demeure inscrit dans la perspective de favoriser le transfert des compétences et des ressources aux CTD, la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local ;

(ii) Pour ce qui est du développement local, le PNDP contribue en particulier : (a) à la diversification et à la croissance économique en milieu rural ; (b) au développement des infrastructures socio-économiques de base d'une manière durable et respectueuse de l'environnement ; (c) au renforcement des capacités des ressources humaines, ainsi que du secteur social, et (d) à la promotion de l'intégration des groupes vulnérables dans l'économie.

La 3^{ème} phase du PNDP est ainsi marquée par : l'extension du Programme aux 31 communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes ; la mise en place de trois guichets pour le financement des microprojets, à savoir le guichet équité, le guichet performance et le guichet réfugiés ; et la densification de l'engagement citoyen à travers notamment le mécanisme de gestion des plaintes/doléances, la mise à échelle du ScoreCard, le suivi permanent des activités des communautés (CC et COGES), la mise en œuvre des solutions endogènes ; l'implication accrue des instances de vérification et de contrôle dans la transparence budgétaire communale et la mise en œuvre du Volet Agropastoral.

5. OBJECTIF ET STRUCTURE DU RAPPORT

L'objectif du présent rapport est de faire une situation de la mise en œuvre des activités du Programme pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, en cohérence avec les différents cadres de résultats du Programme. Il se structure en quatre (04) chapitres. Les prévisions de l'année 2019, ainsi que l'aperçu des cadres de résultats mis à jour, font l'objet du chapitre 1. Les réalisations dans le cadre de l'appui au développement local meublent le chapitre 2, tandis que celles liées à l'appui au processus de décentralisation et au pilotage du Programme alimentent le chapitre 3. Le quatrième et dernier chapitre du rapport porte sur les problèmes rencontrés, les solutions envisagées et les perspectives pour la nouvelle année 2020.

CHAPITRE 1 : PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2019 ET APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DES RÉSULTATS

Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2019 fixe la programmation des activités du Programme, de laquelle il ressort des prévisions établies pour l'ensemble de l'année 2019. Les activités mises en œuvre visent principalement l'évolution des indicateurs des différents cadres de résultats du Programme.

1.1 PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2019

De manière globale, les priorités de la mise en œuvre du PNDP pour l'année 2019 se sont articulées autour de : l'achèvement de la mise en œuvre des opérations spécifiques (REDD+, Radios communautaires, HIMO 1 et 2) ; la liquidation des instances du PNDP classique sur ressources C2D de 2^{ème} génération avant la date limite d'utilisation des fonds ; la poursuite du financement des activités classiques du PNDP III sur fonds IDA 3 et C2D3 ; l'achèvement des activités de réalisation des microprojets et le démarrage des activités liées au développement d'une nouvelle méthodologie de planification territoriale, dans le cadre du PNDP agropastoral sur fonds FED ; l'élaboration des Plans territoriaux orientés vers les bassins de production et le démarrage de la réalisation des projets issus des plans territoriaux dans les régions septentrionales et de l'Est ; la préparation et la tenue de la revue à mi-parcours; la poursuite de la mise en œuvre du Guichet performance à travers la réalisation de la troisième édition; la poursuite des activités d'engagement citoyen (mise en œuvre des plans d'action ScoreCard dans le cadre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique, renforcement des différents axes du mécanisme de gestion des doléances, mise en œuvre des solutions endogènes) ; la poursuite de la réflexion sur la pérennisation du PNDP notamment à travers la finalisation des études y relatives en cours ; l'élaboration des PCD dans 31 nouvelles communes d'arrondissement ; la réalisation d'études en appui au processus de décentralisation ; le déploiement d'un ERP dans les UGP ; l'amélioration de la gouvernance locale à travers l'utilisation des logiciels Sim_ba et Pro_ADAP, et la production de bulletins trimestriels ; la finalisation des travaux de mise à jour du PROADP.

Les activités relatives à la composante 1 du PASGIRAP sont réalisées à travers un budget élaboré par ledit Programme et exécuté par le PNDP. Elles ne sont par conséquent pas prises en compte dans le budget du PNDP.

Pour l'année 2019, le Plan de Travail a prévu au titre de la composante 1 dédiée à l'appui au développement local : l'achèvement de microprojets démarrés ou mis en œuvre en 2018 et le financement de nouveaux microprojets, en mettant l'accent sur la prise en compte des aspects socio-environnementaux. La poursuite de la mise en œuvre des plans communaux d'actions dans les communes des régions du Centre, du Sud et de l'Est, couvertes par le PDPP et dans lesquelles se trouvent les BBBB (Baka-Bedzan-Bagyeli-Bakola); l'achèvement de l'opération HIMO I et de la mise en œuvre dans la région de l'Extrême-Nord des 20 microprojets principaux de l'opération HIMO 2, en mettant un accent sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes des localités bénéficiaires; le financement (sur ressources FED) des infrastructures socio-économiques à la

demande des communes et issues des Plans Communaux de Développement et le développement d'une nouvelle ingénierie de planification territoriale en vue de l'élaboration de plans territoriaux ; l'achèvement des activités de l'opération radios communautaires et la réalisation de l'évaluation du projet ; l'achèvement de la mise en œuvre des projets REDD+.

En ce qui concerne la composante 2 consacrée à l'appui à la décentralisation, le Plan de Travail a prévu la poursuite de l'appui institutionnel au processus de décentralisation et le renforcement des acquis en matière de décentralisation dans les communes cibles à travers les activités suivantes : l'élaboration, en collaboration avec le MINDDEVEL et le MINAT, d'études en rapport avec la stratégie nationale de la décentralisation en cours de validation (étude sur la fiscalité locale, étude sur la fonction publique locale, etc.); l'élaboration d'une méthodologie de prise en compte des PCD dans le processus de préparation du BIP ; la finalisation des études sur la pérennisation des acquis du Programme ; la mise à jour du Progiciel d'Aide au Développement Participatif (PRO_ADAP) ; l'appui aux communes dans l'utilisation du logiciel Sim_Ba (formation, dotation en matériel, etc.) ; le renforcement des capacités des acteurs locaux sur la passation des marchés et la gestion communale (formations CEFAM) ; le renforcement des capacités des communes et des sectoriels compétents à la prise en compte des aspects socio-environnementaux ; la définition d'une nouvelle approche simplifiée d'élaboration/actualisation des PCD en vue de sa pérennisation au sein des communes ; l'appui aux communes et aux sectoriels y compris le MINEPAT, en vue du suivi des activités des communes ; la réalisation de l'étude sur la définition d'une nouvelle ingénierie de planification et de programmation s'appuyant sur une approche territoriale et des diagnostics filières/bassins de production ; le renforcement des capacités des communes et autres acteurs sur le déploiement de la nouvelle ingénierie ; le renforcement des capacités du personnel communal et des autres acteurs sur les thématiques classiques du Programme (planification, passation des marchés, etc.) ; la densification des activités d'engagement citoyen dans les communes (utilisation du numéro vert, suivi de la mise en œuvre des plans d'action ScoreCard, suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes, réalisation de la troisième édition du Guichet Performance, production des bulletins trimestriels communaux, etc.).

S'agissant de la composante 3 dédié au pilotage du Programme, le Plan de Travail a prévu : la tenue de la revue à mi-parcours du PNDP 3 au premier semestre ; la coordination entre le Ministère de tutelle, les Ministères sectoriels et le Programme : la gestion financière et la passation de marchés des consultants y compris l'acquisition des biens / services et la communication sur les activités du Programme ; le renforcement des capacités du personnel du Programme, le suivi de l'exécution des activités du Programme ; du CGES, du PDIR, du PGN et du PDPP ; le financement des audits financiers ; la tenue des réunions des organes statutaires de supervision et de coordination du Programme ainsi que le fonctionnement des unités de gestion, du mécanisme de gestion des doléances/plaintes, et du dispositif de suivi-évaluation.

Au 31 décembre 2019, la mise en œuvre des activités programmées a contribué à faire évoluer les valeurs déjà atteintes des indicateurs contenus dans les cadres de résultats, dont un aperçu est donné dans la section suivante.

1.2 APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DE RÉSULTATS

Les activités conduites par le Programme au cours de l'année 2019 ont généré des résultats qui indiquent les progrès réalisés en vue de l'atteinte des valeurs cibles des indicateurs des cadres des résultats. Un aperçu de l'évolution des indicateurs contenus dans ces cadres de résultats est donné ci-dessous pour le PNDP classique, pour les opérations spécifiques et pour le volet agropastoral.

I.2.1 PNDP CLASSIQUE

Au cours de l'année 2019, les activités menées sont demeurées en phase avec la nécessité de réaliser des progrès sur les valeurs déjà atteintes des indicateurs fixés dans le cadre des résultats. Les nouvelles valeurs atteintes au 31 décembre 2019 des indicateurs du cadre de résultat classique, sont présentées dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Indicateurs du Cadre de résultats du PNDP classique

Indicateur	Valeur de référence	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2020	Valeur cible révisée
Indicateurs liés à l'OD									
La proportion (pourcentage) des projets communaux du Budget d'Investissements Publics (BIP) issus des Plans Communaux de Développement (PCD)	0	51,12%	47,58%	49,83%	71,78%				70,00%
La proportion (pourcentage) des communes ayant soumis leurs états financiers à la Chambre des Comptes	0	10,83%	12,78%	19,17%	40,56%				50,00%
Pourcentage de projets pour lesquels des accords d'engagement en matière de durabilité et de maintenance de l'ouvrage sont établis avec les communautés (COGE)	0	100%	100%	95,52%	94,57%				100,00%
Les nouvelles communes d'arrondissement (31) qui ont élaboré un Plan Communal de Développement de qualité jugé acceptable par l'IDA	0	0	0	0	23				31
Pourcentage des bénéficiaires qui pensent que les investissements (microprojets) reflètent leurs besoins (dont le nombre de femmes)*					87% dont 23% des femmes				87% (dont 30% femmes)
Le nombre de bénéficiaires directs	0	237 799	806 905	1 592 121	2 164 156				1 300 000
(dont le pourcentage de femmes)	0	59,13%	65,37%	49,66%	66,35%				35,00%
Indicateurs intermédiaires									
Indicateur	Valeur de référence	2016	2017	2018	2019				Cible
Composante 1: Appui au développement local									
Pourcentage des microprojets fonctionnels et pour lesquels sont mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques socio-environnementaux identifiés	0	100%	99,86%	99,22%	92,48%				100,00%
Nombre de points d'eau construits/réhabilités	1 721	1819	2 007	2 350	2 831				4 519
Linéaire de routes rurales construites/réhabilitées;	465	473,41	501,21	597,42	667,03				1 063
Nombre de salles de classes construites/réhabilitées	971	1 050	1 092	1 360	1 691				2 525
Nombre de centres de santé construits, rénovés ou équipés	38	83	95	154	213				211
Nombre de marchés ruraux construits	12	38	51	116	204				97
Nombre de magasins de stockage construits	34	43	61	93	116				97
Nombre de communes qui bénéficient des subventions du Projet	0	360	360	360	360				360

Indicateur	Valeur de référence	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2020	Valeur cible révisée
Composante 2: Appuis aux communes dans le cadre de la décentralisation									
Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information	10		120	153	153				360
Nombre de communes qui publient leurs comptes simplifiés	0	104	215	262	214				300
Nombre de bénéficiaires formés	3 843	2 558	9 303	5 921	3 334				4 200
(dont le nombre de femmes)	1 095	461	2 074	584	1 073				1 260
Composante 3: Coordination, Gestion, Suivi-évaluation, Communication									
Rapports d'audit financier externe produits dans les délais et sans restriction	Yes	oui	Yes	Yes	Yes				Yes
Audit technique sur la qualité des infrastructures conduit inopinément chaque année	Yes	oui	Yes	Yes	Yes				Yes
Rapports biannuels de suivi/évaluation produits dans les délais	Yes	oui	Yes	Yes	Yes				Yes
Pourcentage des requêtes enregistrées sur la fourniture des services qui sont traitées	0	100%	100%	83,10%	95,82%				90,00%
Nombre de communes ayant un manuel de passation des marchés (incluant la planification, la budgétisation, la contractualisation et la gestion financière)	0	280	360	360	360				360

Source : Données consolidées des UGP (* : Ces indicateurs ont été renseignés à la suite de la réalisation de l'étude sur l'évaluation par les bénéficiaires)

I.2.2 OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

Au rang des opérations spécifiques conduites par le PNDP, se comptent le Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP), l'opération HIMO 2 (HIMO 1 étant entièrement achevée), le REDD+, la composante 1 du PASGIRAP et les Radios Communautaires. Ces opérations disposent chacune d'un cadre des résultats contenant des indicateurs dont l'évolution au 31 décembre 2019 est donnée dans les tableaux 2 et 3 ci-dessous. Par ailleurs, le cadre de résultats du PNDP-agropastoral sous financement FED est renseigné dans le tableau 4.

Tableau 2: Indicateurs clés du PDPP

Variables	Valeur atteintes			
	2016	2017	2018	2019
Effectif des PP de la région	8 596	1 360	0	35 669
Nombre de CNI établie	106	47	107	146
Nombre d'AN établi	2 335	322	552	1 194
Nombre de PP formés aux soins de santé	53	28	60	63
Nombre de PP fréquentant les formations hospitalières	0	338	587	3 123
Nombre d'enfants pygmées ayant réussi au certificat d'études primaires	90	92	247	319
Effectif d'enfants pygmées scolarisés au primaire	1 759	2 629	2 218	3 051
Nombre d'enfants pygmées ayant réussi au BEPC ou CAP ou tout autre diplôme	4	5	85	19
Effectif d'enfants pygmées scolarisés au secondaire 1 ^{er} cycle	141	331	572	606
Nombre d'enfants ayant reçu une bourse et suivant régulièrement une formation académique/ professionnelle	1	6	0	8
Nombre d'enfants ayant bénéficié des appuis en fournitures scolaires	887	988	1 259	1 085
Nombre de PP ayant bénéficié des soins de santé pendant les descentes de stratégie avancée et dans les formations sanitaires	0	1 029	1 981	5 188
Nombre d'accoucheuses traditionnelles formées	193	348	88	260
Nombre de relais communautaires formés dans le domaine de la santé	0	77	54	60
Superficies agricoles mises en valeur	20	50	383	444

Source : Données consolidées des CRC au 31 décembre 2019

Tableau 3: Indicateurs clés des autres opérations spécifiques

Opérations spécifiques	Indicateurs	Valeur cumulée Au 31 décembre 2019	Valeur cible en fin de projet
HIMO	Guide méthodologique HIMO en situation de crise élaborée	01	01
	Nombre de jeunes formés et insérés	3 907	2 500
	Nombre d'emplois créés	4 249	3 500

Opérations spécifiques	Indicateurs	Valeur cumulée Au 31 décembre 2019	Valeur cible en fin de projet
	Nombre de microprojets réalisés dans les secteurs du transport et de l'approvisionnement en eau	20	20
	Linéaire de pistes réhabilitées	106 km	80 km
	Infrastructures de mobilisation de volume d'eau pour l'abreuvement des animaux	158 798 m3	10 000 m3
REDD+	Nombre de notes d'idées de projet élaborées et validées	10	10
	Nombre de projets intercommunaux REDD+ sélectionnés et mis en œuvre dans toutes les 5 zones agro-écologiques du Cameroun	05	06
	Les principaux acteurs (MINEPDED, MINFOF, Communes, etc.) capacités (institutionnelles, techniques) suffisantes pour développer et améliorer le mécanisme REDD+ aux niveaux national, régional et local	Oui	Oui
	Les résultats du projet connus et capitalisés au Cameroun et à l'étranger (Scenarii de référence, Système de suivi des émissions, systèmes de partage des bénéfices, de consultation des parties prenantes, etc.)	Oui	Oui
Composante 1 du PASGIRAP	Pourcentage des consensus locaux durablement respectés dans les zones d'intervention sur l'utilisation et la gestion des ressources agro-pastorales	00	
	Pourcentage d'actions d'investissements prévues dans les plans villageois d'amélioration des ressources, mise en œuvre par les agriculteurs, agro-éleveurs et éleveurs	00	
	Pourcentage des bénéficiaires satisfaits (agriculteurs et éleveurs) quant à la délimitation des espaces dans les villages d'intervention	00	
	Nombre de communes dans lesquelles un comité de concertation a été officiellement créé et est fonctionnel	20	20
	Nombre de villages où un comité de concertation a été créé et est fonctionnel	200	200
	Nombre de plans de zonage effectivement adoptés par les Communes	20	20
	Nombre de villages dans lesquels un plan d'utilisation, gestion et d'aménagement des terres a été adopté et entériné par la commune	200	200
	Pourcentage des litiges soumis aux comités communaux et résolus	80%	20%
	Pourcentage des acteurs satisfaits (agriculteurs et éleveurs) quant à la délimitation des espaces dans les villages d'intervention	00	
	Nombre de communes ayant testé l'enregistrement des droits fonciers	00	
	Réduction de la précarité des contrats de faire-valoir dans les villages tests	00	
Radios communautaires	Nombre de radios communautaires créées	12	12
	Nombre de radios communautaires réhabilitées	8	8

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

Tableau 4 Cadre de résultats du PNDP-Agropastoral FED au 31 décembre 2019

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles	Valeurs au 31 décembre 2019	Sources et moyens de vérification
Objectif global : impact	Faire du secteur rural dans les zones d'intervention du projet un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, avec une gestion durable des ressources naturelles.	- Incidence de la pauvreté dans les zones d'intervention du PNDP-FED [** (EURF I1 N1)].	67,0 % EN		RAS	- Enquêtes SMART (tous les ans) et MIC (tous les 3 ans) - INS/BUCREP, 2013 (pauvreté)
			64,3% NO		RAS	
			54,8% AD		RAS	
			52,6 % ES		RAS	
Objectif Spécifique : Effets directs	OS: Les infrastructures du monde rural sont modernisées durablement et les capacités de maîtrise d'ouvrage des communes renforcées	IOS.1. 1Temps de parcours entre les sections des routes communales réhabilités/ entretenues dans les régions du Septentrion et de l'Est ;	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux		R1.1- IRR (inventaire des routes rurales INS/MINTP) - Monographies et Rapport du projet
		IOS.1.2 Tonnes de production agro-pastorale vendue dans les marchés des villages bénéficiaires dans les 13 départements prioritaires ciblés	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	3	01 étude en cours	- Enquêtes spécifiques au début et à la fin du projet
		IOS1.3 Documentation produite par le PNDP phase III en vue de la pérennisation des acquis du PNDP	Nombre d'études Plan d'action	1	2 études achevées	- Enquêtes spécifiques au début et à la fin du projet
		IOS 1.4 Personnel communal et élus locaux formés pour renforcer la maîtrise d'ouvrage communale	0/2017	450	0	Monographies et Rapport du projet
Résultats /produits	R1 : Les zones d'intervention prioritaires du projet sont désenclavées et des investissements structurants y sont réalisés.	IR1.1 Nombre et km de routes communales réhabilités/entretenues [* et ** (EURF I26 N2)];	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	0	Plan d'actions et rapports d'activités du projet
Résultats /produits	R2: Des infrastructures visant à promouvoir le développement agro-pastoral sont réalisées à la demande de la profession et des communes dans les zones cibles du volet agro-pastoral	IR2.1 Nombre de personnes formées à la nouvelle approche de planification et programmation « filières/bassins de production » (élus locaux, personnel communal, prestataires)	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	200	0	Plan d'actions et rapports d'activités du projet

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles	Valeurs au 31 décembre 2019	Sources et moyens de vérification
		IR2.2 Nombre de diagnostics territoriaux/appui aux filières réalisés	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux		Plan d'actions et rapports d'activités du projet
		IR2.3 Nombre d'infrastructures pour le développement de l'élevage et de l'agriculture [*] ;	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux		Plan d'actions et rapports d'activités du projet
		IR2.4 Nombre de bénéficiaire/têtes de bétail par infrastructure 0/2017	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux		Plan d'actions et rapports d'activités du projet
Résultats /produits	R3 : Des infrastructures socio-économiques de base issues des PCD sont réalisées à la demande des communes.	IR 3.1 Nombre d'infrastructures socio-économiques issues des PCD (par type) réalisées/réhabilitées***	0/2017	252	172 infrastructures achevées 103 en cours d'exécution 52 sont non démarrées	Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019
		IR 3.2 Nombre de nouveaux PCD élaborés et mis à jour ***	0/2017	13	00	
		IR3.3 Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à une source d'eau potable améliorée à travers cette action [** (EURF I22 N1)]; ***	0/2017	25 000	53 359	
		IR3.4 Nombre de personnes gagnant un accès à un assainissement de base à travers cette action [** (EURF I25 N1)]. ***	0/2017	300 000	52 708	
		IR3.5 Nombre de personnes gagnant un accès à une éducation de base à travers cette action	0/2019		11 352	
		IR3.6 Nombre de personnes gagnant un accès à une infrastructure de développement économique à travers cette action	0/2019		28 489	

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles	Valeurs au 31 décembre 2019	Sources et moyens de vérification
		IR3.7 Nombre de personnes gagnant un accès à une infrastructure sportive de base à travers cette action	0/2019		10 172	
		IR3.8 Nombre de personnes gagnant un accès à une infrastructure de transport à travers cette action	0/2019		6 697	
		IR3.9 Nombre de personnes gagnant un accès à une infrastructure d'agriculture	0/2019		6 276	
		IR3.10 Nombre de personnes gagnant un accès à une infrastructure d'élevage	0/2019		2 206	
		IR3.11 Nombre de personnes gagnant un accès à la santé	0/2019		10 010	

Source : Données d'activités des CRC AD, EN, ES et No au 31 décembre 2019

Les activités réalisées pour faire évoluer les précédentes valeurs atteintes des indicateurs des cadres de résultats sont mises en œuvre à travers les trois composantes du Programme.

CHAPITRE 2 : RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Au titre de l'année 2019, le PNDP a poursuivi la mise en œuvre des activités classiques de planification et de réalisation de microprojets, ainsi que des diverses opérations spécifiques en vue de contribuer à l'impulsion d'une dynamique des territoires pour un développement local harmonieux.

II.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES SOUS ALLOCATIONS

Il s'agit des activités de planification et des activités connexes notamment la réalisation des études de faisabilité pour la maturation des projets, l'appui au processus de recrutement des cadres communaux, la réalisation des microprojets, encadrée par les conventions dites de 1^{ère} et de 2^{ème} tranche, signées entre la commune et le PNDP. Dans les communes abritant les BBB, une partie de l'allocation sert au financement du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) qui fait l'objet d'une convention spécifique entre la commune et le PNDP.

II.1.1 SIGNATURE DES CONVENTIONS ET MOBILISATION DES FONDS

A travers la signature des conventions, le Programme s'engage à mobiliser les fonds pour le financement des activités sous allocations au niveau communal.

II.1.1.1 CONVENTION DE PREMIÈRE TRANCHE

Il s'agit d'une convention à travers laquelle le PNDP finance l'élaboration du PCD et la réalisation de ses activités connexes. Dans le cadre de la 3^{ème} phase, le Programme cofinance cette convention avec toutes les 360 communes cibles. En effet, la commune apporte une contribution au financement des activités, qui s'élève à un montant de **5 200 000 F CFA** si la commune a déjà été couverte dans les phases précédentes et à **3 500 000 F CFA** si elle n'a jamais été couverte (cas des 31 nouvelles communes d'arrondissement). A date, toutes les 360 communes ont déjà signé une convention de 1^{ère} tranche avec le Programme, laquelle prévoit que la contribution du PNDP soit virée de manière progressive en fonction du niveau de réalisation des activités dans la commune.

II.1.1.2 CONVENTION DE DEUXIÈME TRANCHE

Cette convention permet de financer la réalisation des microprojets matures et issus du Plan Communal de Développement dans une commune. Alors que pour la mise en œuvre de la convention de 2^{ème} tranche, toutes les communes couvertes au cours de la 2^{ème} phase ont versé une contribution d'un montant variant selon la nature du microprojet entre 0% et 15% du coût total du microprojet, seules les communes du Septentrion et de la Région de l'Est en sont exemptes dans le cadre de la 3^{ème} phase, du fait d'une exposition apparue plus accrue aux phénomènes de pauvreté et d'insécurité. Cette situation s'est accentuée avec l'afflux des réfugiés et des déplacés à telle enseigne qu'en collaboration avec la Banque mondiale, le processus de financement des

microprojets a été enclenché avant la refonte de l'actualisation des PCD des communes affectées par la migration massive des populations.

II.1.2 PLANIFICATION ET ACTIVITÉS CONNEXES

Le mode opératoire du Programme dans une commune inclut l'accompagnement dans l'exercice de planification, parallèlement à la réalisation d'autres activités.

II.1.2.1 PLANIFICATION COMMUNALE

La planification locale suit un processus impliquant systématiquement le citoyen communal à travers la tenue des assemblées villageoises et qui aboutit à l'élaboration ou à l'actualisation du PCD de la commune. Dans le cadre de la 3^{ème} phase, l'actualisation des PCD de toutes les communes exposées à la pression démographique des réfugiés et des déplacés internes, inclut la prise en compte des besoins nouveaux induits par la migration de ces populations. Par ailleurs, sont également inclus dans les processus d'élaboration/actualisation des PCD, les nouveaux aspects intégrés dans la planification communale, notamment l'arrimage au budget-programme, le développement des solutions endogènes, les Objectifs de Développement Durables (ODD), la protection sociale, la résilience et une meilleure prise en compte du genre.

A cet effet, des OAL ont été sélectionnés dans le cadre du lancement de trois vagues d'actualisation/élaboration des PCD dans les communes. Le bilan au 31 décembre 2019, se présente ainsi qu'il suit :

- Pour ce qui est de la première vague d'actualisation des PCD dans **99** communes : le processus lancé en 2017, poursuit son cours dans **19** communes ; A date, on dénombre **68** PCD approuvés au COMES et en attente de validation par le Préfet et, **13** PCD validés par le préfet ;
- Pour ce qui est de la deuxième vague d'actualisation des PCD dans **88** communes : on dénombre **2** PCD approuvés au COMES. Le processus est en cours dans **69** communes et non encore démarré dans les **17** autres ;
- En ce qui concerne la troisième vague, elle porte sur l'élaboration de **23** PCD dans les communes d'arrondissement et l'actualisation de **41** PCD : à ce jour, le processus d'élaboration est en cours dans les **23** communes d'arrondissement, des régions de l'Est, du Littoral, du Nord, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud Ouest. Pour ce qui est de l'actualisation, elle est non démarrée dans **35** communes et en cours dans les **6** autres ;
- Enfin, en ce qui concerne la quatrième vague, elle porte sur l'élaboration de **13** PCD dans les communes d'arrondissement et l'actualisation de **64** PCD : Ces deux processus sont encore à un stade non démarré. Pour l'élaboration des 13 PCD, Il s'agit de ceux des communes d'arrondissement des villes de Douala (**6**) et de Yaoundé (**7**), pour lesquelles le processus démarrera en 2020.

Le tableau 5 ci-dessous présente le détail de la mise en œuvre de la planification dans les différentes régions, suivant les vagues.

Tableau 5: Situation du processus d'élaboration/actualisation des PCD dans les communes au terme de la 4^{ème} année de la 3^{ème} phase du PNDP

Niveau avancement de la planification	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
VAGUE 1											
Actualisation											
Non démarré											
En cours	1		4	2				8		3	18
PCD approuvé au COMES	2	19	2	4	12	4	17	2	3	3	68
PCD validé par le préfet	2			9					2		13
Suspendu											0
Total	5	19	6	15	12	4	17	10	5	6	99
VAGUE 2											
Actualisation											
Non démarré		17									17
En cours			14	14	11	3	14			13	69
PCD approuvé au COMES				2							2
PCD validé par le préfet											
Suspendu											
Total		17	14	16	11	3	14			13	88
VAGUE 3											
Actualisation											
Non démarré		27				1			7		35
En cours			6								6
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet											
Suspendu											
Total		27	6			1			7		41
Elaboration											
Non démarré											
En cours				2	5	3	3		4	6	
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet											
Suspendu											
Total	0	0	0	2	5	3	3	0	4	6	23
VAGUE 4											
Actualisation											
Non démarré			18			12		15	13	6	64
En cours											
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet											

Niveau avancement de la planification	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
Suspendu											
Total			18			12		15	13	6	64
<i>Elaboration</i>											
Non démarré		7			6						13
En cours											
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet											
Suspendu											
Total		7			6						13

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

Les activités de planification sont menées par les OAL recrutés par les communes avec l'appui du PNDP, et bénéficient d'une supervision menée par les équipes du Programme (tant de la CNC que des CRC) tout au long du processus, contribuant ainsi au bon déroulement de la planification locale. Cette supervision se matérialise notamment par des descentes sur le terrain impliquant l'ensemble des acteurs locaux concernés. Par ailleurs, il convient de noter la participation importante des sectoriels aux processus d'actualisation/élaboration des PCD.

II.1.2.2 ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Dans le cadre de la maturation des projets d'investissement de la commune, les idées de projets qui naissent à l'issue de l'exercice de planification, font l'objet d'études de faisabilité à la réalisation desquelles les sectoriels et les populations sont impliqués, notamment dans l'analyse socio-économique. Certaines de ces études de faisabilité sont financées par le Programme à travers la convention de 1^{ère} tranche de l'allocation. Au 31 décembre 2019, **2 916** études de faisabilité sont achevées et approuvées au COMES (contre 1 714 au 31 décembre 2018), **182** sont en cours (contre 132 au 31 décembre 2018) et **111** (contre 143 au 31 décembre 2018) microprojets sont identifiés, pour lesquels le recrutement de consultants suivra afin de conduire de nouvelles études de faisabilité nécessaires à leur maturation. Il faut noter que les études suivent quatre grandes étapes principal : l'identification du microprojet à réaliser (y compris la préfaçabilité) ; la réalisation des études de faisabilité par des consultants recrutés ; leur achèvement et leur approbation par le COMES. Aussi, peut-il être observé des variations d'effectifs suivant les étapes. Au total, sur **3 209** études de faisabilité que compte la banque des études, **389** ont été financées sur fonds C2D2 (contre 132 en 2018), **117** sur fonds C2D3 (contre **66** en 2018), **2 364** sur fonds IDA (contre **1 661** en 2018) et **339** sur fonds FED (contre **99** en 2018).

Tableau 6: Situation des études de faisabilité selon l'état de mise en œuvre, le bailleur et la région

Région	Etat de mise en œuvre												C2D2	C2D3	IDA	FED
	Achevée et Approuvée au COMES				En cours				MP identifié							
	C2D 2	C2D 3	IDA	FED	C2D2	C2D 3	IDA	FED	C2D2	C2D3	IDA	FED				
AD	23		111	43			89						23	0	200	43
CE	206	18	260			1	2			2	12		206	21	274	0
EN	2		114	27									2	0	114	27

Région	Etat de mise en œuvre												C2D2	C2D3	IDA	FED
	Achevée et Approuvée au COMES				En cours				MP identifié							
	C2D 2	C2D 3	IDA	FED	C2D2	C2D 3	IDA	FED	C2D2	C2D3	IDA	FED				
ES			665	190			20						0	0	685	190
LT			125				1			4	26		0	4	152	0
NO	75		189	73			6				6	6	75	0	201	79
NW	5	17	210										5	17	210	0
OU	76		145								6		76	0	151	0
SU	2	73	161			2	4						2	75	165	0
SW			106				57				49		0	0	212	0
Total	389	108	2086	333	0	3	179	0	0	6	99	6	389	117	2 364	339

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

II.1.2.3 SUIVI DES CADRES COMMUNAUX

Le recrutement des cadres communaux et leur prise en charge de manière dégressive par le Programme participent de la nécessité de renforcer les capacités d'intervention des communes dans la mise en œuvre du Programme au niveau local. Les effectifs des cadres communaux connaissent diverses variations, induisant qu'au 31 décembre 2019, il est dénombré **806** cadres communaux en poste (voir tableau 7) dont **284** de développement (contre **323** au premier semestre 2019), **319** financiers (contre **315** au premier semestre 2019) et **203** en charge des communautés (contre **170** au premier semestre 2019).

Tableau 7: Répartition des agents communaux selon la fonction, la situation actuelle et la région

Région	Cadres de Développement			Cadres Financiers			Cadres Chargés des Communautés		
	En Poste	Contractualisé	Poste Vacant	En Poste	Contractualisé	Poste Vacant	En Poste	Contractualisé	Poste Vacant
AD	17	10	4	18	13	3	10	10	11
CE	53	34	17	56	34	14	29	5	41
EN	35	35	12	42	42	5	13	8	34
ES	26	23	7	29	24	4	31	4	2
LT	27	19	7	32	23	1	13	7	21
NO	14	11	7	19	13	2	19		2
NW	27	20	7	32	29	2	23		11
OU	34	34	6	32	32	8	20	20	20
SU	25	17	4	28	12	1	23		6
SW	26	21	5	31	19		22	22	9
Total	284	224	76	319	241	40	203	76	157

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2019

Dans l'optique de rendre attractifs les postes de cadres communaux, le Programme continue d'effectuer, en appui aux communes, des démarches afin de favoriser leur contractualisation au niveau du MINDDEVEL. Au 31 décembre 2019, **541** cadres communaux sur les **806** (soit environ **67%**) en poste sont contractualisés. La dynamique de contractualisation devrait se poursuivre afin d'offrir des perspectives de carrière aux cadres communaux dans le cadre de la mise en place d'une fonction publique locale. Afin de pallier à la vacance de postes, les processus de recrutement de

nouveaux cadres communaux ont été déclenchés dans la majorité des communes concernées. Il convient également de rappeler qu'au cours de l'année 2019, **76** cadres communaux (dont **61** cadres communaux de développement et **15** cadres communaux financiers) recrutés avec l'appui du PNDP, ont été nommés par le MINDDEVEL à divers postes de responsabilités dans les communes (Secrétaires Généraux, Receveurs Municipaux).

II.1.3 EXÉCUTION DES MICROPROJETS

En ce qui concerne la fourniture des infrastructures et des équipements des services socio-économiques de base, le Programme poursuit ses activités d'investissement dans la mise en œuvre des microprojets, destinés à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Le tableau ci-après présente la situation du portefeuille des microprojets et leurs montants pour les phases 2 et 3 au 31 décembre 2019, tout guichet et toute opération spécifique confondus.

Tableau 8 : Situation du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3)

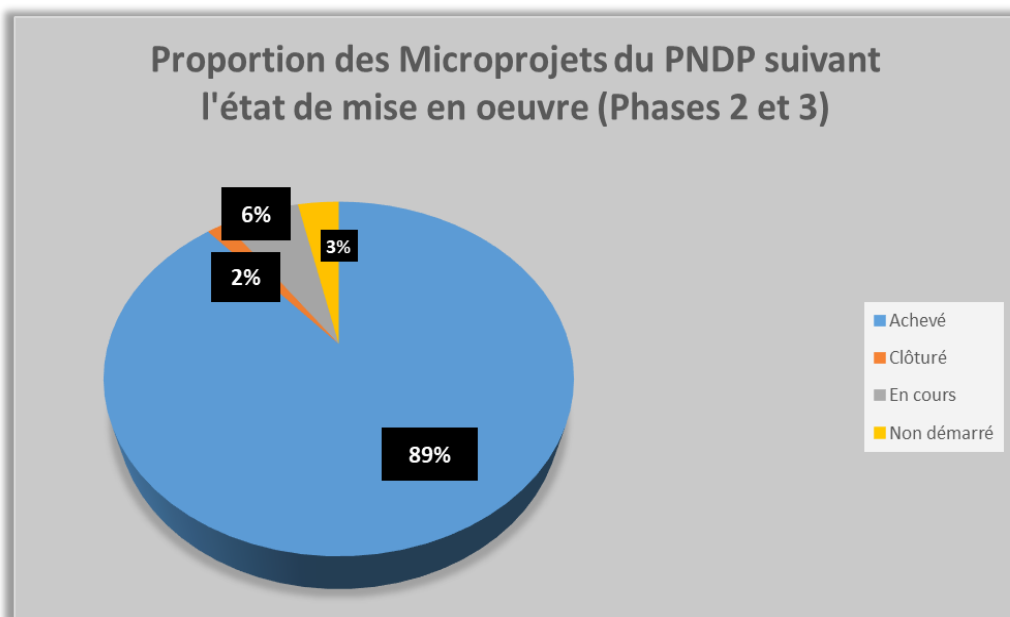
Etat de mise en œuvre	Phase				Total	
	II		III			
	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets
Financement IDA						
Achevé	1 460	9 020 919 754	1254	15 567 023 679	2 714	24 587 943 433
Clôturé	1	1 782 234	18	306 204 690	19	307 986 924
En cours			179	3 571 381 139	179	3 571 381 139
Non démarré			90	1 641 159 573	90	1 641 159 573
Total	1 461	9 022 701 988	1 541	21 085 769 080	3 002	30 108 471 068
Financement C2D2 y compris HIMO 1 et REDD+						
Achevé	1 734	22 998 246 767			1 734	22 998 246 767
Clôturé	43	715 576 397			43	715 576 397
En cours						
Non démarré						
Total	1 777	23 713 823 165	0	0	1 777	23 713 823 165
Financement C2D3						
Achevé			119	2 236 005 831	119	2 236 005 831
Clôturé			19	477 826 642	19	477 826 642
En cours			55	881 116 241	55	881 116 241
Non démarré			41	626 747 953	41	626 747 953
Total			234	4 221 696 667	234	4 221 696 667
Financement FFU (HIMO 2)						
Achevé			43	5 471 585 607	43	5 471 585 607
Clôturé			7	236 787 849	7	236 787 849
En cours			2	174 002 992	2	174 002 992
Non démarré					0	0
Total			52	5 882 376 448	52	5 882 376 448
Financement FED						
Achevé			172	1 970 298 274	172	1 970 298 274
Clôturé						

Etat de mise en œuvre	Phase				Total	
	II		III			
	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets
En cours			103	1 012 670 228	103	1 012 670 228
Non démarré			52	558 191 032	52	558 191 032
Total	0	0	327	3 541 159 533	327	3 541 159 533
Tout Financement confondu						
Achevé	3 194	32 019 166 521	1 588	25 244 913 390	4 782	57 264 079 911
Clôturé	44	717 358 631	44	1 020 819 181	88	1 738 177 812
En cours	0	0	339	5 639 170 600	339	5 639 170 600
Non démarré	0	0	183	2 826 098 558	183	2 826 098 558
Ensemble	3 238	32 736 525 153	2 154	34 731 001 729	5 392	67 467 526 881

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

Pour ce qui est de la phase 2, tous les microprojets sont achevés. Au total, la deuxième phase aura mobilisé environ **trente-deux milliards sept cent trente-six millions cinq cent vingt-cinq mille cent cinquante-trois (32 736 525 153) francs CFA**, pour un total de 3 238 microprojets tous achevés. Quant au financement des microprojets au cours de la phase 3, il a déjà mobilisé à ce jour, environ **trente-quatre milliards sept cent trente-et-un millions mille sept cent vingt-neuf (34 731 001 729) Francs CFA** dont, **60,71%** représentant les ressources IDA 3, **16,94%** les ressources du FFU, **12,16%** les ressources C2D3 et **10,20%** les ressources du FED. Le portefeuille de cette phase affiche ainsi un total de **2 154** microprojets au terme de l'année 2019. Dans ce portefeuille de microprojets de la phase 3, **1 588** sont achevés (contre **1 295** en 2018), **339** en cours de réalisation (contre **376** en 2018) et **183** non encore démarrés (384 en 2018). En cumulant les phases 2 et 3, le portefeuille du PNDP connaît ainsi un effectif de **5 392** microprojets, en tenant compte de tous les guichets et des opérations spécifiques, soit une augmentation globale de **460** microprojets au terme de l'année 2019. Leur répartition suivant l'état de mise en œuvre est donnée dans la figure 1 suivante.

Figure 1: Proportion des Microprojets (phase 2 et 3) selon l'état de mise en œuvre



Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

Comme précédemment relevé, tous les microprojets de la phase 2 sont achevés au 30 juin 2019, tant sur financement C2D2 que sur financement IDA. Le tableau 9 ci-dessous permet ainsi d'observer les variations des effectifs des microprojets par bailleur, suivant les états de mise en œuvre.

Tableau 9: Evolution de l'état de mise en œuvre des microprojets selon le bailleur et la région

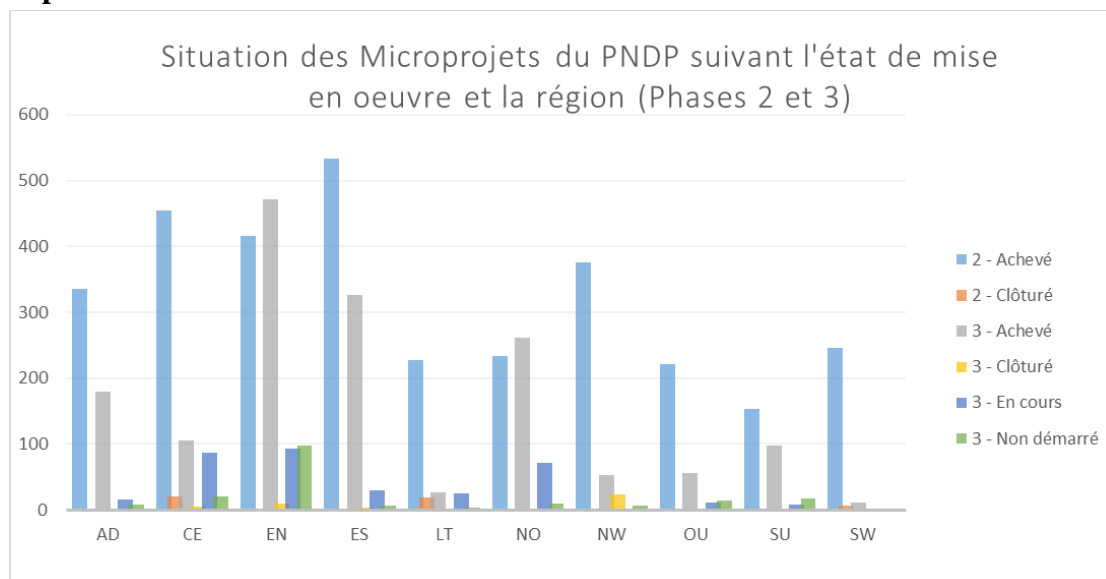
Région	Etat de mise en œuvre	Volume en décembre 2018						Volume en décembre 2019						Variation entre 2017 et 2018						Total	Variation globale
		PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III					
		C2D2	IDA	C2D3	IDA	FED	FFU	C2D2	IDA	C2D3	IDA	FED	FFU	C2D2	IDA	C2D3	IDA	FFU	FED		
AD	Achevé	38	297		159			38	297		169	11		0	0	0	10	11	0	21	8
	Clôturé				2						2			0	0	0	0	0	0	0	
	En cours				19	17					9	6		0	0	0	-10	-11	0	-21	
	Non démarré										4	4		0	0	0	4	4	0	8	
CE	Achevé	207	243		23			212	242	2	104			5	-1	2	81	0	0	87	74
	Clôturé	20	2		1			19	1		5			-1	-1	0	4	0	0	2	
	En cours	5		1	83					34	52			-5	0	33	-31	0	0	-3	
	Non démarré				32					19	1			0	0	19	-31	0	0	-12	
EN	Achevé	394	22		226	14	6	394	22		388	40	43	0	0	0	162	26	37	225	223
	Clôturé										2		7	0	0	0	2	0	7	9	
	En cours				159	23	12				66	25	2	0	0	0	-93	2	-10	-101	
	Non démarré				4	2	2				63	35		0	0	0	59	33	-2	90	
ES	Achevé	356	177		178	38		356	177		240	86		0	0	0	62	48	0	110	26
	Clôturé										3			0	0	0	3	0	0	3	
	En cours				46	49					10	19		0	0	0	-36	-30	0	-66	
	Non démarré				12	15						6		0	0	0	-12	-9	0	-21	

Région	Etat de mise en œuvre	Volume en décembre 2018						Volume en décembre 2019						Variation entre 2017 et 2018						Total	Variation globale
		PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III					
		C2D2	IDA	C2D3	IDA	FED	FFU	C2D2	IDA	C2D3	IDA	FED	FFU	C2D2	IDA	C2D3	IDA	FFU	FED		
LT	Achevé	146	82		14			146	82	6	20			0	0	6	6	0	0	12	27
	Clôturé	18						18					0	0	0	0	0	0	0		
	En cours			1	4					12	13			0	0	11	9	0	0	20	
	Non démarré			6	2					2	1			0	0	-4	-1	0	0	-5	
NO	Achevé	151	82		187	10		151	82		227	35		0	0	0	40	25	0	65	70
	Clôturé												0	0	0	0	0	0	0		
	En cours				37	5				18	53		0	0	0	-19	48	0	29		
	Non démarré				16	17				2	7		0	0	0	-14	-10	0	-24		
NW	Achevé	223	152	23	19			223	152	32	20			0	0	9	1	0	0	10	8
	Clôturé									19	5			0	0	19	5	0	0	24	
	En cours			17	3								0	0	-17	-3	0	0	-20		
	Non démarré			12	1					4	3			0	0	-8	2	0	0	-6	
OU	Achevé	88	133	25	14			88	133	37	19			0	0	12	5	0	0	17	25
	Clôturé												0	0	0	0	0	0	0		
	En cours			15	2					3	8			0	0	-12	6	0	0	-6	
	Non démarré										14			0	0	0	14	0	0	14	
SU	Achevé	38	115	15	48			38	115	40	58			0	0	25	10	0	0	35	20
	Clôturé												0	0	0	0	0	0	0		
	En cours			22	6					6	2			0	0	-16	-4	0	0	-20	
	Non démarré			8	4					16	1			0	0	8	-3	0	0	5	
SW	Achevé	88	157		7			88	158	2	9			0	1	2	2	0	0	5	-21
	Clôturé							6			1			6	0	0	1	0	0	7	
	En cours				4					1			0	0	0	-3	0	0	-3		
	Non démarré	6		17	8					1			-6	0	-17	-7	0	0	-30		
Ensemble	Achevé	1 729	1 460	63	875	62	6	1 734	1 460	119	1 254	172	43	5	0	56	379	110	37	587	460
	Clôturé	38	2	0	3	0	0	43	1	19	18	0	7	5	-1	19	15	0	7	45	
	En cours	5	0	56	363	94	12	0	0	55	179	103	2	-5	0	-1	-184	9	-10	-191	
	Non démarré	6	0	43	79	34	2	0	0	41	90	52	0	-6	0	-2	11	18	-2	19	
	Total	1 778	1 462	162	1 320	190	20	1 777	1 461	234	1 541	327	52	-1	-1	72	221	137	32	460	

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

Globalement, il ressort de l'exploitation du tableau que toutes les régions, à l'exception de celle du Sud-Ouest, ont connu une hausse de l'effectif de leurs microprojets réalisés avec l'appui du PNDP : soit **8** microprojets pour l'Adamaoua, **74** pour le Centre, **223** pour l'Extrême-Nord, **26** pour l'Est, **27** pour le Littoral, **70** pour le Nord, **8** pour le Nord-Ouest, **25** pour l'Ouest, et **20** pour le Sud. A contrario, la région du Sud-ouest connaît une baisse de son effectif de microprojets, soit un nombre de **21** microprojets, qui peut s'expliquer par le fait qu'au regard du contexte sociosécuritaire, il a été procédé à l'annulation des conventions relatives à ces microprojets, de concert avec les Maires des communes concernées.

Figure 2 : Situation des microprojets du PNDP suivant l'état de mise en œuvre, la région et la phase

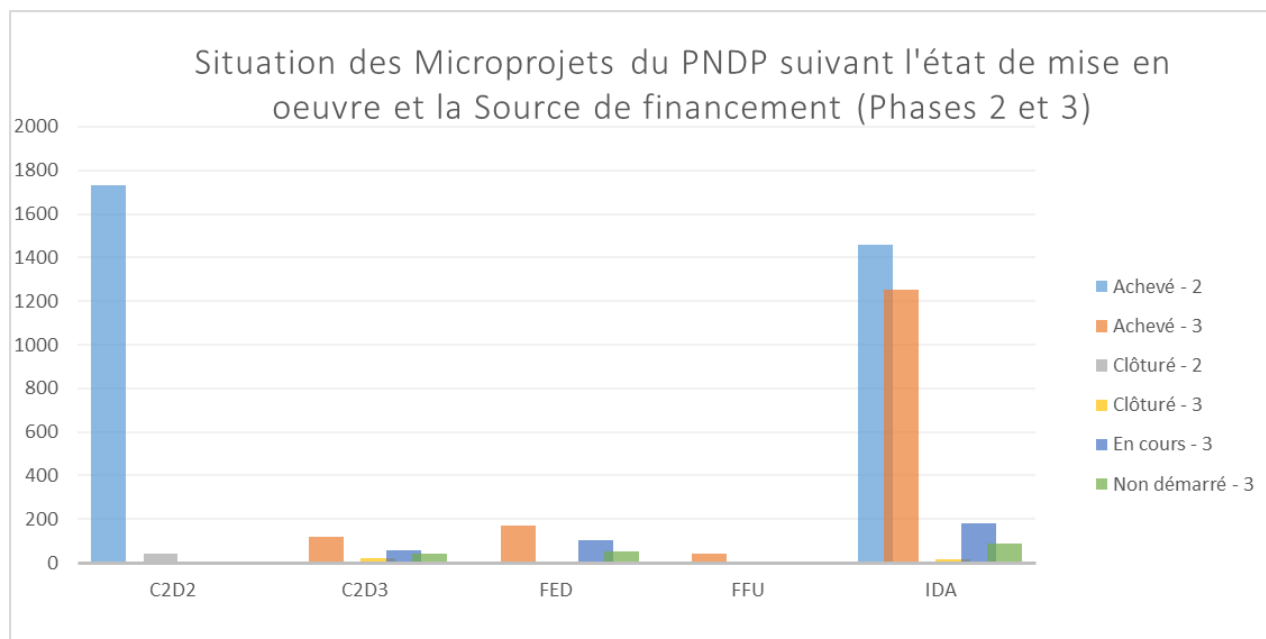


Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

Une analyse approfondie de la figure 2 ci permet également d'observer que la région de l'Extrême-Nord regorge toujours du plus grand nombre de microprojets (**671**) financés au cours de la 3^{ème} phase du PNDP, suivie dans l'ordre des régions de l'Est (**364**), du Nord (**342**), du Centre (**217**) et de l'Adamaoua (**205**), du Sud (**123**), du Nord-Ouest (**83**), de l'Ouest (**81**), du Littoral (**54**) et du Sud-Ouest (**14**). S'il demeure observé comme en 2018, que les régions non soumises au principe de mobilisation d'une contribution par les communes pour l'exécution des microprojets demeurent en tête du classement, soient les régions du septentrion et celle de l'Est, la région du Centre s'y trouve aussi depuis 2018, elle qui regorge du plus grand effectif de communes du Pays (70 communes) et dont les communes sont quant à elles, soumises à la mobilisation de ladite contribution. La région du Sud-Ouest apparaît ainsi comme celle subissant de plein fouet les conséquences de la crise sociosécuritaire, avec le plus faible effectif de microprojets financés au cours de la 3^{ème} phase, soit un nombre de **14** microprojets.

S'agissant de la source de financement, le financement IDA de la Banque mondiale détient toujours le plus grand nombre de microprojets dans le portefeuille du PNDP au cours de cette troisième phase avec un total à ce jour de **1 541** microprojets. Il est suivi du FED dont le portefeuille s'établit au terme de l'année 2019 à un total de **327** microprojets financés, ensuite du C2D de troisième génération qui voit le nombre de ses projets financés s'élever à **234** microprojets, et enfin du FFU avec **52** microprojets, soit les **20** microprojets de l'opération HIMO 2 et les microprojets annexes dont notamment les travaux confrontatifs.

Figure 3 : Situation des microprojets suivant le bailleur et l'état de mise en œuvre



Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

La répartition des microprojets par secteur (voir tableau 10 et figure 4) permet d'observer qu'au terme de l'année 2019, le secteur de l'eau et de l'assainissement demeure le plus sollicité dans le cadre des interventions du Programme. Il s'est d'ailleurs enrichi de **290** microprojets en 2019. Ce secteur est suivi dans l'ordre décroissant de l'éducation qui s'est quant à lui enrichi de **108** nouveaux microprojets, des infrastructures de développement économique ou IDE enrichis de **4** nouveaux microprojets, du secteur agropastoral concerné en 2019 par les cas de microprojets annulés, et du transport qui connaît une augmentation de 10 microprojets. Ensuite, viennent, le secteur de la santé qui s'est enrichi de **16** nouveaux microprojets en 2019, de la formation (aucun nouveau microprojet en 2019), de l'électrification avec un nombre de **32** nouveaux microprojets et des sports, tourisme et loisirs qui voit émerger **23** nouveaux microprojets. On ne dénombre toujours que **4** microprojets dans le secteur de la promotion de la femme et **13** dans celui de la Gestion des Ressources Naturelles (y compris les projets de l'opération REDD +). Ces secteurs restent ainsi les moins sollicités dans le cadre de la deuxième et de la troisième phase du PNDP.

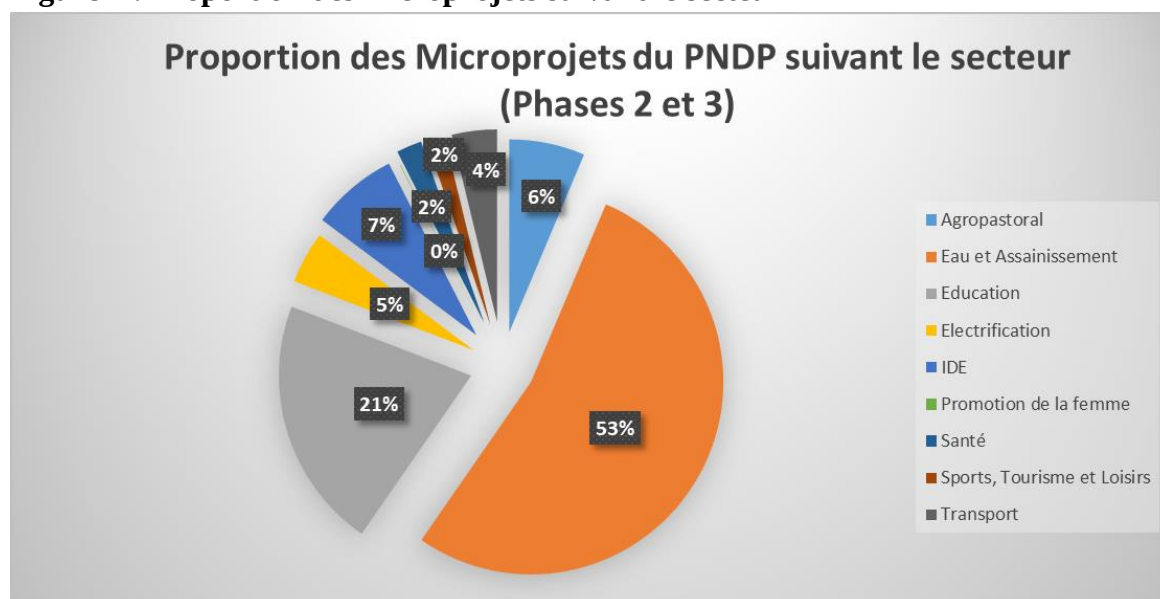
Tableau 10: Evolution entre décembre 2018 et juin 2019 du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3) du PNDP selon le secteur et le bailleur

Secteur	Volume en décembre 2018					Volume en décembre 2019					Variation entre 2017 et 2018				
	C2D	IDA	FFU	FED	Total	C2D	IDA	FFU	FED	Total	C2D	IDA	FFU	FED	Total
Agropastoral	152	111	10	17	290	130	100	21	16	267	-22	-11	11	-1	-23
Eau et Assainissement	1046	1223		110	2 379	1110	1355	18	186	2 669	64	132	18	76	290
Education	275	784		37	1 096	278	834		92	1 204	3	50	0	55	108
Electrification	43	102		1	146	56	117		5	178	13	15	0	4	32
Formation		184			184		184			184	0	0	0	0	0
GRN	13				13	13				13	0	0	0	0	0
IDE	264	147		11	422	272	143		11	426	8	-4	0	0	4
Promotion de la femme	1	3			4	1	3			4	0	0	0	0	0
Santé	32	134		3	169	33	144		8	185	1	10	0	5	16

Secteur	Volume en décembre 2018					Volume en décembre 2019					Variation entre 2017 et 2018				
	C2D	IDA	FFU	FED	Total	C2D	IDA	FFU	FED	Total	C2D	IDA	FFU	FED	Total
Sport et loisirs	17	23		2	42	23	38		4	65	6	15	0	2	23
Transport	97	77	10	3	187	95	84	13	5	197	-2	7	3	2	10
Total	1 940	2 788	20	184	4932	2 011	3 002	52	327	5 392	71	214	32	143	460

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

Figure 4 : Proportion des microprojets suivant le secteur



Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

II.1.4 EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES PYGMÉES

Les activités du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) se sont poursuivies au cours de l'année avec la mise en œuvre des 37 Plans d'actions validés. Les composantes « éducation », « santé » et « agriculture » sont demeurées prioritaires dans les actions entreprises.

Au terme de cette année 2019, les principales actions enregistrées dans le cadre du PDPP se présentent comme suit :

- ❖ Dans la composante « éducation », **1 736** enfants ont bénéficié d'un appui en fournitures et manuels scolaires. En 2019, **8** enfants ont été formés ou sont en cours de formation dans les écoles professionnelles aux métiers de l'enseignement, de la santé, des eaux et forêts, des travaux publics et de la police (portant à **22** le nombre total d'enfants formés dans le cadre du PDPP) ;
- ❖ Dans la composante « citoyenneté », **1 194** actes de naissance ont été établis principalement à travers les systèmes d'enregistrement des naissances mis en place. **Quatre vingt dix (90)** leaders BBBB sont représentés dans les instances de décision au niveau local. Une évaluation de l'opération d'accompagnement dans le département de la Boumba et Ngoko

pour améliorer cette représentativité a permis de constater la défaillance du REPALEAC. Cette action sera portée par les chefs SASO sur la base du guide à la citoyenneté, finalisé au cours de l'année ;

- ❖ La composante « santé » a contribué en 2019 à la formation de **260** accoucheuses traditionnelles et à l'intervention auprès de **5 188** BBBB pendant les descentes de stratégie avancée ;
- ❖ S'agissant de la composante « agriculture » et la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux », plus de **480 ha** de superficie sont valorisés par les BBBB dans les trois régions de mise en œuvre (Centre, Est et Sud).

Un bilan spécifique du niveau de consommation des allocations PDPP a été fait en décembre 2019 et a permis d'avoir la situation financière ci-après :

- Allocation totale : **huit cent cinquante-deux millions (852 000 000) de Francs CFA** ;
- Montant total déjà mobilisé : **sept cent quatre-vingt-dix millions deux cent douze mille trois cent soixante-huit (790 212 368) Francs CFA** ;
- Solde à mobiliser et à programmer en 2020 : **soixante-et-un million sept cent quatre-vingt-sept mille six cent trente-deux (61 787 632) Francs CFA**.

II.2 MISE EN OEUVRE DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES (Hors PDPP)

La mise en œuvre des opérations spécifiques, qui participent également de l'appui au développement local et bénéficient des allocations, gérées directement par la Coordination Nationale du Programme, s'est poursuivie au cours de l'année 2018. Il s'agit des opérations REDD+ et Radios communautaires dont les délais de mise en œuvre ont par ailleurs été repoussés au 30 juin 2020, et au 20 juin 2019 pour HIMO.

II.2.1 OPÉRATION REDD+

L'opération de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) menée dans le cadre du PNDP a pour objectif de : (1) contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère en charge de l'Environnement (MINEPDED) et (2) enrayer efficacement, sur une zone donnée et délimitée, les dynamiques de déforestation et/ou de dégradation forestière afin de booster le développement local par des activités pertinentes de production et de conservation, et éventuellement valoriser les résultats obtenus sur les marchés du carbone. Cette opération, dont le coût est de **1,9 milliards de Francs CFA sur fonds C2D**, couvre toutes les 05 zones agro-écologiques (ZAE) du Cameroun (ZAE de forêt humide à pluviométrie monomodale, ZAE de forêt humide à pluviométrie bimodale, ZAE des hauts plateaux, ZAE des hautes savanes guinéennes, ZAE soudano-sahélienne).

En 2019, le projet REDD+ de la commune de Meiganga dont la convention de financement tripartite PNDP – Commune de Meiganga – MINFOF a démarré avec la signature le 23 septembre 2019. L'équipe du Projet a été recrutée et les outils de mise en œuvre sont en cours de finalisation. Il convient de rappeler que les 05 autres projets REDD+ ont été effectivement mis en œuvre depuis le 27 octobre 2017, pour un montant total de **huit cent soixante-trois millions trois cent trente-huit mille deux cent soixante-trois (863 338 263) Francs CFA**. Les activités retenues pour ces projets pilotes, sont achevées pour les communes de Pitoa, Lagdo, et Yoko et se poursuivent pour les groupements Tiko-Limbé et Bana-Bangou-Bangangté. Pour les activités en cours, il s'agit respectivement la construction de 11 hangars (abris) pour les fumoirs améliorés construits dans les villages bénéficiaires de Tiko ainsi que de Limbé 3 et la validation du plan d'aménagement de la réserve forestière de Bapouh Bana.

Globalement, ces projets pilotes ont permis (i) le reboisement de plus de **450 000 plants forestiers** sur plus de **3 000 hectares** dans des espaces sécurisés au Nord, à l'Ouest et au Sud-Ouest. Cette opération de reboisement a mobilisé plus de **1 300 personnes avec 30% de femmes**, qui ont perçu une enveloppe de plus de **cent millions (100 000 000) de Francs CFA** ; (ii) la construction de **sept (07)** forages à énergie solaire dans le Nord pour les besoins domestiques et pastoraux, (iii) la construction de **quinze (15)** fumoirs améliorés avec **105** personnes formées à leur utilisation et la distribution de **1 500** foyers améliorés dans les zones du projet, (iv) l'élaboration des outils de planification et de gouvernance, notamment un plan d'utilisation et de gestion durable des terres dans la commune de Yoko ; deux plans d'aménagement pour la forêt communale de Yoko et la réserve forestière Bapouh-Bana , (v) la mise en valeur de plus de **150 ha** y compris des champs fourragers, grâce aux intrants (semences, équipements, etc.) et à la formation en agroforesterie (vi) la formation de plus de **300** agriculteurs en vue de l'adoption de bonnes pratiques agricoles, etc.

Au cours de l'année 2019, les communes/groupements de communes (bénéficiaires) ont débuté la mise en œuvre des actions de pérennisation sous financement propre des communes, sur la base des plans de pérennisation élaborés et validés de concert avec le Programme. Certains partenaires se sont déjà positionnés, à l'instar du Centre Technique de la Foresterie Communale (CTFC) à travers son projet « **Reboisement 1400** » financé par l'Union Européenne, pour accompagner quelques actions de pérennisation.

Un atelier de restitution des résultats de l'étude sur la capitalisation des acquis de la Composante REDD+ a été organisé le 30 octobre 2019. Le rapport est disponible et met en évidence les éléments pertinents, les résultats, les meilleures pratiques et les leçons tirées du processus de développement des projets pilotes à capitaliser dans le cadre des processus REDD+ et changements climatiques aussi bien au Cameroun, qu'à l'international. Déjà, les premiers enseignements, issus du développement des documents de projets des projets pilotes REDD+ à savoir l'élaboration des notes d'idée de projet (NIP) et les études de faisabilité, ainsi que l'élaboration des documents descriptifs de projet (DDP), ont été capitalisés dans la stratégie nationale REDD+ qui a été validée en juin 2018 par le Comité de pilotage (COPIL) des activités REDD+.

La GIZ ProPFE s'est engagée à accompagner la NIP du groupement de communes Belabo-Doume-Diang (BDD) développée et financée avec l'appui du PNDP. A cet effet, l'étude de

faisabilité a été lancée à Belabo en date du 16 au 17 avril 2019. Après les travaux de collecte de données sur le terrain, le rapport d'étude de faisabilité et le document descriptif de projet ont été présentés et validés par les représentants des communes concernées et le MINEPDED au cours d'un atelier de restitution tenu les 11 et 12 décembre 2019 dans la salle communale de Bélabo. Conformément à la procédure en vigueur, les documents finaux intégrant les observations dudit atelier seront présentés au Comité de Pilotage des activités REDD+ pour une validation nationale.

Enfin, en 2019, en vue de pérenniser et amplifier les acquis actuels, le Programme a procédé à l'élaboration des supports de communications à l'instar des plaquettes de présentation des résultats des projets pilotes REDD+ d'une part, et au développement d'une note conceptuelle sur la base des 05 projets pilotes REDD+, en vue de rechercher des financements additionnels.

Concernant les perspectives pour l'année 2020, il est envisagé :

- La finalisation des dernières activités résiduelles ;
- La mise en œuvre du projet pilote de la commune de Meiganga, tout en garantissant le CLIP et en veillant à la mise en place du dispositif MNV ;
- Le suivi des plans d'action de pérennisation par les bénéficiaires des 5 projets pilotes REDD+ ;
- La poursuite du plaidoyer et opérations de recherche des ressources additionnelles, pour soutenir les dynamiques en cours.

II.2.2 OPÉRATION HIMO

Le Gouvernement met en œuvre, depuis 2015, le Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT) élaboré par le MINEPAT. Ce programme a pour objectif de promouvoir le développement de l'économie locale des communes cibles à travers la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures socio-économiques et, à contribuer à l'insertion des jeunes désœuvrés par la création d'emplois durables, dans la partie septentrionale du Cameroun marquée par la sévérité du climat et l'insécurité engendrée par les attaques terroristes.

Pour atteindre cet objectif, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) a développé avec l'appui de l'AFD, depuis novembre 2015, une approche de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) pour la réalisation des projets prévus dans les plans communaux de développement et inscrits dans le PRODAT.

Dans le cadre de la première phase de cette approche (HIMO1) sur financement C2D2, un montant de **3,2 milliards de Francs CFA** a été mobilisé et les interventions ont ciblé 11 communes. Au 31 décembre 2019, les résultats suivants ont été obtenus :

- 11 projets d'infrastructures réalisés pour **2 024 226 909 Francs CFA** dans les communes de Hina, Moutourwa, Mindif, Guidiguiss, Wina, Gobo, Bourha, Mokolo, Petté, Kaélé et Kar Hay ;
- un montant total de **737 238 355 Francs CFA** a été payé aux jeunes travailleurs ;
- 04 pistes de désenclavement des bassins de production d'un linéaire de **23 km**, **07** mares pastorales d'une capacité totale de **121 459 m³** de volume d'eau pour l'abreuvement des animaux et **07** forages équipés de châteaux construits d'un volume de **140m³** pour l'alimentation en eau potable des populations ;
- **1955** jeunes ont été employés dont **634** femmes. Parmi ces jeunes, **1 913** jeunes ont été formés et démarrés une activité économique ;
- **4 735** séances de sensibilisation effectuées au près des jeunes ouvriers sur l'approche HIMO et d'autres thèmes tels que le civisme, la cohésion sociale, les MST - SIDA, le vivre ensemble etc.) ;
- **596** jeunes ont été initiés à l'alphabétisation fonctionnelle ;
- La signature de la convention de partenariat avec le Programme AFOP pour l'appui à la formation et au coaching de jeune. Ladite signature a permis de créer une synergie entre les programmes financés par l'AFD.

En ce qui concerne la 2^e phase de cette opération, il faut de prime abord noter qu'à la suite des premiers résultats de la phase pilote de l'opération HIMO, le Gouvernement a signé le 20 décembre 2016 avec l'AFD une convention de financement d'un montant de **6 559 570 000 Francs CFA** pour l'extension des activités de l'opération dans 20 nouvelles communes de la Région de l'Extrême-Nord, grâce à la mobilisation des ressources FFU de l'Union Européenne. En termes de résultats escomptés, la mise en œuvre de la phase 2 devrait permettre de : (1) créer 3500 emplois et d'insérer 2500 jeunes ; (2) réhabiliter au moins 80 km de route et (3) mobiliser et stocker au moins 10 000 m³ de volume d'eau. S'agissant de cette deuxième phase de l'opération, le Programme a enregistré les résultats suivants au 31 décembre 2019 :

- **20** projets d'infrastructures réalisés dans les communes concernées ;
- **1 215 849 518 Francs CFA** ont été payés aux jeunes travailleurs ;
- **105 km** de routes réhabilitées pour le désenclavement des bassins de production
- **158 798 m³** de volume disponible pour l'abreuvement des animaux et l'alimentation des populations ;
- **4 249** jeunes ont été employés dont **1 479** femmes. Parmi ces jeunes, **4 102** ont été formés et **3 907** ont démarré une activité économique à leur propre compte ;
- **5 309** séances de sensibilisation effectuées sur l'approche HIMO et d'autres thèmes tels que le civisme, la cohésion sociale, les MST - SIDA, le vivre ensemble, etc.) ;
- **715** jeunes ont été initiés à l'alphabétisation fonctionnelle ;
- **184** personnes (communes, services déconcentrés, acteurs du secteur privé et ONGs) ont vu leurs capacités renforcées sur les approches HIMO ;
- Une convention de partenariat avec la MIPROMALO pour l'appui à la formation des jeunes dans le cadre de la construction d'un magasin de stockage des produits agricoles à Djagalaye dans la commune de Maroua 1er.

Tableau 11: Microprojets HIMO par Coût de réalisation (en FCFA), Montant de la main d'œuvre (en FCFA) et Nombre d'emplois générés

Communes	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
11 communes (Mindif, Moutouwa, Hina, Wina, Guidiguis, Gobo, Mokolo, Bourrha, Kar hay, Kaélé et Pété)	4 projets de routes et 7 projets de mare	Achevés et réceptionné définitivement	1 697 464 915	2 024 226 912	430 123 746	2300	1955
20 communes (Bogo, Dargala, Datcheka, Dziguilao, Gazawa, Gueme, Guere, Kai Kai, Koza, Maroua1er, Maroua 2, Maroua3, Meri, Mogodé, Mourvoulaye, Ndoukoula, Roua, Tokombere, Touloum et Yagoua)	10 projet de routes, 9 projets de Mare et 1 projet d'un Magasin de stockage	Achevé et réceptionné provisoirement	3 409 303 095	3 848 963 617	1 215 849 518	4715	4249
			5 106 768 010	5 873 190 529	1 645 973 264	7 015	6 204

Source : Données d'activités de l'opération HIMO au 31 décembre 2019

Le Crédit du sahel (CDS) a procédé à la paie des ouvriers tous les samedis conformément aux engagements prévus dans la convention de partenariat PNDP/CDS. Le tableau 12 ci-dessous présente de manière cumulée la situation des montants payés en espèces et mobilisés sous forme d'épargne.

Tableau 12: Situation de la paie des ouvriers recrutés dans les chantiers HIMO (semaine du 31 décembre 2019)

N°	Communes	Montants prévisionnel	Montants payés en espèces	Montants Epargnés	Montants totaux payés
FINANCEMENT C2D2					
1	11 communes (Mindif, Moutouwa, Hina, Wina, Guidiguis, Gobo, Mokolo, Bourrha, Kar hay, Kaélé et Pété)	452 213 034	288 015 981	142 107 765	430 123 746
FINANCEMENT FFU					
1	20 communes (Bogo, Dargala, Datcheka, Dziguilao, Gazawa, Gueme, Guere, Kai Kai, Koza, Maroua1er, Maroua 2, Maroua3, Meri, Mogodé, Mourvoulaye, Ndoukoula, Roua, Tokombere, Touloum et Yagoua)	1 217 449 804	862 884 024	352 965 494	1 215 849 518
TOTAL		1 669 662 838	1 150 900 005	495 073 259	1 645 973 264

Source : Données d'activités de l'opération HIMO au 31 décembre 2019

D'autres activités d'accompagnement en lien avec l'ingénierie sociale ont été menées par l'ONG CARE dans les communes de l'opération HIMO I. Par ailleurs, dans le cadre de la seconde phase de l'opération HIMO, cette ONG a assuré la coordination des activités de six ONGs locales dont cinq s'occupaient du volet mobilisation et sensibilisation, et une du volet formation et insertion. Les domaines touchés dans les communes où les microprojets sont déjà achevés, sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13: Domaines d'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération HIMO en vue de leur insertion socio-professionnelle

Sites		Domaines d'accompagnement				
		AVEC	Sensibilisation	Profilage	Formation	Insertion
HIMO1 C2D2						
11 communes (Mindif, Moutouwa, Hina, Wina, Guidigu, Gobo, Mokolo, Bourrha, Kar hay, Kaélé et Pété)	Hommes	1 002	46 613	1 352	1 262	1 262
	Femmes	646	30 753	639	651	651
	Total	1 648	77 366	1 991	1 913	1 913
HIMO2 FFU						
20 communes (Bogo, Dargala, Datcheka, Dziguilao, Gazawa, Gueme, Guere, Kai Kai, Koza, Maroua1er, Maroua 2, Maroua3, Meri, Mogodé, Mourvoulaye, Ndoukoula, Roua, Tokombere, Touloum et Yagoua)	Hommes	954	70 737	2 621	2 600	2 483
	Femmes	619	46 808	1 531	1502	1 424
	Total	1 573	117 545	4 152	4 102	3 907
Total Himo1et2		3 221	194 911	6 143	6 015	5 820

Source : Données d'activités de l'opération HIMO au 31 décembre 2019

II.2.3 OPÉRATION RADIOS COMMUNAUTAIRES

C'est une opération d'un montant de **1 222 551 000 FCFA (2 445 102 dollars US)**, financée sur fonds C2D2 depuis 2013, avec pour objectifs de : (i) amplifier les efforts de développement des populations rurales et des couches défavorisées des villes, accompagner et faciliter les transformations sociales et les changements de comportement dans le sens de la promotion du développement local ; (ii) contribuer à améliorer la cohésion sociale et (iii) impulser la mise en œuvre de la décentralisation et d'un développement local durable par les échanges et la promotion de bonnes pratiques. Ce projet se décline en deux sous-volets (voir tableau 15) dont l'un portant sur la création de 12 nouvelles radios communautaires pour un montant de **999 571 000 FCFA (1 999 142 \$US)** incluant la contrepartie nécessaire à la mise en conformité des bâtiments devant abriter les radios et l'autre sur la réhabilitation de 08 radios communautaires pour un montant de **225 000 000 FCFA (450 000 \$US)**. La réhabilitation des 8 radios est achevée et tout le personnel desdites radios a été formé. Quant à la création des radios, le processus est achevé dans les 12 communes bénéficiaires. Lors du processus de sélection, certains bénéficiaires pressentis n'ont pas été retenus pour un certain nombre de raisons. Des radios réhabilitées, pour des questions de gouvernance et aussi parce que les besoins exprimés dépassaient l'enveloppe allouée ; des communes qui étaient déjà bénéficiaires d'un financement de l'UNESCO.

Tableau 14: Communes sélectionnées dans le cadre de la création/réhabilitation des radios communautaires selon la région

N°	Région	Création de radios communautaires		Réhabilitation de radios communautaires	
		Commune	Fait (oui/non)	Radio/Commune	Fait (oui/non)
1	Adamaoua	Galim-Tignere	Oui	Radio Campus de Dang (Ngaoundéré III)	Oui

N°	Région	Création de radios communautaires		Réhabilitation de radios communautaires	
		Commune	Fait (oui/non)	Radio/Commune	Fait (oui/non)
2	Centre	Messondo	Oui	Aucune	
		Endom	Non	Aucune	
3	Est	Atok	Oui	Radio Communautaire de Mbang (Mbang)	Oui
		Angossas	Oui		
4	Extrême-nord	Aucune		Radio Communale de Tchatibali (Tchatibali)	Oui
				Radio Labar (Maga)	Oui
				Radio rurale Dana (Yagoua)	Oui
5	Littoral	Aucune		Radio Maria (Edéa)	Oui
6	Ouest	Magba	Oui	Dschang University Radio (Dschang)	Oui
7	Nord	Pitoa	Oui	Radio Fm Demsa (Gashiga)	Oui
8	Nord-Ouest	Nkor	Oui	Aucune	
		Wum	Oui		
9	Sud	Olamze	Oui	Aucune	
10	Sud-Ouest	Bangem	Oui	Aucune	
		Alou	Oui	Aucune	

Source : Données d'activités de l'opération radios communautaires au 31 décembre 2019

La procédure de recrutement d'un consultant pour la conduite de l'évaluation s'est finalisée au début du mois de janvier 2019, et le consultant a mené l'évaluation dans l'ensemble des radios. Il a d'ores et déjà transmis le rapport définitif de l'évaluation.

II.2.4 OPÉRATION ASGIRAP

Cette opération vise la réduction et prévention des conflits locaux (agrosylvopastoraux) dans le Cameroun septentrional et améliorer la résilience aux changements climatiques et économiques. Le PNDP est l'opérateur chargé de la mise en œuvre de la composante 1 de cette opération, dont l'objet est l'appui aux instances de concertation spatiale au niveau communal et villageois. Au cours de l'année 2019, cette opération a connu :

- ❖ La poursuite de la légalisation des cadres de concertation avec la signature de **15** arrêtés municipaux pour les CCC et l'obtention des arrêtés pour **107** CVC ;
- ❖ La poursuite du processus de sécurisation d'environ **1 030** Km de piste à bétail, **12 122** Ha de zone de pâturage et **8 445** ha de zones agricoles ;
- ❖ Le bornage de **1 300** km de piste à bétail ;
- ❖ La poursuite des activités de protocadastre dans 9 communes : **06** cartes des grandes zones d'affectation des terres des villages de Pitoa et Lagdo ont été produites puis validées au niveau villageois, ensuite communal et préfectoral, **560** parcelles (**500** dans le Nord et **60** dans l'Extrême-Nord) ont été inventoriées puis enregistrées dans une base de données des usages agricoles villageois, **27** contrats entre propriétaires et utilisateurs ont déjà été enregistrés à Doyang dans la Commune de Mindif ;
- ❖ Le renforcement des capacités des membres des différents comités.

CHAPITRE 3 : APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

A travers la composante 2, le Programme appuie le processus de décentralisation, tandis que son pilotage est assuré à travers la composante 3 dédiée à la coordination, à la gestion, au suivi-évaluation et à la communication.

III.1 APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

Dans le cadre de la décentralisation, les actions du Programme s'orientent notamment vers : la réalisation des études ayant pour objectif de renforcer le dispositif institutionnel en place ; des activités visant le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de la bonne gouvernance au niveau local ; et l'amélioration de la gestion des finances publiques locales.

III.1.1 APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

L'accompagnement de la décentralisation repose sur un dispositif institutionnel qui requiert l'élaboration et l'adoption des textes réglementaires, ainsi que des actions d'appui à la mise en œuvre de la décentralisation. Tout au long de l'année 2019, le PNDP a poursuivi l'accompagnement des communes dans l'actualisation de leurs plans communaux de développement, particulièrement en ce qui concerne le diagnostic participatif et les phases d'accompagnement à la mise en œuvre des mesures/solutions endogènes par les communautés.

Par ailleurs, le PNDP a pris une part active aux premières « assises générales de la commune », organisées par le MINDDEVEL les 06 et 07 février 2019 à Yaoundé, qui ont permis de faire le point sur l'état global d'avancement du processus de la décentralisation au Cameroun. Le PNDP était membre des différentes commissions mises en place par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, en vue de la préparation de cet important évènement. A ce titre, il a apporté un appui technique, matériel et financier, pour la réussite de cette activité, au terme de laquelle d'importantes recommandations ont été adoptées.

Il faut également relever que sur instruction du Président de la République, un Grand Dialogue National (GDN) inclusif s'est tenu du 30 septembre au 04 octobre 2019, en vue d'apporter des réponses aux préoccupations des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi qu'à celles des autres régions, à travers notamment la participation de représentants des différentes couches sociales issues de ces différentes zones. Ce dialogue s'est articulé autour de thèmes, tels que : le bilinguisme, la diversité culturelle et la cohésion sociale, la reconstruction et le développement des zones touchées par le conflit, le retour des réfugiés et des personnes déplacées, le système éducatif et judiciaire, la décentralisation et le développement local, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants, le rôle de la diaspora dans le développement du pays, etc. En matière de décentralisation et de développement local, la mise en œuvre des conclusions de ce GDN a notamment débouché sur la promulgation de la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) consacrant entre autres un statut spécial aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et un transfert accru de ressources

financières aux CTD (une fraction d'au moins 15% des recettes budgétaires annuelles de l'Etat). Compte tenu de l'émergence de ce nouveau dispositif juridique, le PNDP devrait poursuivre en les densifiant, ses actions de renforcement des capacités des acteurs et élus locaux.

En outre, il convient de noter que dans le cadre de cette composante, le PNDP en vue de la mise en place de son volet agropastoral, réalise l'étude sur la définition d'une nouvelle ingénierie de planification et de programmation s'appuyant sur une approche territoriale et des diagnostics filières/bassins de production. L'enjeu de cette étude est de définir une nouvelle ingénierie de planification territoriale et de programmation des investissements, complémentaire à celle des Plans Communaux de Développement (PCD), dans une logique d'appui au développement économique/aménagement du territoire qui conduira à la mise en place du volet agro-pastoral avec des investissements dédiés. Lancée le 1^{er} novembre 2018, l'étude a connu d'importants retards, expliquant sa poursuite en 2019. Elle se déroule en trois phases bien distinctes, à savoir : (i) une phase conceptuelle donnant lieu à la proposition d'une ingénierie de concertation/planification/priorisation et mise en œuvre des investissements sur le territoire, dans une optique de développement économique local et d'appui aux filières de production agrosylvopastorale ; (ii) une phase expérimentale visant à tester la méthodologie proposée dans un territoire (bassin de production) donné et (iii) une phase opérationnelle visant à établir le mode opératoire à suivre et le plan de déploiement de cette méthodologie dans la zone du projet.

Des ateliers multi-acteurs se sont tenus du 10 au 22 juin 2019 dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, afin de procéder à la déclinaison ainsi qu'à la validation définitive à l'échelle de chaque Région des différents livrables de la phase conceptuelle de l'étude, sur la base d'une démarche participative impliquant les différents acteurs au développement rural. Le diagnostic préliminaire et le guide méthodologique provisoire de planification territoriale ont fait l'objet d'une présentation participative à l'échelle de chaque Région concernée par le FED, dans le cadre de ces ateliers multi-acteurs de restitution des diagnostics qui ont permis d'enrichir l'analyse par des échanges avec les acteurs de développement. En effet, ces ateliers réunissaient dans chacune des quatre (04) Régions, les Maires, les cadres nationaux et régionaux du PNDP, les responsables des services déconcentrés de l'État : les Délégués Régionaux et Départementaux de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ainsi que les Délégués Régionaux et Départementaux de l'Élevage, Pêche et Industries Animales (MINEPIA), les représentants des professions agricoles (agriculteurs et des éleveurs) et le chef de mission du bureau d'études IDEA CONSULT INTERNATIONAL, en charge de la réalisation de l'étude. De manière spécifique, il s'est agi de : présenter suivant une approche participative le diagnostic préliminaire et le guide provisoire de planification territoriale ; de procéder à l'évaluation des différents livrables de l'étude par les acteurs au développement local sur la base des critères définis dans les documents de référence notamment les TDRs et la note de cadrage de l'étude et de s'assurer de l'adhésion des acteurs/parties prenantes à la méthodologie proposée, ainsi que de requérir leurs avis sur les étapes de la phase conceptuelle de l'étude. Afin d'assurer le suivi de la réalisation de cette étude, le PNDP a mis en place un comité de suivi, composé de responsables du Programme, de représentants du MINEPAT, du MINADER, et de projets partenaires. L'AFD, qui assure la gestion déléguée des fonds FED, finançant la réalisation de ladite étude, est régulièrement conviée aux sessions de ce comité.

La seconde phase de l'étude (phase expérimentale) qui a débuté au cours du mois de juillet 2019 est caractérisée par l'expérimentation de la démarche complète sur le territoire (bassin de production) intercommunal choisi à cet effet, à savoir le Département du Mbéré dans la Région de l'Adamaoua, qui compte quatre (04) Communes : les communes de Dir, de Djohong, de Meiganga et de Ngaoui. Cette phase vise à tester et à finaliser l'ingénierie proposée avec la réalisation des diagnostics territoriaux/filières plus spécifiques en amont de la planification et de l'identification de projets agricoles intégrés intercommunaux éligibles, regroupés dans un Plan Territorial de Développement Agricole (PTD) pilote élaboré par le bureau d'études en charge de l'étude.

Dans le cadre général du suivi de l'étude, une mission d'appui à la préparation du processus de planification territoriale en vue de l'élaboration du Plan Territorial de Développement (PTD) témoin du Département du Mbéré, s'est déroulée du 18 au 22 août 2019, avec pour objectif global d'informer et de préparer les acteurs de développement local à la réalisation de la phase expérimentale de l'étude en vue de l'élaboration du Plan Territorial de Développement (PTD) témoin du Département du Mbéré. Ladite mission a abouti à la redynamisation du Syndicat des Communes du Département du Mbéré, ainsi qu'à la mise en place du Comité de Pilotage du processus d'élaboration du PTD. Du 02 au 11 novembre 2019, une deuxième mission de suivi de l'étude s'est effectuée dans le territoire expérimental du Département du Mbéré. Elle avait pour objectif d'appuyer le Syndicat de Communes et les acteurs au développement local à contribuer, sur la base d'une approche participative, à l'élaboration du Plan Territorial de Développement (PTD) pilote du Département du Mbéré. Elle a abouti à la réalisation des différents diagnostics participatif (diagnostic institutionnel du SYNCOM, diagnostics des bassins de production et des filières retenues) tels que prévus dans le pré-guide méthodologique de planification territoriale élaboré préalablement par IDEA Consult. Malgré le retard observé dans la réalisation de l'étude sur la définition d'une ingénierie de planification territoriale conduite au sein du PNDP, le rapport contenant les résultats obtenus sur le site d'expérimentation (Plan Territorial de Développement), le rapport final présentant les leçons tirées de l'opération pilote et intégrant un plan de déploiement à l'échelle du projet (4 puis 6 régions) et un guide méthodologique finalisé, à visée pédagogique, devant servir à déployer l'approche, sont en cours de finalisation. Ces documents seront soumis à la validation du comité de suivi de l'étude, en vue de mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre du Volet agropastoral, mais également, de déployer la méthodologie aux douze autres départements cibles.

III.1.2 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le renforcement des capacités vise le personnel communal, les élus et les acteurs du processus de décentralisation (CND, CISL, ...) ainsi que ceux qui interviennent dans le développement local tels que les Organismes d'Appui Local (OAL), les équipes pluridisciplinaires, les prestataires de services, afin de rendre efficaces leurs actions de développement. Dans le cadre de la 3^{ème} phase, ce renforcement des capacités repose sur un plan de formation développé par le Programme, validé par les Bailleurs de fonds du Programme en 2016 et actualisé au début du premier semestre 2019.

Le PNDP a ainsi continué de dispenser au cours de l'année 2019 des sessions de formation en rapport avec l'élaboration des budgets communaux, la maintenance des ouvrages hydrauliques, l'élaboration des études de faisabilité et le suivi des chantiers, la planification dans le cadre de la

tenue des ateliers de planification en vue de l'élaboration / actualisation des PCD. La maîtrise d'ouvrage communale est renforcée à travers la consolidation de la base PROADP, organisée par les CRC en collaboration avec les sectoriels et les cadres communaux de développement.

III.1.3 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Le Programme a poursuivi en 2019 comme depuis le début de la troisième phase, l'accompagnement des communes à l'utilisation de l'application Sim_Ba dans les communes où le logiciel a été déployé. Cet accompagnement se traduit par les ateliers trimestriels de mise à jour de la comptabilité des communes et par les missions de supervision sur le terrain. Au 30 juin 2019, la situation du déploiement du logiciel SIM_ba dans les communes est donnée dans le tableau 17 ci-dessous :

Tableau 15: Implémentation du logiciel SIM_Ba

Logiciel	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
SIM_ba											
Communes ayant le logiciel SIM_BA installé	21	70	47	33	34	21	34	40	29	31	360
Communes ayant Saisi le budget 2018	21	49	47	33	23	21	34	40	28	22	318
Communes ayant saisi l'engagement des mandats	21	49	47	31	23	21	28	35	28	22	305
Communes ayant Edité la balance	21	49	47	31	11	20	28	31	28	22	288
Communes ayant présenté leur Compte administratif par les SG	21	49	47	31	14	20	26	31	28	22	289
Communes ayant transmis leurs comptes de gestion (2018) à la CC	16	50	13	17	14	20	3	25	12	6	176

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

L'opération d'installation et de formation des utilisateurs au logiciel de gestion comptable « Sim_ba » s'est poursuivie et l'édition de la balance au 31 décembre 2019 est effective dans près de **96%** des 360 communes. Au regard du faible nombre de communes remplissant l'exigence de dépôt du compte de gestion des communes à la chambre des comptes, le PNDP en synergie avec le MINFI, le MINDDEVEL et la Chambre des Comptes de la Cour Suprême, ont entrepris d'accompagner 150 communes cibles dans l'élaboration et le dépôt de leurs comptes de gestion sur pièces, au cours du second semestre de l'année 2019, étant entendu que la production des comptes sur chiffres est rendue aisée avec SIM_ba. Aussi, le MINFI a initié une opération d'appui aux communes en vue de la production des comptes de gestion, avec la collaboration du MINDDEVEL et du PNDP, ayant contribué à la transmission des comptes de gestion pour **202** communes, soit **56,11%** des communes.

III.2 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le pilotage de la mise en œuvre du Programme est basé sur les activités de coordination, de gestion, de suivi-évaluation et de communication. Il s'agit entre autres : (1) de la prise en charge

du personnel ; (2) du suivi du fonctionnement des organes de mise en œuvre du Programme, notamment, le Comité National d’Orientation et de Pilotage (CNOP) et la Commission Spéciale de Passation des marchés (CSPM) ; (3) du suivi des conventions avec les sectoriels et les partenaires ; (4) de la mise à jour des bases de données dans les 10 Régions ; (5) des missions de supervision des activités tant au niveau régional que national ; (6) de la redéfinition, l’implémentation et l’opérationnalisation de l’architecture du Système de Gestion de l’Information (SGI) ; (7) des ateliers et formations ; (8) des évaluations d’impact environnemental et des audits ; (9) de la gestion des relations publiques par la promotion des activités réalisées et (10) du financement des charges courantes de fonctionnement.

III.2.1 COORDINATION ET GESTION

III.2.1.1 COORDINATION AVEC LA TUTELLE ET COORDINATION INTERNE

La coordination avec la tutelle a été effective au cours de l’année 2019, notamment marquée par : 1) la tenue de la mission de revue à mi-parcours du PNDP 3 sous la supervision du MINEPAT du 21 mai au 07 juin 2019, qui a permis de noter que l’exécution du projet est globalement satisfaisante. Un ensemble de recommandations a été formulées au cours de ladite mission dont le suivi de la mise en œuvre a été assuré tout au long du second semestre 2019 ; 2) la tenue d’une session du CNOP sous la présidence du Secrétaire Général du MINEPAT en date du 02 avril 2019, qui a permis la validation du rapport annuel d’activités du PNDP pour l’année 2018, du plan de travail et budget annuel pour l’année 2019 et des outils techniques de l’édition 2019 du Guichet Performance ; 3) la représentation du MINEPAT dans les instances de mise en œuvre de la troisième édition du guichet performance au niveau national et dans toutes les 10 (dix) Régions. Il s’est agi également pour le Programme de rendre compte au MINEPAT de l’état de mise en œuvre du Programme, et des réunions techniques tenues avec les différents partenaires techniques et financiers, notamment avec la mission de supervision menée par l’AFD au cours du mois de février 2019 et dont l’aide-mémoire a été transmis à Monsieur le Ministre de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire. Enfin, il s’est également agi pour le Programme de rendre compte à la tutelle du démarrage de l’audit financier du Programme au titre de l’exercice 2018, réalisé par le cabinet MAZARS pour l’ensemble des financements du Programme sur la période, y compris les fonds de contrepartie.

Au titre de la coordination interne, les réunions de coordination ont été régulières tant au niveau régional que national. Leur tenue permet de faire le point continu sur l’état d’avancement des activités, de s’assurer du bon fonctionnement des cellules fonctionnelles dans chaque Unité de Gestion du Programme et de renforcer l’esprit d’équipe et la cohésion entre toutes ces cellules. Une mission de supervision s’est déroulée au cours du premier semestre de l’année 2019, soit du 08 au 15 mai 2019, à l’effet de préparer la mission de revue à mi-parcours. Elle a permis à la Cellule Nationale de Coordination de descendre sur le terrain afin de faire le point sur l’état de mise en œuvre du Programme dans les régions et sur les difficultés rencontrées par les CRC. A la suite de cette mission, la mission de revue à mi-parcours, dans sa première articulation, s’est déroulée à travers une descente de terrain dans les régions de l’Adamaoua, de l’Est, du Littoral et de l’Ouest, qui a permis aux équipes de la Banque Mondiale d’apprécier la mise en œuvre des

activités du Programme dans les CRC et dans les communes. La seconde articulation a consisté en la tenue d'un atelier regroupant l'essentiel des parties prenantes au Programme, sous l'égide du MINEPAT, au cours duquel ont été formulées les recommandations relevées plus haut, ayant fait l'objet de mise en œuvre au cours du second semestre 2019.

Sur un autre plan, il faut rappeler que le PNDP bénéficie d'un financement additionnel dans le cadre du Guichet Réfugiés de la Banque Mondiale, lequel constitue une source de financements spécifiques destinés aux gouvernements des pays d'accueil des réfugiés qui s'efforcent de répondre à leurs besoins et ainsi qu'à ceux des populations locales. Le Cameroun, signataire des conventions internationales relatives aux réfugiés, et qui accueille sur son territoire de nombreuses personnes déplacées, est le tout premier pays bénéficiaire du Guichet Réfugiés. Il a ainsi été décidé de la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat et efficace, permettant d'assurer une bonne coordination des actions. A ce titre, quatre projets déjà existants ont été retenus, à savoir le Programme National de Développement Participatif (PNDP), le Projet Filest Sociaux (PFS), le Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé du Cameroun (PRPSS) et le Projet d'Appui à la Réforme de l'Education (PAREC). Il s'agit notamment d'étendre ou d'intensifier, la couverture géographique de ces projets aux communes affectées par l'afflux des réfugiés, de fournir un ensemble de services intégrés (éducation, santé, résilience économique), de mettre un accent sur les questions de genre, de la petite enfance et d'intégrer la réponse au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées, par la prise en compte des besoins supplémentaires liés à la présence des réfugiés, dans les plans communaux de développement des communes concernées.

Dite « approche intégrée », cette approche répond ainsi aux besoins complexes des réfugiés et de leurs communautés d'accueil et propose des solutions intégrées et multisectorielles. Fort de cette approche, la Banque mondiale a donc décidé en mai 2018, d'accorder via le financement IDA 18 nouvellement mis en place, dédié au guichet réfugiés, la somme de **130 millions de dollars US, soit environ 72,4 milliards de Francs CFA**, pour soutenir les efforts du gouvernement camerounais en faveur des réfugiés et des communautés hôtes. Le PNDP bénéficie ainsi de **48 millions de dollars US**, dont **40** sous forme de don et **8** sous forme de crédit. En vue de la mise en œuvre de ce financement additionnel, le PNDP a procédé à l'actualisation de ses différents manuels (exécution, procédures administratives et financières, suivi-évaluation, passation des marchés), au cours d'un atelier tenu à Dschang du 05 au 10 janvier 2019.

Dans le cadre de l'approche intégrée, les quatre projets ont mis en place une plateforme de coordination, avec le principe d'une présidence tournante placée sous la charge des coordonnateurs de chacun de ces projets. Par ailleurs, chaque projet a désigné en son sein un point focal en charge du suivi de la mise en œuvre de l'approche intégrée. Pour le cas du PNDP, le Responsable National en charge du Suivi-Evaluation a été désigné point focal de l'approche intégrée. Les points focaux ont été investis de la mission d'élaboration d'un premier draft de Manuel Commun de Procédures de l'approche intégrée, avec l'appui d'un consultant de la Banque Mondiale. Ce premier draft a été élaboré au cours d'un atelier tenu à Kribi du 12 au 16 mars 2019. A la suite de cet atelier, un ensemble de documents ont également été élaborés par les équipes des quatre projets, avec l'appui du MINEPAT. Ces documents ont fait l'objet d'une validation au cours d'un atelier technique tenu

à Nkolandom du 02 au 05 avril 2019. Les activités du Guichet Réfugiés ont été officiellement lancées par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) le 19 novembre 2019 à Yaoundé. A la suite de ce lancement, la Banque mondiale a transmis ses observations sur le projet de Manuel Commun de Procédures de l'approche intégrée. Les 04 projets ont travaillé au cours du mois de décembre à la prise en compte desdites recommandations, en vue de la transmission de ce document à la Banque mondiale au mois de janvier 2020.

III.2.1.2 RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE

L'effectif du personnel du PNDP au 31 décembre 2019, s'élève à 192 personnes déclinables en **36** fonctionnaires et **156** Privés, **80** Cadres et **112** personnels d'appui, ou encore **62** femmes et **130** hommes.

Tableau 16: Effectif du personnel du Programme

CELLULE	CATEGORIE		TOTAL	QUALITE		TOTAL	SEXE		TOTAL
	Fonctionnaires	Privés		Cadres	Personnel d'Appui		Masculin	Féminin	
CNC	12	45	57	23	34	57	36	21	57
CRC AD	3	9	12	6	6	12	9	3	12
CRC CE	5	14	19	6	13	19	13	6	19
CRC ES	3	10	13	6	7	13	7	6	13
CRC EN	3	16	19	6	13	19	16	3	19
CRC LT	1	9	10	4	6	10	8	2	10
CRC NO	2	12	14	6	8	14	10	4	14
CRC NW	0	12	12	6	6	12	9	3	12
CRC OU	3	10	13	7	6	13	10	3	13
CRC SU	2	11	13	5	8	13	7	6	13
CRC SW	2	8	10	5	5	10	5	5	10
TOTAL	36	156	192	80	112	192	130	62	192

Source : Données des Unités de Gestion du Programme au 31 décembre 2019

L'effectif du personnel utilisé dans le cadre de la composante I de ASGIRAP mise en œuvre par PNDP au 31 décembre 2019, s'élève à **28** personnes déclinables en **01** fonctionnaire et **27** Privés, **03** Cadres et **25** personnels d'appui, ou encore **04** femmes et **24** hommes.

Tableau 17 bis : Effectif du personnel ASGIRAP

CELLULE	CATEGORIE		TOTAL	QUALITE		TOTAL	SEXE		TOTAL
	Fonctionnaires	Privés		Cadres	Personnel d'Appui		Masculin	Féminin	
CNC	12	45	57	23	34	57	36	21	57
CRC AD	3	9	12	6	6	12	9	3	12
CRC CE	5	14	19	6	13	19	13	6	19
CRC ES	3	10	13	6	7	13	7	6	13
CRC EN	3	16	19	6	13	19	16	3	19
CRC LT	1	9	10	4	6	10	8	2	10

CELLULE	CATEGORIE		TOTAL	QUALITE		TOTAL	SEXE		TOTAL
	Fonctionnaires	Privés		Cadres	Personnel d'Appui		Masculin	Féminin	
CRC NO	2	12	14	6	8	14	10	4	14
CRC NW	0	12	12	6	6	12	9	3	12
CRC OU	3	10	13	7	6	13	10	3	13
CRC SU	2	11	13	5	8	13	7	6	13
CRC SW	2	8	10	5	5	10	5	5	10
TOTAL	36	156	192	80	112	192	130	62	192

Source : Données des Unités de Gestion du Programme au 31 décembre 2019

En vue du financement des activités du Programme, le budget a été validé au cours de la 22^{ème} session du CNOP qui s'est tenue le 02 avril 2019 à l'Hôtel HILTON de Yaoundé. Equilibré en emplois et en ressources à hauteur de **31 912 789 879 FCFA (trente-et-un milliards neuf cent douze millions sept cent quatre-vingt-neuf mille huit cent soixante-dix-neuf francs CFA)**, il se présente comme suit :

Tableau 18: Budget du PNDP pour l'exercice 2019

COMP	EMPLOIS	IDA	FFU	FED	BENEFICIAIRES	ETAT_C2D2	ETAT_ C2D3	ETAT_hors C2D		RESSOURCES
								Numéraires	impôts et taxes	
COMP 1	21 360 429 749	10 030 552 225	2 920 048 168	2 630 350 025	735 472 659	-	2 575 788 265	1 454 710 419	1 013 507 988	21 360 429 749
COMP 2	5 791 634 325	1 648 853 366	-	1 238 669 111	-	-	1 787 973 275	1 023 788 560	92 350 013	5 791 634 325
COMP 3	4 760 725 805	-	-	520 224 972	-	-	579 256 644	3 178 342 679	482 901 510	4 760 725 805
TOTAL	31 912 789 879	11 679 405 591	2 920 048 168	4 389 244 108	735 472 659	-	4 943 018 183	5 656 841 658	1 588 759 511	31 912 789 879

Source : PTBA 2019

Au 31 décembre 2019, l'exécution de ce budget se présente comme suit :

Tableau 19: Réalisation comptable du budget au 31 décembre 2019

Composantes		Emplois/exécution comptable	RESSOURCES								TOTAL
			IDA	FFU (UE)	FED	BENEF	ETAT_C2D2	ETAT_C2D3	ETAT hors_C2D		
									Numéraires	Impôts et Taxes	
A	Prévu	21 360 429 749	10 030 552 225	2 920 048 168	2 630 350 025	735 472 659		2 575 788 265	1 454 710 419	1 013 507 988	21 360 429 749
	Réalisé	11 849 930 586	6 095 892 163	2 604 260 800	1 117 544 973	217 645 874		863 253 825	9 948 728	941 384 223	11 849 930 586
	% Réalisation	55,48%	60,77%	89,19%	42,49%	29,59%		33,51%	0,68%	92,88%	55,48%
B	Prévu	5 790 234 325	1 647 453 366		1 238 669 111			1 787 973 275	1 023 788 560	92 350 013	5 790 234 325
	Réalisé	2 124 395 095	803 369 126		423 668 076			604 719 247	253 557 702	39 080 944	2 124 395 095
	% Réalisation	36,69%	48,76%		34,20%	#DIV/0!		33,82%	24,77%	42,32%	36,69%
C	Prévu	4 760 725 805			520 224 972			579 256 644	3 178 342 679	482 901 510	4 760 725 805
	Réalisé	3 990 612 040			423 668 076			428 043 941	3 038 199 804	100 700 219	3 990 612 040
	% Réalisation	83,82%			81,44%	#DIV/0!		73,90%	95,59%	20,85%	83,82%
TOTAL	Prévu	31 912 789 879	11 678 005 591	2 920 048 168	4 389 244 108	735 472 659		4 943 018 183	5 656 841 658	1 588 759 511	31 911 389 879
	Réalisé	17 964 937 721	6 899 261 289	2 604 260 800	1 964 881 125	217 645 874		1 896 017 013	3 301 706 234	1 081 165 386	17 964 937 721
	% Réalisation	56,29%	59,08%	89,19%	44,77%	29,59%		38,36%	58,37%	68,05%	56,30%

Source : Données consolidées des UGP au 31 décembre 2019

Tableau 20 : Exécution en termes de décaissement du budget 2019

Composantes		Emplois/exécuti on comptable	RESSOURCES								TOTAL
			IDA	FFU (UE)	FED	BENEF	ETAT_ C2D2	ETAT_C2D3	ETAT hors_C2D		
									Numéraires	Impôts et Taxes	
A	Prévu	21 360 429 749	10 030 552 225	2 920 048 168	2 630 350 025	735 472 659		2 575 788 265	1 454 710 419	1 013 507 988	21 360 429 749
	Décaissé	11 310 871 998	5 999 845 661	2 283 785 207	1 067 918 411	241 103 020		773 630 603	3 204 873	941 384 223	11 310 871 998
	% Décaissement	52,95%	59,82%	78,21%	40,60%	32,78%		30,03%	0,22%	92,88%	52,95%
B	Prévu	5 790 234 325	1 647 453 366		1 238 669 111			1 787 973 275	1 023 788 560	92 350 013	5 790 234 325
	Décaissé	2 217 451 755	1 078 021 259		303 859 755			593 337 009	203 152 788	39 080 944	2 217 451 755
	% Décaissement	38,30%	65,44%		24,53%			33,18%	19,84%	42,32%	38,30%
C	Prévu	4 760 725 805			520 224 972			579 256 644	3 178 342 679	482 901 510	4 760 725 805
	Décaissé				351 739 233			391 418 359	2 346 922 516	100 700 219	3 190 780 327
	% Décaissement	0,00%		#DIV/0!	67,61%			67,57%	73,84%	20,85%	67,02%
TOTAL	Prévu	31 911 389 879	11 679 405 591	2 920 048 168	4 389 244 108	735 472 659		4 943 018 183	5 656 841 658	1 588 759 511	31 911 389 879
	Décaissé	16 719 104 080	7 077 866 920	2 283 785 207	1 723 517 399	241 103 020	0	1 758 385 971	2 553 280 177	1 081 165 386	16 719 104 080
	% Décaissement	52,39%	60,60%	78,21%	39,27%	32,78%	#DIV/0!	35,57%	45,14%	68,05%	52,39%

Source : Données de toutes les UGP consolidées au 31 décembre 20119

III.2.2 SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION

III.2.2.1 PLAN ANALYTIQUE DES ACTIVITÉS

Le plan analytique élaboré n'a pas fait l'objet de révision. Il est constitué d'un code à sept (07) caractères pour la codification des activités du Programme. Le premier caractère est alphabétique, du 2^{ème} au 5^{ème} numérique et les deux derniers alphanumériques. En outre, la mise en cohérence de ce plan avec les bases comptables est en permanence assurée. C'est sur la base de ce plan analytique qu'est élaboré le PTBA du PNDP, soumis à la validation des bailleurs de fonds et du CNOP.

II.2.2.2 SUIVI DES MARCHÉS ET DES CONTRATS

Les activités du PNDP nécessitent à des étapes diverses, le recours à la passation des marchés et à l'élaboration des contrats, dont le suivi est primordial pour impulser leur mise en œuvre.

A cet effet, au niveau national, les documents techniques de passation des marchés sont élaborés par la Cellule de passation des marchés qui assure le suivi de la sélection des prestataires pour les marchés des fournitures, travaux et services de consultants. Par ailleurs, les marchés sont passés avec l'appui technique de la Commission Spéciale de Passation de Marchés (CSPM) qui est chargée de la passation des marchés publics dont les montants sont supérieurs ou égaux à 5 millions de Francs CFA.

Conformément au Code des Marchés Publics en vigueur depuis 2018, le contrôle de la passation des marchés est assuré par des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés, placées auprès du Ministère en charge des Marchés Publics (MINMAP). Les Commissions de Contrôles des Marchés comprennent :

- a) La Commission Centrale de Contrôle des Marchés de travaux routiers, compétente pour les marchés dont le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à cinq (5) milliards de FCFA ;
- b) La Commission Centrale de Contrôle des Marchés des autres infrastructures, compétente pour les marchés dont le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à un (1) milliard de FCFA ;
- c) La Commission Centrale de Contrôle des Marchés des travaux des bâtiments et des équipements collectifs, compétente pour les marchés dont le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à cinq cent (500) millions de FCFA ;
- d) La Commission Centrale de Contrôle des Marchés des approvisionnements généraux, compétente pour les marchés dont le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à deux cent cinquante (250) millions de FCFA et
- e) La Commission Centrale de Contrôle des Marchés de services et des prestations intellectuelles, compétente pour les marchés dont le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à cent (100) millions de FCFA.

La CSPM a suivi non seulement les marchés du PNDP, mais aussi ceux relatifs la mise en place du fonds de préparation du projet (Project Preparation Advance – PPA) du Projet de Réforme du Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (Cameroun Numérique) ou « PRSTIC ». En effet, dans le cadre de la mise en place du fonds de préparation de projet (Project Preparation Advance – PPA) du Projet de Réforme du Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (Cameroun Numérique) ou « PRSTIC », une mission de la Banque mondiale a séjourné à Yaoundé du 10 au 18 juillet 2018. Conformément aux recommandations formulées au terme de ladite mission, la gestion du PPA a été confiée au Programme National de Développement Participatif (PNDP). Ce qui a habilité par conséquent la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PNDP à passer les marchés du PRSTIC. Dans le même ordre d'idées, la CSPM du PNDP a également passé les marchés relatifs à la préparation de Projet (Project Preparation Advance – PPA) du Projet Régional de Relance et de Développement autour du Lac Tchad (PROLAC).

Au niveau régional, les marchés ont été passés par les Commissions internes de Passation des Marchés, sous la supervision des Cellules Régionales de Coordination du PNDP. Pour les communes ne disposant de Commission de Passation des Marchés, les Commissions Départementales ou Régionales ont été compétentes selon le cas pour passer les marchés de celles-ci (art. 11, 12 et 13 du Code des Marchés). Cet appui au niveau régional a consisté en la sélection des prestataires/consultants pour la réalisation de certaines prestations (exécution des microprojets, maîtrise d'œuvre, élaboration des études de faisabilité, planification communale, etc.) et dans la passation des marchés suivant les seuils définis.

Au regard des innovations du nouveau code des marchés et en prélude au financement additionnel IDA 18, le Volume III du Manuel de procédures du PNDP, « Passation des marchés » a été actualisé. La non objection de la Banque mondiale demeure attendue.

Tout au long de l'année 2019, la Cellule de Passation des Marchés (CPM) a utilisé les outils de suivi des marchés ci-après :

II.2.2.2.1 TABLEAU DE SUIVI DES MARCHÉS

Le tableau des marchés passés et exécutés, est actualisé chaque mois, afin d'assurer un suivi régulier des marchés.

II.2.2.2.2 RAPPORT TRIMESTRIEL DE LA CSPM

Les quatre rapports trimestriels de la CSPM ont été élaborés et transmis au MINMAP et à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), conformément à la réglementation en vigueur.

II.2.2.2.3 LOGICIEL STEP

Le logiciel STEP est un outil de suivi des marchés en ligne. Il fait partie des réformes de la Banque mondiale sur le nouveau cadre de procédures de passation des marchés. Le PNDP s'est approprié de cet outil à la suite des séances de renforcement des capacités effectuées par la Banque mondiale. L'exécution des marchés a été saisie et la documentation de plusieurs marchés archivée. Cet archivage est en cours de finalisation, car toutes les activités passées sur fonds IDA doivent être saisies en totalité dans le logiciel. Il faut cependant relever des cas de retard observés dans la saisie, parfois dû au faible débit de la connexion internet utilisée. Aussi, il est arrivé des cas de difficultés techniques liées à l'utilisation du logiciel par les CRC. Dans ces cas, il a été fait recours à l'appui de la Banque mondiale.

II.2.2.2.4 LOGICIEL ERP

L'ERP est un outil qui permet d'automatiser l'ensemble des processus opérés dans toutes les unités de gestion du PNDP à travers une base de données unique. La poursuite de sa mise en place est demeurée au centre des attentions en 2019. A ce titre, l'exécution du chronogramme de mise en pré-production des recettes fonctionnelles de l'ERP par les référents fonctionnels avec l'appui technique du Groupement a été une activité prioritaire. Il est en cours d'implémentation par le Programme et à ce jour, les Plans de Passation des Marchés du PNDP et le budget pour l'exercice 2019 ont été saisis avec l'appui du consultant qui a mis en place cet instrument de travail. Au cours du premier semestre 2019, des ateliers interrégionaux ont été organisés suivant trois pôles (Centre-Est-Sud ; Adamaoua-Extrême-Nord-Nord ; Littoral-Nord-Ouest-Ouest-Sud-Ouest) à l'effet de procéder à la saisie de l'ensemble des conventions de première et de deuxième tranche, signées avec les communes. Au cours du second semestre, il a été organisé un atelier de test de la fonctionnalité globale du système, avec toutes les cellules fonctionnelles impliquées dans le fonctionnement du logiciel. Au sortir de cet atelier, la mise en production des données a pu être envisagée, nonobstant la nécessité pour les CRC de poursuivre l'organisation en pôles, à l'effet d'améliorer la fonctionnalité globale du système, à travers la remontée des difficultés observées.

L'utilisation de l'ERP devrait contribuer à augmenter la fiabilité des données d'activités du Programme et en assurer la cohérence interne. La mise en production des données a ainsi débuté au cours du second semestre 2019.

La situation de la passation des marchés au niveau du PNDP et dans les communes se présente comme suit au 31 décembre 2019 :

Tableau 21: Type de marché / contrat passé par le PNDP

Catégorie de marchés	Cumul de contrats passés au 31 décembre 2019	
	Dans les communes	Par le PNDP (CNC+CRC)
Travaux (nombre et montant TTC)	813	19
	25 942 395 335	246 112 616
Biens et équipements /Fournitures (nombre et montant TTC)	74	201
	1 039 335 050	701 422 801
Service de consultants (nombre et montant TTC)	1 943	24
	6 471 668 606	292 103 063
TOTAL (nombre et montant TTC)	2 830	244
	33 453 398 991	1 239 638 480

Source : Données des UGP au 31 décembre 2019

III.2.2.3 ACTUALISATION DU PROADP ET FONCTIONNEMENT DU MECANISME DE GESTION DES DOLEANCES

Le PROADP est un progiciel qui offre la possibilité de disposer dans chaque commune d'une base de données concernant tous les secteurs et contenant également les données socio-économiques géo-référencées qui permettront de produire des cartes thématiques des infrastructures au sein des communes. Au cours de l'année 2019, le suivi de la mise à jour du PROADP dans les communes a été assuré par les cadres communaux de développement. La situation de la mise à jour des données dans le progiciel, au 31 décembre 2019, est donnée dans le tableau ci-après :

Tableau 22: Formation sur le PROADP et mise à jour des données socio-économiques dans le progiciel

Logiciel	Région										Total
	A D	C E	E N	E S	L T	N O	N W	O U	S U	S W	
PROADP											
Communes formées sur PROADP	21	70	47	33	34	21	34	40	29	31	360
Communes à jour dans la saisie des données socio-économiques dans le PROADP	06	64	43	28	23	21	26	38	25	19	293
OAL ayant présenté le PROADP mis à jour au cours d'un COMES	00	19	6		12	04	7	10	05	0	63

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

Au cours de l'année 2019, le processus de migration du PROADP vers une version web a connu des avancées importantes. La version Desktop a été finalisée et un déploiement s'est effectué à titre pilote dans 19 communes de la région du Centre, dont les processus d'actualisation des PCD ont été achevés. Ce déploiement s'est effectué avec la mise à contribution des CCD desdites communes et des OAL ayant conduit la planification dans ces communes. La capitalisation de cette opération pilote a permis d'améliorer les fonctionnalités du Progiciel. La version Web est également quasiment achevée. Elle est à présent déployée sur des serveurs en ligne et fait actuellement l'objet de tests de fonctionnalité. La finalisation de la version Mobile de progiciel est envisagée au cours du mois de janvier 2020. Aussi, au terme du premier trimestre 2020, il est prévu la vulgarisation du logiciel et son déploiement dans toutes les communes.

Dans l'optique de densifier l'engagement citoyen dans la mise en œuvre des activités, le Programme a mis en place un mécanisme de gestion des doléances. Ce dispositif vise à favoriser la remontée, l'analyse et le traitement des plaintes/doléances émises par tout citoyen non seulement sur le fonctionnement du Programme, mais aussi sur tout acteur impliqué dans les actions du Programme à divers niveaux (villageois, communal, départemental, régional et national). Il faut noter qu'au sens du PNDP, les doléances renvoient à toute plainte, requête diverse, et/ou demande (informations, appui), adressée au Programme par toute personne ou entité. Par ailleurs le PNDP s'est engagé dans la mise en place d'un call center disposant d'un numéro vert. Ce dispositif constitue un réel mécanisme opérationnel de gestion des doléances, une des principales innovations de la 3^{ème} phase.

Au cours de l'année 2019, le Groupe LMT recruté pour accompagner le PNDP dans la gestion de ce mécanisme pour les doléances orales/écrites, a poursuivi l'exploitation de la plateforme mise en place en 2017 et, du numéro vert dédié à savoir le **8567**, à travers lesquels toutes les doléances transitant par sms ou appels téléphoniques, sont recueillies et traitées. S'agissant des doléances reçues à travers les différentes unités de gestion du Programme (écrites ou orales), elles sont enregistrées dans une base de données qui renseigne également sur le statut du traitement. Au 31 décembre 2019, la situation du traitement de l'ensemble des doléances reçues tant à travers les Unités de Gestion et de Pilotage (UGP) du Programme que la plateforme du numéro vert, se présente comme suit :

Un total de **947** doléances a été reçu et enregistré par les 10 UGP, dont, **363** sur appel téléphonique, **177** par courrier officiel, 4 par voie électronique (email), **294** sur présentation physique du requérant et **109** via les SMS (voir Tableau 23 ci-dessous).

Tableau 23: Synthèse de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des doléances par les unités de gestion du programme au 31 décembre 2019, suivant la nature de la doléance

Nature de la doléance	CNC	CRC-AD	CRC-CE	CRC-EN	CRC-ES	CRC-LT	CRC-NO	CRC-NW	CRC-OU	CRC-SU	CRC-SW	Total général
Appel téléphonique			153	64	1	3	101	1	2	38		363
Courrier officiel	17	7	38	9	18	18	29	13	3	14	11	177
E-mail		1			1		1		1			4
Présentation physique		15	28	1	96	23	76	3	32	12	8	294
SMS		5	98				1		1	4		109

Nature de la doléance	CNC	CRC-AD	CRC-CE	CRC-EN	CRC-ES	CRC-LT	CRC-NO	CRC-NW	CRC-OU	CRC-SU	CRC-SW	Total général
Total général	17	28	317	74	116	44	208	17	39	68	19	947

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2019

Par ailleurs, de cet effectif de doléances reçues et enregistrées, **147** ont porté sur des demandes d'appui, **389** sur des demandes d'informations, **352** sur des plaintes et **59** sur des requêtes diverses. Ainsi donc, il apparaît que les demandes d'informations et les plaintes sont les objets les plus fréquemment retrouvés dans les doléances. Le tableau 24 ci-dessous, présente notamment la synthèse des doléances reçues par objet et par UGP.

Tableau 24: Synthèse de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des doléances par les unités de gestion du programme au 30 décembre 2019, suivant l'objet de la doléance

Objet des doléances	CNC	CRC-AD	CRC-CE	CRC-EN	CRC-ES	CRC-LT	CRC-NO	CRC-NW	CRC-OU	CRC-SU	CRC-SW	Total général
Demande d'appui	2		65	52	12	5	5			5	1	147
Demande d'information(s)	1		217	13	27	16	68	5	25	16	1	389
Plainte	1	25	35	6	45	19	135	11	14	44	17	352
Requête(s) diverse(s)	13	3		3	32	4		1		3		59
Total général	17	28	317	74	116	44	208	17	39	68	19	947

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2019

III.2.2.4 MISSIONS DE SUPERVISION DES BAILLEURS DE FOND

Comme précédemment indiqué, une mission de supervision du Programme a été effectuée par l'Agence Française de Développement au cours du mois de février 2019 à l'effet d'apprécier la mise en œuvre globale des activités. Cette mission a abouti à l'élaboration d'un aide-mémoire, qui fixe de grandes orientations dans la mise en œuvre du Programme, et qui a fait l'objet d'une transmission au MINEPAT. Le suivi des recommandations contenues dans cet aide-mémoire est assuré par les cellules fonctionnelles du Programme.

Cette mission de supervision a été suivie de la mission de revue à mi-parcours du PNDP 3, réalisée par une équipe de la Banque Mondiale qui s'est effectuée en deux phases : une première phase marquée par des descentes effectuées dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Littoral et de l'Ouest, à l'effet d'apprécier l'état de mise en œuvre des activités dans les CRC et dans les communes ; une seconde phase, déroulée en atelier de réflexion, portant notamment sur les perspectives du PNDP, au regard des résultats d'ores et déjà obtenus. Du 09 au 13 décembre 2019, la Banque mondiale a effectué une mission de supervision au PNDP, à l'effet d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées au cours de la Revue à Mi-Parcours. L'aide-mémoire de ladite mission est en cours de finalisation.

Enfin, une mission d'appui de l'AFD à la communication du PNDP s'est également effectuée au mois de juin 2019, à l'effet d'identifier les besoins éventuels du Programme en matière de communication et les pistes d'amélioration des actions menées en matière de communication, notamment en ce qui concerne les activités sous financement FED.

III.2.2.5 AUDIT INTERNE

Les travaux d'audit interne durant l'exercice 2019 ont porté sur les activités d'assurance et sur les activités de conseil ainsi qu'il suit :

a) Revue trimestrielle des RSF de l'exercice 2019 :

Les RSF des trimestres 1, 2 & 3 de l'année 2019 ont été revus et les notes de revue transmises à la Banque Mondiale. Les travaux de préparation de l'audit externe ont été réalisés en Mai 2019.

b) Conduite des missions d'assurance :

Au cours de l'exercice 2019, huit missions d'assurance ont été programmées, mais uniquement six ont été réalisées ; les deux (02) missions non réalisées en raison des contraintes de calendriers des différents acteurs ont été reportés dans le plan annuel d'audit interne 2020. Pour des raisons sécuritaires, il n'a pas été possible de conduire les revues dans les régions du Nord Ouest et du Sud Ouest.

c) Suivi des actions de progrès

Les recommandations formulées dans le cadre des missions de supervision des bailleurs, des audits externes et internes au cours de l'exercice 2019, ont fait l'objet d'un suivi trimestriel de leur état de mise en oeuvre. Le degré de prise en compte et de mise en œuvre de ces recommandations a varié d'une unité de gestion à une autre, d'un processus à un autre.

d) Synthèse des principaux travaux réalisés au cours de 2019

Les travaux conduits par l'audit interne visaient de façon globale à obtenir l'assurance que les activités du programme sont maîtrisées et que le système de contrôle mis en place permet de garantir la conformité et la régularité (*par rapport au manuel des procédures en vigueur, aux directives des bailleurs, aux accords de financement, aux autres textes réglementaires*), l'efficacité et la performance (*au regard des objectifs de développement et du cadre de résultats du programme*) des opérations.

Par soucis d'efficacité opérationnelle, toutes les missions d'audit interne réalisées durant la période ont été conjointement planifiées avec les entités auditées. Elles ont été systématiquement déclenchées par une lettre de mission signée du Coordonnateur National à l'intention de chacun des responsables des entités auditées. Les travaux de revue se sont déroulés (*30 jours/hommes en moyenne*) à la CNC et (*6 jours/homme en moyenne par CRC*) dans certaines CRC. Plusieurs processus ont été audités conformément à la matrice des risques opérationnels. Les processus concernés sont : la passation des marchés, la gestion administrative, comptable, financière et budgétaire, la gestion des contrats, les activités de planification communale, le suivi de la fonctionnalité des ouvrages. Les travaux ont été généralement réalisés sur un échantillon de dossiers sélectionnés.

Principales recommandations issues des travaux d'audit interne

Globalement, les travaux d'audit interne planifiés se sont bien déroulés pour la plupart, en tenant compte des contraintes de ressources humaines et des objectifs d'audit. Cependant, l'indisponibilité momentanée pour raison de service de certaines entités auditées, ont quelque peu impacté l'efficacité de la mise en œuvre du plan annuel d'audit interne. Les différentes revues menées n'ont pas identifié de constats d'audits nouveaux que ceux déjà relevés dans les rapports antérieurs. Toutefois, la fréquence d'apparition d'occurrence des points faibles a varié d'une unité de gestion à une autre, d'un processus à un autre. Les recommandations ci-après ont été formulées au terme des différents travaux :

- S'assurer de la conformité, l'exhaustivité, de la cohérence des pièces justificatives des dépenses contenues dans la liasse comptable et veiller à la mise à jour de la comptabilité du Programme dans des délais conformes aux exigences des manuels de procédures ;
- Renforcer le contrôle budgétaire afin de limiter les dysfonctionnements.
- Effectuer un suivi régulier et rapproché de la justification des avances accordées au tiers.
- Assurer la mise à jour régulière de la documentation administrative des différentes catégories de personnels ;
- Renforcer le dispositif de classement et d'archivage des dossiers de passation des marchés des UGP ;
- Assurer un meilleur taux d'exécution de la passation des marchés en sollicitant dans des délais suffisamment avancés l'avis de non objection des bailleurs sur les PPM ;
- Effectuer un suivi méticuleux de la validité des *assurances* des cocontractants avant la réception provisoire des travaux
- Améliorer les délais d'exécution des contrats de réalisation des microprojets ainsi que le processus de traitement des dossiers de paiements des prestations réceptionnées.
- Veiller à la fonctionnalité effective et efficace de tous les microprojets achevés et réceptionnés.
- Assurer le suivi permanent des comités de gestion des microprojets et les encourager à en vue d'un entretien et d'une maintenance optimaux des ouvrages placés sous leurs responsabilités.

III.2.2.6 GUICHET PERFORMANCE

La mise en œuvre du Guichet Performance pour l'année 2019 a démarré par la tenue d'ateliers interrégionaux de capitalisation de l'édition 2018, suivant trois pôles : le pôle 1 constitué des régions du Centre, de l'Est, du Nord-Ouest et du Sud, du 07 au 08 février 2019 à Nkolafamba ; le pôle 2 constitué des régions du Littoral, de l'Ouest et du Sud-Ouest, du 14 au 15 février 2019 à Edéa ; et le pôle 3 constitué des régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du nord du 20 au 23 février 2019 à Garoua. A l'issue de ces ateliers de capitalisation, le Comité National de Sélection (CNS) des communes a procédé à l'élaboration des outils techniques du Guichet

Performance pour l'année 2019 au cours de sa session du 11 au 12 mars 2019, lesquels ont été soumis à la validation du CNOP lors de sa session du 02 avril 2019. Par la suite, le CNS a organisé des ateliers interrégionaux suivant le même principe de pôles, à l'effet de favoriser l'appropriation par les ETR, des outils révisés du Guichet Performance pour l'année 2019.

La collecte des données d'évaluation s'est déroulée durant les mois de mai et de juin 2019 à travers des descentes dans les communes, effectuées par les ETR. A l'issue de ces descentes, les ETR se sont réunies au niveau régional, dans le cadre d'un atelier, à l'effet de consolider les données et de les transmettre avec documents justificatifs, au Comité National de Sélection. Le CNS a tenu une session de sélection des communes à primer, du 02 au 06 juillet 2019, et soumis sa copie (procès-verbal) à la haute sanction du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, notamment en vue de l'organisation de la cérémonie de remise des primes aux communes lauréates de l'édition 2019 du Guichet Performance, sous sa présidence. Ladite cérémonie s'est tenue le vendredi 08 novembre 2019 sous la présidence effective du MINEPAT. La liste des communes primées est jointe en Annexe

En ce qui concerne la mise en œuvre des microprojets financés par les primes reçues par les communes lors des éditions 2017 et 2018 du Guichet Performance, **58** sont achevés (contre **20** en décembre 2018), sur un effectif global de **119** (**50** en décembre 2018) dont **44** sont en cours de mise en œuvre (contre **24** en décembre 2018) et **12** non démarrés, soit en procédure de passation démarché (contre **6** en décembre 2018). Le tableau 25 ci-dessous, présente le détail de l'état de mise en œuvre par région.

TABEAU 25: Etat de mise en œuvre des microprojets des éditions 2017 et 2018 du Guichet Performance 2017 par région

Régions	Etat de mise en œuvre des MP au 30 juin 2019										Total général
	GP 2017					GP 2018					
	Achevés	Clôturé	En cours	Non démarrés	Total	Achevés	Clôturé	En cours	Non démarrés	Total	
AD	2		1	0	3	0		0	4	4	7
CE	2		1		3	7		7	1	15	18
EN	1		1		2			6	3	9	11
ES	4				4	1		6		7	11
LT	5				5			7		7	12
NO	18			1	19	3		7		10	29
NW	1	1			2		3		2	5	7
OU	3				3	2		5		7	10
SU	5				5	1		2		3	8
SW	3	1	1	1	6					0	6
Total	44	2	4	2	52	14	3	40	10	67	119

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2019

On peut également observer du tableau 26, que 5 microprojets financés à travers les primes reçues dans les communes dans le cadre du GP 2017 (2) et du GP 2018 (3), ont été clôturés. Il s'agit notamment de :

- 4 microprojets dans la région du Nord –Ouest : 2 microprojets dans la commune de Kumbo, lauréate performance 2017 et 2018 et, 2 microprojets dans la commune de Balikumbat, lauréate de la progressivité 2018, clôturés du fait de la situation sécuritaire ;
- 1 microprojet dans la région du Sud-Ouest, clôturé du fait de la situation sécuritaire, précisément dans la commune de Konye, lauréate de la meilleure performance 2017.

III.2.2.7 MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Une convention entre la MIPROMALO et le PNDP a été signée le 06 septembre 2017 en vue de jeter les bases d'une collaboration entre les deux (02) institutions dans le cadre de l'opération HIMO pour la construction d'un grand magasin de stockage, dans la commune de Maroua 1^{er}, avec la formation et l'emploi de 100 jeunes dans les métiers de fabrication/montage des briques de terre stabilisée, les pavés et les tuiles. Ledit magasin est quasiment achevé. Par ailleurs, toujours dans le cadre de l'opération HIMO, une convention lie le PNDP au Crédit Du Sahel (CDS), établissement de microfinance partenaire, en charge de la gestion des fonds dédiés au paiement des salaires des ouvriers enrôlés sur les chantiers de l'opération, ainsi que de leur épargne conséquente.

Initialement envisagée au début du premier semestre 2019, la révision de la convention cadre liant le PNDP et le FEICOM a continué de faire l'objet de réflexions. Cette révision est finalement envisagée au cours du premier trimestre de l'année 2020. Il convient de relever qu'au titre de cette convention, les communes, notamment celles des régions méridionales, astreintes à la mobilisation d'une contribution pour le cofinancement des activités de la deuxième tranche, ont pu au cours de l'année 2019, bénéficier d'une avance de trésorerie du FEICOM.

Une autre convention de partenariat a été signée au cours du premier semestre 2019, avec la Banque Atlantique, qui s'est proposée d'appuyer les communes dans la mobilisation de leur contribution requise pour le financement des activités menées avec le PNDP.

III.2.2.8 COMMUNICATION

Le plan de communication pour la 3^e phase du PNDP validé par la Banque mondiale, a connu une intensification de sa mise en œuvre jusqu'à l'année 2018. En 2019, ce plan a fait l'objet d'une actualisation dans chacun de ces volets :

Communication institutionnelle

Elle est utilisée pour distinguer le PNDP parmi les acteurs institutionnels de la décentralisation, en mettant en avant ses valeurs, les résultats et performances du Programme. Par ailleurs, dans la gestion du feedback des bénéficiaires de ses interventions, le Programme accentue les actions de communication sur l'engagement des citoyens dans la vie de la Commune et les actions du PNDP,

du processus de planification à la réalisation des microprojets. Ceci à travers une campagne de sensibilisation autour du numéro vert, **8567**, dont l'exploitation permet de rendre compte de la réactivité du Programme face aux problèmes qui lui sont posés.

Au nombre des actions de communication institutionnelle réalisées au cours de l'année 2019 :

- la production des éditions 19, 20, 21 et 22 du magazine « Les Echos du PNDP » avec des dossiers spécifiques sur la passation des marchés, le numéro vert, la mise en œuvre des solutions endogènes et l'opération REDD+. Ces éditions ont aussi des rubriques à côté des « Dossiers de la rédaction ». On a ainsi à chaque parution l'Actualité du MINEPAT, celle des partenaires du programme, les Nouvelles des dix régions et articles sur divers aspects du Programme. La mise en production du N°23 des Echos du PNDP qui devrait être imprimé sous peu ;
- la couverture médiatique de ses activités tant au niveau national que régional ;
- La signature d'une convention de partenariat avec Canal 2 International, pour la production et la diffusion de divers Programme du PNDP ;
- La participation de Madame le Coordonnateur national assisté des Responsables Suivi-Evaluation et Environnement, à Washington à la conférence sur l'expérience des Programmes de Développement Participatif ;
- La participation de Madame le Coordonnateur National assisté du Responsable Environnement du PNDP, à l'occasion de la réunion de haut niveau sur les gouvernements locaux, au siège des Nations Unies à Washington, en septembre 2019 ;
- la participation de Madame le Coordonnateur National à la COP 25, en Espagne, accompagnées de quelques collaborateurs ;
- La couverture médiatique des sessions de coaching des receveurs municipaux devant aboutir au dépôt par plus de 150 municipalités de leurs comptes de gestion et administratif.
- la participation du PNDP à des événements nationaux (Journée Africaine de la Décentralisation et du Développement Local, Journée Internationale des Peuples Autochtones, semaine de la solidarité nationale et de l'entrepreneuriat social avec le Minas à Bafoussam etc.) ou sous le couvert du MINEPAT (comme le salon PROMOTE). La participation aux Premières assises de la commune, organisées par le ministère de la Décentralisation et du Développement Local, aux journées portes ouvertes du Stade C2D et à la Journée portes ouvertes du Bureau international du Travail à Yaoundé (OIT) ;
- les rencontres de cadrage avec les agences retenus pour la 2^e phase de production des bulletins d'information des communes ;
- Les missions de pré-réception définitive des équipements des radios créées et réhabilités, dans le cadre u projet radios communautaires du PNDP ;
- l'organisation de 04 voyages de presse dans les régions du septentrion et de l'Est, répartis ainsi qu'il suit :
 - un voyage de presse au mois de Mars, dans la région de l'Extrême-nord, sur les sites ds projets HIMO ;

- un voyage de presse du 14 au 17 mai 2019 avec un Consultant communication de l'AFD-Paris et une équipe média légère, sur les sites des projets FED dans la région de l'Est ;
- un voyage de presse adossé avec une équipe média international légère, conduite par l'AFD-Paris, dans la région de l'Ouest, sur les sites des projets REDD+ (groupement Bangou-Bana-Bangangté) ;
- un voyage de presse, au mois de Mai (19-26) 2019, dans la région du Nord, avec l'Ambassadeur de France sortant, Gilles Thibault, sur les sites des projets FED et REDD+ ;

Communication sociale pour l'engagement citoyen

Elle est utilisée pour modifier les comportements des cibles du PNDP, notamment les bénéficiaires, pour une meilleure appropriation des objectifs et interventions du Programme. Elle appuie le dispositif d'engagement citoyen mis en place dans le cadre du PNDP III et est transversale à toutes les étapes du processus de mise en œuvre des activités, au niveau du Programme et au niveau communal, la dimension la plus pertinente étant l'engagement des citoyens dans la vie de la municipalité. Ce volet de la communication a connu un coup d'accélération en 2019 avec l'organisation des premiers voyages d'échanges sur les bonnes pratiques, l'engagement citoyen et la promotion des solutions endogènes entre les comités de concertations mal classés durant le Guichet performance communautaire vers quelques comités de concertation bien classés d'une même région. Une campagne est envisagée pour la promotion du numéro vert et l'engagement citoyen. La sensibilisation autour du numéro vert s'est intensifiée sur le terrain au premier semestre 2019 à travers la pose d'affichettes dans les communes et les villages.

Communication d'influence

Elle est utilisée pour convaincre et influencer les politiques, notamment les élus (députés, sénateurs), les instances décisionnelles ainsi que les partenaires divers, à l'effet d'obtenir des dispositions législatives et réglementaires, des actions et mesures, favorables aux objectifs du PNDP. Le PNDP a ainsi participé à diverses concertations avec les responsables nouveau ministère de la Décentralisation et du Développement local et d'autres administrations sectorielles.

Documentation et archivage

L'année 2019 a également permis la poursuite de la mise en œuvre du Plan de classement des documents et archives du PNDP, tant au niveau de la CNC que des CRC, afin de faciliter l'exploitation et la consultation aisée du volume important de documents produits par le PNDP. Le comité conjoint PNDP-Archives nationales, mis en place en octobre 2018, a tenu deux sessions en 2019. Le processus de désengorgement envisagé passe par l'élaboration d'un certain nombre de recommandations issues de ces sessions.

III.2.2.9 ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

Au-delà du PDPP et des opérations spécifiques, la prise en compte des aspects socio - environnementaux s'est articulée autour de la mise en œuvre du CGES, du CPR, du PGN et des solutions endogènes.

Mise en œuvre du CGES

➤ Renforcement des capacités

Au cours de l'année 2019, le PNDP a régulièrement été représenté aux quatre réunions de la plateforme des spécialistes de sauvegardes sociales et environnementales des projets financés par la Banque mondiale. Il a par ailleurs assuré la présidence de la 2e réunion tenue le 25 février 2019. Cette réunion a été organisée en marge de l'atelier portant sur la gestion des doléances, du 26 au 27 février 2019 ayant abouti entre autres, à la création d'un groupe de travail présidé par le PNDP chargé de réfléchir sur l'harmonisation de l'utilisation du numéro vert par tous les projets financés par la Banque mondiale au Cameroun.

Le PNDP a également pris part à un atelier de formation organisé par la Banque mondiale les 29 et 30 avril 2019 sur la prévention, l'atténuation et la réponse aux risques de Violences Basées sur le Genre (VBG).

Plusieurs ateliers ayant connu la participation des responsables nationaux et régionaux en charge des aspects socio-environnementaux ont eu lieu dans l'année :

- ✓ Un atelier national sur la maturation des projets a réuni les Cadres Chargés des Infrastructures (CCI) et les Cadres chargés des Aspects Socio – Environnementaux (CASE) du 25 au 27 avril 2019, avec pour objectif d'arrimer le processus de maturation des projets du PNDP au cadre réglementaire en vigueur en la matière. Il s'agissait de manière spécifique, d'harmoniser la compréhension du cadre réglementaire en vigueur régissant le processus de maturation des projets, d'arrimer le processus de maturation du PNDP au cadre réglementaire en vigueur et de faire un rappel sur les conséquences du financement des projets « immatures » ;
- ✓ L'atelier d'élaboration du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) 2020, s'est tenu du 24 au 30 novembre 2019 à la suite des ateliers régionaux. Il a permis de programmer, consolider et budgétiser les activités socio-environnementales à réaliser pour l'année 2020, pour l'ensemble des interventions du et opérations du Programme.;
- ✓ Un atelier de formation des formateurs des cadres charges des communautés (CCC) en vue de la mise en œuvre des solutions endogènes a réuni les Responsables Régionaux chargés du Renforcement des Capacités (RFDC) et les Cadres chargés des Aspects Socio – Environnementaux (CASE) du 30 septembre au 04 octobre 2019 avec pour objectif principal de préparer les responsables régionaux à la conduite de l'atelier régional de renforcement des capacités des cadres communaux chargés des communautés au suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes. Il s'agissait spécifiquement (i) d'évaluer le mécanisme actuel de suivi de la mise en œuvre des solutions (Acteurs, collecte, outils, consolidation et remontée des données), (ii) de partager le mode opératoire d'identification,

les outils et mécanismes de collecte, de mise en œuvre des solutions et de suivi des solutions endogènes, (iii) de rappeler les missions et compétences requises pour le suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes.

- *Prise en compte des aspects socio - environnementaux dans le processus d'élaboration des PCD*

Dans le cadre du processus d'actualisation des PCD, plus de 500 personnels des OAL ont été formés au cours de l'année aux aspects sociaux et environnementaux.

Tous les PCD déjà validés par le COMES ou approuvés par les préfets ont intégré un profil genre de la Commune, ainsi que les aspects socio-environnementaux.

- *Prise en compte des aspects socio - environnementaux dans le processus de mise en œuvre des microprojets*

Tous les microprojets continuent de faire l'objet d'un examen socio-environnemental validé par le Délégué départemental du MINEPDED, préalablement à leur mise en œuvre. Vingt-deux (22) Notices d'Impact Environnemental (NIE) ont été élaborées dans le cadre du processus d'évaluation environnementale de ces microprojets au cours de l'année 2019.

- *Prise en compte des violences basées sur le genre*

Suite à l'étude réalisée en 2018 pour l'amélioration du genre, les principaux outils (TDR, Contrats, DC/DAO, Demande de propositions) ont été revues pour y refléter les considérations de genre. Ces outils ont été par la suite partagés avec le personnel du Programme, pour utilisation. D'autres activités du plan d'action sont en cours de mise en œuvre.

Dans cette perspective, en accord avec la Banque mondiale, le processus de recrutement d'un spécialiste VBG a été lancé et a abouti au recrutement de Madame AGANG Reine Rosine. Elle prendra service en début d'année 2020. Elle sera chargée de veiller à l'atténuation de toutes les formes de violences basées sur le genre, qui découleraient de la mise en œuvre du PNDP, notamment le cadre des activités d'IDA 18 prenant en compte les réfugiés et les communautés hôtes. Un plan d'action sera finalisé avant la fin du premier trimestre.

Mise en œuvre du CPR et DU PGN

- *Cadre de Politique et de Réinstallation*

Toutes les études de pré faisabilité des MP réalisés au cours de la période ont abouti à un acte de donation volontaire de site. Aucun microprojet n'a donné lieu à un déplacement involontaire des populations.

- *Plan de Gestion des Nuisibles*

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion des Nuisibles, aucun incident n'a été enregistré par rapport aux microprojets mis en œuvre. Toutefois, il est envisagé la production de guides de sensibilisation à l'intention des bénéficiaires des projets induisant la gestion des pesticides tels que les exploitations agricoles, les pépinières, etc.

Le détail des indicateurs socio – environnementaux captés au cours de l'année 2019 est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 26: Quelques indicateurs socio-environnementaux au 31 décembre 2019

Indicateurs	Valeurs atteintes			
	2016	2017	2018	2019
Nombre de sectoriels formés au processus d'examen environnemental et social	128	275	283	305
Nombre d'OAL/consultants formés au processus d'examen environnemental et social	150	501	522	588
Nombre de microprojets ayant fait l'objet d'un examen environnemental et social	811	1 411	1 615	1 345
Nombre de microprojets pour lesquels les mesures préconisées sont maintenues et entretenues	418	1 294	1 900	1 222
Nombre de Plans d'Actions et de Réinstallation réalisés	1	-	-	-
Nombre de NIE ou EIES réalisées	-	120	2	22
Nombre de femmes participant au processus de conception, de mise en œuvre des MP	392 689	440 682	576 341	521 887

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2019

Mise en œuvre des solutions endogènes

Un axe majeur d'intervention du PNDP au cours de la 3^{ème} phase a été consacré à la densification de l'engagement citoyen, notamment par la mise en œuvre des solutions endogènes. Il s'agit d'aider les populations à trouver, puis mettre en œuvre par elles-mêmes les réponses à leurs problèmes de développement. Dans cette dynamique impulsée par le PNDP, un nombre de **5 428** solutions endogènes ont été réalisés dont **3 144** immatérielles et **2 284** matériels, dans 118 communes, soit 791 villages au cours de la période. **203** cadres communaux chargés des communautés (CCC) ont été identifiés ou recrutés. Pour les rendre opérationnels sur le terrain, un atelier national des formateurs a été organisé du 30 septembre au 04 octobre 2019.

Le Guichet performance communautaire a été mis en œuvre à titre pilote dans 13 communes des régions de l'Est (03 communes), Centre (04 communes), Littoral (03 communes) et Ouest (03 communes). Les résultats de cette phase pilote ont permis de tirer les leçons pour étendre l'activité à d'autres communes des autres régions en 2020.

Un plan d'actions de suivi des solutions endogènes et un plan d'actions de redynamisation des COGES ont été élaborés et sont en train d'être implémentés.

CHAPITRE 4 : PROBLÈMES RENCONTRÉS, SOLUTIONS ENVISAGÉES ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE ANNEE

La réalisation des activités au cours de de l'année 2019 ne s'est pas faite sans difficultés. Toutefois, le Programme a envisagé des solutions en vue de tenter de résoudre ces difficultés afin de respecter les délais.

IV.1 PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Les problèmes majeurs rencontrés ainsi que les solutions envisagées sont résumés comme suit :

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Type de problème	Solutions envisagées
GESTION FINANCIERE	Difficulté d'inscription de montants conséquents au titre des fonds de contrepartie insuffisance et arrivée tardive desdits fonds	Financier	Maturer l'ensemble des projets à financer sur les fonds de contrepartie et saisir le MINEPAT au cours du premier trimestre 2020 pour leur financement
	Retard dans la mobilisation des contributions des bénéficiaires	Financier	Finaliser le processus d'actualisation de la convention cadre PNDP-FEICOM en vue de permettre au FEICOM d'appuyer les communes au titre d'avances de trésorerie

IV.2 PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020

L'année 2020 sera marquée par la poursuite des activités du cadre classique et l'achèvement des opérations spécifiques.

IV.2.1 COMPOSANTE 1 : APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Au titre de l'appui au développement local porté par la composante 1, le Programme ambitionne de mener les actions suivantes pour l'année 2020 :

i. Activités à réaliser sur financement IDA

Dans le cadre de cette composante, il s'agira de virer dans les comptes joints des communes les allocations pour la réalisation des activités de la 1^{ère} tranche et le financement des microprojets à travers les guichets équité et performance. Aucune contribution n'est requise au financement du guichet performance quelle que soit la commune, ce qui n'est pas le cas du guichet équité pour les communes des régions méridionales à l'exception de l'Est. S'agissant du financement des microprojets, un accent sera mis sur l'achèvement de l'ensemble des microprojets et au

financement de nouveaux, en prenant en compte les aspects socio-environnementaux et surtout, en tenant compte des délais globaux de mise en œuvre du PNDP.

Dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est, les communes couvertes dans lesquelles se trouvent les BBBB (Baka-Bedzan-Bagyeli-Bakola) continueront à bénéficier des fonds pour la poursuite et l'achèvement de la mise en œuvre des plans communaux détaillés d'actions contenant, de manière précise et quantifiée les activités à financer dans les 03 principaux domaines cibles à savoir : (i) l'éducation, (ii) la santé et (iii) l'agriculture. . Un accent sera mis sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés, le renforcement de la coordination des approches et interventions en faveur des BBBB, le renforcement de la représentativité des BBBB dans les instances de décision et le renforcement de l'éducation citoyenne auprès des acteurs impliqués et des BBBB. Un cadre de résultats chiffrés sera associé au plan consolidé.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Fiduciaires d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne

Dans la perspective de la clôture du financement FFU prévue le 20 mars 2020, il est envisagé entre autres activités, la mise en œuvre d'une activité de communication (visite de presse), la tenue d'un atelier d'exploitation des documents de capitalisation de l'ingénierie sociale, la finalisation du rapport final de l'opération et la restitution finale de la seconde phase de cette opération. Par ailleurs, il est également prévu la finalisation de l'évaluation de l'opération HIMO 2 au cours du premier trimestre 2020.

iii. Activités à réaliser sur financement du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Le 11^{ème} FED permettra de réaliser, dans le cadre de la composante 1 au cours de l'année 2020, les activités suivantes :

- La poursuite et l'achèvement du financement des infrastructures socio-économiques à la demande des communes et issues des Plans Communaux de Développement ;
- La finalisation du guide de planification territoriale en vue de l'élaboration des plans territoriaux, notamment dans le Mbere, région test du processus ;

iv. Activités à réaliser sur fonds C2D2 dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du PASGIRAP

La mise en œuvre de la composante 1 du programme ASGIRAP sera réalisée à travers les activités suivantes, dans la perspective de la clôture prévue en 2020 :

- La validation des différents produits issus de la concertation au niveau local et communal;
- La finalisation des opérations spécifiques de sécurisation foncières ;
- La poursuite des activités de protocadastre ;

- La capitalisation des acquis enregistrés ;

La conduite des opérations de clôture de la composante ;

v. Activités à réaliser avec les fonds de contrepartie (reliquats issus des fonds C2D2)

Il va s'agir d'assurer de manière globale l'achèvement des activités menées dans le cadre des opérations spécifiques sur financement C2D2, à travers :

➤ **Projet radios communautaires**

L'inauguration officielle des radios communautaires à travers une cérémonie sur un site de l'une des 12 radios créées.

➤ **Projet REDD+**

- La finalisation des dernières activités résiduelles ;
- La mise en œuvre du projet pilote de la commune de Meiganga, tout en garantissant le CLIP et en veillant à la mise en place du dispositif MNV ;
- Le suivi des plans d'action de pérennisation par les bénéficiaires des 5 projets pilotes REDD+ ;
- La poursuite du plaidoyer et opérations de recherche des ressources additionnelles, pour soutenir les dynamiques en cours.

vi. Activités à réaliser sur fonds C2D3

Il est prévu pour l'année 2020 la poursuite du financement des activités uniquement dans 06 régions (Centre, Littoral, Ouest, Nord-ouest, Sud, Sud-ouest). Ainsi, dans cette composante, il s'agit de virer dans les comptes joints des communes les allocations pour la réalisation des activités de la 1^{ère} tranche et le financement des microprojets à travers le guichet équité.

vii. Activités à réaliser sur fonds IDA 18

Il est envisagé le démarrage de la réalisation des microprojets dans le cadre l'approche intégrée. Aussi en 2020, il sera procédé au financement des microprojets qui seront identifiés dans le cadre du Guichet Réfugiés (infrastructures socioéconomiques issus des PCD, etc.).

IV.2.2 COMPOSANTE 2 : APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

Au titre de l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation adossé sur la composante 2 du Programme, les activités en perspective pour l'année 2020 sont :

i. Activités à réaliser sur fonds IDA 3 et 18

La couverture des 360 communes en vue du : (1) renforcement du processus de décentralisation, (2) renforcer des capacités des acteurs locaux et (3) de l'amélioration de la gestion des finances publiques. De manière spécifique, il s'agira de :

- appuyer l'élaboration en collaboration avec le MINDDEVEL, des études en rapport avec la stratégie nationale de la décentralisation, notamment la réflexion sur la mise en place de la fonction publique locale et sur les textes d'application du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés ;
- finaliser le Processus d'actualisation du Progiciel d'Aide au Développement Participatif (PRO_ADAP), sa vulgarisation et son déploiement dans les communes et le suivi de la mise à jour des données y contenues ;
- poursuivre l'appui aux communes dans la production et le dépôt de leurs comptes de gestion auprès de la chambre des comptes de la cour suprême, en collaboration avec le MINFI avec le MINDDEVEL et les autres institutions habilitées, et l'extension de l'opération de coaching territorial aux communes n'ayant pas été touchées en 2019 ;
- renforcer les capacités des acteurs locaux sur la passation des marchés et sur la gestion communale (ARMP, CEFAM) ;
- densifier les activités d'engagement citoyen dans les communes (Suivi de la mise en œuvre des plans d'action ScoreCard, suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes, etc.);
- organiser la cérémonie de remise des primes aux communes lauréates de la quatrième édition du Guichet Performance ;
- renforcer les capacités des communes et des sectoriels compétents à la prise en compte des aspects socio-environnementaux ;
- appuyer les communes et les sectoriels y compris le MINEPAT au suivi des activités des communes.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Il est prévu dans cette composante de mener les activités suivantes dans les communes des 13 départements cibles :

- La finalisation de l'étude sur la définition d'une nouvelle ingénierie de planification s'appuyant sur une approche territoriale ;
- la finalisation du plan territorial orienté vers un bassin de production identifié dans le département du Mbéré et du guide méthodologique de planification territoriale ;

- Le renforcement des capacités des communes et autres acteurs sur le déploiement de la nouvelle ingénierie ;
- Le déploiement de la nouvelle ingénierie de planification territoriale dans les 12 autres départements cibles du volet agropastoral ;
- Le renforcement des capacités du personnel communal et autres acteurs sur les thématiques classiques du Programme (planification, passation des marchés, etc.) ;
-

iii. Activités à réaliser sur financement du C2D3

Il est prévu dans cette composante, sur fonds C2D3, de mener les activités suivantes :

- L'élaboration de la feuille de route gouvernementale, relative à la pérennisation des acquis du PNDP ;
- Le renforcement des capacités du personnel communal et des autres acteurs communaux dans les régions méridionales (à l'exclusion de l'Est) sur les thématiques classiques du Programme (maîtrise d'ouvrage communale, finance locale, etc.) ;
- La contribution à la réalisation des activités d'engagement citoyen (Suivi des plans d'action ScoreCard, production de bulletin trimestriel, capitalisation du Guichet performance 2019, etc.).

iv. Activités à réaliser sur financement Etat_hors C2D3

Il est prévu dans cette composante, sur fonds Etat hors C2D, de mener les activités suivantes :

- Le renforcement des capacités du personnel communal et des autres acteurs communaux dans les régions méridionales (à l'exclusion de l'Est) sur les thématiques classiques du Programme (maîtrise d'ouvrage communale, finance locale, etc.) ;
- La contribution à la réalisation des activités d'engagement citoyen (suivi de la mise en œuvre des plans d'action ScoreCard, suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes, etc.) ;
- La contribution à l'organisation de l'édition 2020 du Guichet Performance et à la capitalisation de ladite édition ;
- La finalisation de la nouvelle version du PROADP et sa vulgarisation.

IV.2.3 COMPOSANTE 3 : COORDINATION, GESTION, SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION

i. Activités à réaliser sur financement IDA 3 et 18

Sur financement IDA 3, il n'est prévu que la réalisation du film documentaires sur les réalisations du PNDP. Sur financement IDA 18, il est prévu la contribution au fonctionnement global du Programme, aux activités de communication, de gestion et de suivi-évaluation.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Il est prévu de réaliser les activités suivantes avec les financements du FED au titre de cette composante dans les communes des 13 départements cibles :

- La prise en charge du fonctionnement du Groupe de Travail Interministériel en charge de réfléchir sur la pérennisation du Programme ;
- La contribution au fonctionnement du programme ;
- L'acquisition du matériel de travail (fourniture de bureau, matériel informatique, moyen logistique, etc.) ;
- La mise en œuvre des activités de communication en vue d'assurer la visibilité des activités financées à travers le FED (couverture médiatique, production d'outils de communication, etc.) ;
- Le suivi et la coordination des activités financées.

iii. Activités à réaliser sur financement C2D3

Il est prévu à l'aide des fonds C2D3, dans le cadre de cette composante de mener les activités suivantes :

- l'appui au fonctionnement du CNOP et du Groupe de Travail Interministériel chargé de réfléchir sur la pérennisation du Programme ;
- la prise en charge du personnel du Programme ;
- La poursuite et l'amélioration de la mise en place continue d'un système de suivi-évaluation adapté et l'enrichissement des indicateurs d'analyse technique et financière permettant le repérage des dépenses directement productrices de services aux populations cibles d'une part et facilitant le double reporting des informations du FED et du C2D d'autre part.

iv. Activités à réaliser sur financement Etat_hors C2D3

Toutes les activités envisagées au titre de cette composante sont éligibles au financement Etat hors C2D. A ce titre, elles seront réalisées en fonction de la trésorerie et des ressources disponibles.

v. Prise en compte des Aspects Socio – Environnementaux

Au-delà de la poursuite des opérations spécifiques, l'année 2020 sera marquée par la poursuite des activités classiques consistant à :

- suivre la mise en œuvre des solutions endogènes, notamment les plans d'actions des CCC ;
- poursuivre la formation initiale des CCC ;
- préparer et organiser la formation sur le leadership communautaire, en faveur des CCC et des CC ;
- renforcer le dispositif de captage des données liées aux questions de HSE ;
- finaliser les guides à l'usage des bénéficiaires, des projets de développement agricole, en vue d'une meilleure gestion des produits phytosanitaires ;
- renforcer les capacités des communes et des sectoriels compétents à la prise en compte des aspects socio-environnementaux ;
- finaliser la stratégie d'inclusion sociale du Programme ;
- poursuivre la mise en œuvre du plan d'action Genre ;
- finaliser et mettre en œuvre un plan d'action VBG ;
- Finaliser l'audit socio-environnemental et mettre en œuvre les recommandations, ainsi que celles issues des différentes missions de supervision.

CONCLUSION

En conformité avec les objectifs fixés et consignés dans le Plan de Travail et Budget Annuel du Programme, le Programme a enregistré des progrès considérables au cours de l'année 2019, dans la mise en œuvre de l'ensemble de ses activités. Au cours de cette période, il a notamment été question : du suivi de l'exécution et/ou de la réception des microprojets (guichets équité et performance) en prenant en compte les aspects techniques, fiduciaires et environnementaux ; de l'accompagnement des communes dans la mise à jour de la comptabilité communale à travers le logiciel SIM_BA, ainsi qu'à la transmission des comptes de gestion à la chambre des comptes ; de l'accompagnement des communes et des Responsables régionaux et départementaux du MINEPAT dans la mise à jour des bases de données PRO_ADP au niveau communal départemental et régional, en attente de la vulgarisation de la nouvelle version du logiciel qui sera effective au terme du premier semestre 2020 ; de l'achèvement de la mise en œuvre des activités dans le cadre de la phase 2 de l'opération HIMO dans l'optique de la clôture du financement FFU ainsi que dans le cadre de l'opération ASGIRAP ; de l'achèvement des activités dans le cadre du REDD+ et de l'opération Radios communautaires dont l'évaluation est également finalisée ; de la mise en œuvre de la troisième édition du Guichet Performance dont la cérémonie de remise des primes aux communes lauréates s'est déroulée sous la présidence du MINEPAT ; et de la mise en œuvre des activités du volet agropastoral, notamment avec les avancées enregistrées dans la réalisation de l'étude portant sur la définition d'une nouvelle ingénierie de planification territoriale.

Temps important de la vie du Programme, la revue à mi-parcours de la phase 3 s'est tenue au cours des mois de mai et de juin 2019. Elle a permis de faire le point sur la mise en œuvre globale des activités du PNDP, qui a fait l'objet d'une appréciation satisfaisante de la part du MINEPAT et de l'équipe de la Banque mondiale dédiée à cette activité. Les importantes recommandations formulées au cours de la revue ont par ailleurs fait l'objet d'un suivi approfondi au cours du second semestre 2019.

Les difficultés rencontrées, essentiellement liées à la mobilisation des financements, n'ont pas permis d'atteindre la totalité des résultats escomptés sur la période sous revue. Cependant, le Programme entend maintenir le cap tout en multipliant les efforts pour poursuivre l'accompagnement des communes dans le processus de décentralisation, accroître de manière significative le nombre de microprojets réalisés et par conséquent améliorer les conditions de vie des populations. Des actions sont envisagées en vue de poursuivre le plaidoyer auprès du MINEPAT et des autres institutions, afin d'améliorer le processus de mobilisation des fonds par le Programme.

Par ailleurs, le management du Programme continuera de reposer non seulement sur les principes et les valeurs en vigueur au PNDP, s'appuyant notamment sur le renforcement continu de la cohésion d'équipe au sein des unités fonctionnelles, mais également entre les CRC et la CNC. Sur le plan externe, le partage des informations et la coordination des actions avec les différents acteurs

intervenant dans le processus du développement local et de la décentralisation, se poursuivront en vue de garantir de meilleurs résultats pour l'année 2020.

Enfin, il est envisagé la mise en œuvre des activités du financement additionnel IDA 18 dédié au guichet Réfugiés. A ce titre, la finalisation du Manuel Commun de procédures des quatre projets de l'approche intégrée au cours du premier trimestre 2020, apparaît comme une étape clé.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES LAUREATES DU GUICHET PERFORMANCE 2019

1) Pour la prime de la meilleure performance 2019

Commune	Département	Score attribué	Rang	Observations
Région de l'Adamaoua				
Ngaoundéré 2	Vina	85	1 ^{er}	RAS
Ngaoundal	Djérem	84	2 ^{ème}	RAS
Région du Centre				
Mbalmayo	Nyong et so'o	90	1 ^{er}	RAS
Obala	Lekie	82	2 ^{ème}	RAS
Région de l'Est				
Garoua-boulai	Mayo-sava	81	1 ^{er}	RAS
Lomié	Mayo-danay	77	2 ^{ème}	RAS
Région de l'Extrême-Nord				
Tokombéré	Lom et djerem	91	1 ^{er}	RAS
Yagoua	Haut-nyong	81,5	2 ^{ème}	RAS
Région du Littoral				
Dibombari	Moungo	75,25	1 ^{er}	RAS
Ngwei	Sanaga Maritime	72	2 ^{ème}	RAS
Région du Nord				
Baschéo	Bénoué	92	1 ^{er}	RAS
Pitoa	Bénoué	90	2 ^{ème}	RAS
Région du Nord-Ouest				
Elak Oku	Bui	76	1 ^{er}	RAS
Mbengwi	Momo	71,5	2 ^{ème}	RAS
Ouest				
Bafoussam 1	Mifi	87	1 ^{er}	RAS
Bafoussam 2	Mifi	77	2 ^{ème}	RAS
Sud				
Djoum	Dja et Lobo	83	1 ^{er}	RAS
Ngoulemakong	Mvila	81,5	2 ^{ème}	RAS
Sud-Ouest				
Limbe I	Fako	67,44	1 ^{er}	RAS
Tombel	Kupe Manengouba	67	2 ^{ème}	RAS

2) Pour la prime de la meilleure progressivité entre 2018 et 2019

Commune	Département	Progression de score
Région de l'Adamaoua		
Kontcha	Faro et Déo	27,75
Région du Centre		
Nitoukou	Mbam et inoubou	22
Région de l'Est		

Commune	Département	Progression de score
Ngoura	Lom et djerem	31,5
Région de l'Extrême-Nord		
Kalfou	Mayo-danay	29,25
Région du Littoral		
Douala 2	Wouri	28,33
Région du Nord		
Tcholliré	Mayo-Rey	32,5
Région du Nord-Ouest		
Misaje	Donga Mantung	7,88
Région de l'Ouest		
Pété-bandjoun	Koung-khi	15
Région du Sud		
Ma'an	Vallée du Ntem	61
Région du Sud-Ouest		
Mbonge	Meme	5

**ANNEXE 2 : DETAIL DES MICROPROJETS HIMO PAR COÛT DE RÉALISATION (EN FCFA),
MONTANT DE LA MAIN D'ŒUVRE (EN FCFA) ET NOMBRE D'EMPLOIS GÉNÉRÉS**

N°	Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
HIMO / C2D								
1	MINDIF	Construction de la route Modjombodi-Diir	Achevé et réceptionné définitivement	226 787 913	270 444 586	56 690 950	225	186
2	MOUTOURWA	Construction de la route MOUGOUDOU-DAMAI	Achevé et réceptionné définitivement	176 690 358	210 703 252	53 279 475	150	232
3	HINA	Construction de 6 Km de la route HINA MARBAK-KAFTAKA	Achevé et réceptionné définitivement	257 872 878	307 513 407	69 321 200	250	301
4	WINA	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Hougno	Achevé et réceptionné définitivement	136 870 133	163 217 634	19 395 690	250	241
5	GUIDIGUIS	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Maïndagoum	Achevé et réceptionné définitivement	125 889 893	150 123 699	17 612 157	230	174
6	GOBO	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Hélmé	Achevé et réceptionné définitivement	119 913 140	142 996 419	16 493 800	230	167
7	Mokolo	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Zamay	Achevé et réceptionné provisoirement	120 364 044	143 534 122	33 171 802	180	171
8	Bourha	Réhabilitation Piste Watir Moudi Danta	Achevé et réceptionné provisoirement	143 749 338	171 421 086	43 592 686	275	175
9	Kar Hay	Construction d'une mare artificielle équipée d'un forage à pompe solaire à Mogom	Achevé et réceptionné provisoirement	144 605 153	172 441 645	42 196 554	180	167
10	Kaélé	Construction d'une mare artificielle équipée d'un forage à pompe solaire à Garey	Achevé et réceptionné provisoirement	135 284 826	161 327 155	43 771 164	140	141
11	Pétté	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Dirguirwo	Achevé et réceptionné provisoirement	109 437 239	130 503 907	34 598 268	190	232
SOUS TOTAL C2D				1 697 464 913	2 024 226 909	430 123 746	2 300	1 955

N°	Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
HIMO II / FFU								
1	Bogo	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Marvak	En cours	112 201 460	127 148 715	39 987 239	180	253
2	Dargala	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Ngassa	Achevé et réceptionné provisoirement	121 195 956	136 895 357	45 074 484	160	167
3	Datcheka	Construction d'une mare artificielle équipée d'un forage à pompe solaire à Gangalang.	En cours	167 485 968	189 964 509	56 170 424	252	265
4	Dziguilao	Réhabilitation de la route Soyawe-Golonghuini	En cours	209 112 162	233 908 788	85 732 380	250	250
5	Gazawa	Réhabilitation d'une piste de désenclavement, tronçon carrefour narewa – massakal (10,50km), par la méthode HIMO, dans la Commune de Gazawa	Achevé et réceptionné provisoirement	206 659 000	233 779 882	71 205 156	280	210
6	Gueme	Réhabilitation d'une piste de désenclavement : Gueme - Waidoua - Gabaraye (11,4 km)	En cours	251 227 850	284 342 972	84 635 096	323	240
7	Guere	Construction d'une mare artificielle dans la localité de Gangabissi	En cours	121 484 261	137 669 518	42 838 860	180	251
8	Kai-Kai	Construction d'une mare artificielle avec un forage pastoral à énergie solaire à Madalam	En cours	92 422 960	104 795 056	33 586 189	165	215
9	Koza	Travaux de réhabilitation de la route Koza - Mbardam (7,500 km)	En cours	190 197 227	206 614 649	67 985 354	350	235
10	Maroua Ier	Construction d'un magasin de stockage et formation de 1001jeunes dans la localité de Djagalaye Mesquine	En cours	135 039 476	161 034 575	50 371 321	100	100
11	Maroua II	Construction d'une mare artificielle et d'un forage pastoral a énergie solaire dans la localité de dogmaoundé (volume du bassin de rétention = 9 380 m3).	En cours	122 684 126	139 028 140	43 214 012	165	166
12	MAROUA III	Travaux de réhabilitation d'un tronçon de route en terre: Carrefour Guinadji-Ngaba (7,8km) dans la commune d'arrondissement de Maroua 3ème Département de Diamaré	En cours	140 949 662	159 941 006	47 727 185	350	282
13	MERI	Réhabilitation d'une piste de désenclavement : godola-diyam tchollizalla (12,6 km)	Achevé et réceptionné provisoirement	245 194 219	278 138 340	79 489 787	250	265
14	Mogodé	Construction d'une mare artificielle a usage	En cours	154 497 468	175 024 567	53 297 043	190	257

N°	Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
		pastoral et d'un forage a énergie solaire dans la localité de Baba Déli, commune de Mogodé						
15	Moulvoudaye	Réhabilitation d'une piste de désenclavement de la route d'Ouro Gao	En cours	239 570 000	268 415 865	95 155 205	350	280
16	Ndoukoula	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Gawel	Achevé et réceptionné provisoirement	110 598 609	125 060 301	40 906 790	200	238
17	Roua	Réhabilitation Piste Roua Mazya Ndoumgar	Achevé et réceptionné provisoirement	222 848 957	251 571 744	79 073 532	350	273
18	Tokombere	Travaux de réhabilitation d'une piste de désenclavement, Tronçon Ouro Barka-Digaya (08.5km)	En cours	164 246 200	180 273 118	65 644 120	290	260
19	Touloum	Réhabilitation de la route Touloum-Kofidé	En cours	255 632 804	289 641 299	84 399 156	180	202
20	Yagoua	Réhabilitation d'une mare artificielle avec un forage pastoral à énergie solaire à Maldi	Achevé et réceptionné provisoirement	146 054 730	165 715 216	49 356 185	150	200
SOUS TOTAL FFU				3 409 303 095	3 848 963 617	1 215 849 518	4 715	4 249
Total				5 106 768 008	5 873 190 526	1 645 973 264	7 015	6 204

ANNEXE 3 : DETAIL DE LA SITUATION DE LA PAIE DES OUVRIERS RECRUTÉS DANS LES CHANTIERS HIMO)

N°	Communes	Montants prévisionnels	Montants payés en espèces	Montants Epargnés	Montants totaux payés
FINANCEMENT C2D2					
1	MINDIF	61 934 500,00	35 392 400	21 298 550	56 690 950
2	MOUTOURWA	53 279 475,00	36 738 700	16 540 775	53 279 475
3	HINA	69 321 200,00	48 481 070	20 840 130	69 321 200
4	WINA	21 980 867,00	9 805 701	9 589 989	19 395 690
5	GUIDIGUIS	24 321 540,00	9 624 174	7 987 983	17 612 157
6	GOBO	24 044 978,00	8 951 622	7 542 178	16 493 800
7	Mokolo	33 171 802,00	23 766 132	9 405 670	33 171 802
8	BOURHA	43 592 686,00	30 405 500	13 187 186	43 592 686
9	KAR HAY	42 196 554,00	29 686 313	12 510 241	42 196 554
10	Kaélé	43 771 164,00	31 439 929	12 331 235	43 771 164
11	Pétté	34 598 268,00	23 724 440	10 873 828	34 598 268
	TOTAL C2D	452 213 034	288 015 981	142 107 765	430 123 746
FINANCEMENT FFU					
1	ROUA	73 639 676	27 930 283	12 056 956	39 987 239
2	KOZA	62 551 498	31 705 506	13 368 978	45 074 484
3	MOGODE	59 014 257	40 433 634	15 736 790	56 170 424
4	DATCHEKA	62 806 808	68 151 993	17 580 387	85 732 380
5	DZIGUILAO	86 720 140	49 878 654	21 326 502	71 205 156

N°	Communes	Montants prévisionnels	Montants payés en espèces	Montants Epargnés	Montants totaux payés
6	TOULOUM	78 965 300	59 090 227	25 544 869	84 635 096
7	MOULVOUDAYE	89 721 349	30 587 447	12 251 413	42 838 860
8	NDOUKOULA	42 499 797	23 476 104	10 110 085	33 586 189
9	DARGALA	46 076 605	47 809 568	20 175 786	67 985 354
10	MAROUA 1e	33 192 000	36 618 614	13 752 707	50 371 321
11	BOGO	41 865 520	31 751 758	11 462 254	43 214 012
12	MAROUA 2e	43 392 120	32 232 639	15 494 546	47 727 185
13	GAZAWA	65 771 300	55 796 411	23 693 376	79 489 787
14	MAROUA 3e	84 852 904	37 286 774	16 010 269	53 297 043
15	MERI	74 055 931	66 614 971	28 540 234	95 155 205
16	TOKOMBERE	62 664 264	29 489 552	11 417 238	40 906 790
17	YAGOUA	57 099 856	55 340 100	23 733 432	79 073 532
18	GUERE	37 414 122	45 904 999	19 739 121	65 644 120
19	KAI KAI	35 945 117	58 298 017	26 101 139	84 399 156
20	GUEME	79 201 240	34 486 774	14 869 411	49 356 185
	TOTAL FFU	1 217 449 804	862 884 024	352 965 494	1 215 849 518
	TOTAL GENERAL	1 669 662 838	1 150 900 005	495 073 259	1 645 973 264

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Adamaoua ;
- [2] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Centre ;
- [3] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Est ;
- [4] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Extrême-nord ;
- [5] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Littoral ;
- [6] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Ouest ;
- [7] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Nord ;
- [8] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Nord-ouest ;
- [9] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Sud ;
- [10] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Sud-ouest.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	vi
INTRODUCTION	1
1. Objectif global du Programme	1
2. Bénéficiaires du Programme	2
3. Composantes du Programme	2
4. Synergie entre le PNDP et les politiques publiques	3
5. Objectif et structure du rapport	4
CHAPITRE 1 : PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2019 ET APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DES RÉSULTATS	5
<i>1.1 PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2019</i>	<i>5</i>
<i>1.2 APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DE RÉSULTATS</i>	<i>6</i>
1.2.1 PNDP CLASSIQUE	7
1.2.2 OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES	10
CHAPITRE 2 : RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL	15
<i>II.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES SOUS ALLOCATIONS</i>	<i>15</i>
II.1.1 SIGNATURE DES CONVENTIONS ET MOBILISATION DES FONDS	15
II.1.2 PLANIFICATION ET ACTIVITÉS CONNEXES	16
II.1.3 EXÉCUTION DES MICROPROJETS	20
II.1.4 EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES PYGMÉES	26
<i>II.2 MISE EN OEUVRE DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES (Hors PDPP)</i>	<i>27</i>
II.2.1 OPÉRATION REDD+	27
II.2.2 OPÉRATION HIMO	29

II.2.3 OPÉRATION RADIOS COMMUNAUTAIRES	32
II.2.4 OPÉRATION ASGIRAP.....	33
CHAPITRE 3 : APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	34
<i>III.1 APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION</i>	<i>34</i>
III.1.1 APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	34
III.1.2 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS.....	36
III.1.3 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES.....	37
<i>III.2 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</i>	<i>37</i>
III.2.1 COORDINATION ET GESTION	38
III.2.2 SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION.....	42
CHAPITRE 4 : PROBLÈMES RENCONTRÉS, SOLUTIONS ENVISAGÉES ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE ANNEE	58
<i>IV.1 PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SOLUTIONS ENVISAGÉES</i>	<i>58</i>
<i>IV.2 PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020</i>	<i>58</i>
IV.2.1 Composante 1 : Appui au développement local	58
IV.2.2 Composante 2 : Appui institutionnel au processus de décentralisation.....	60
IV.2.3 Composante 3 : Coordination, gestion, suivi-évaluation et Communication	62
CONCLUSION.....	65
ANNEXES.....	67
<i>Annexe 1 : Liste des communes laureates du guichet performance 2019</i>	<i>67</i>
<i>Annexe 2 : Detail des Microprojets HIMO par Coût de réalisation (en FCFA), Montant de la main d'œuvre (en FCFA) et Nombre d'emplois générés</i>	<i>68</i>
<i>Annexe 3 : Detail de la Situation de la paie des ouvriers recrutés dans les chantiers HIMO)</i>	<i>70</i>
BIBLIOGRAPHIE	72
TABLE DES MATIÈRES	73